

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES (M.A.)

PAR  
RENÉ PERRON  
BACHELIER EN SCIENCES SOCIALES (B.A.)

**L'esprit du Fjord: Les répercussions de "La Fabuleuse Histoire  
d'un Royaume" vues du point de vue du développement local.**

Mars 1993



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RÉSUMÉ

Dans ses premières manifestations, le développement des régions dépendait presqu'essentiellement de l'industrie. L'implantation d'industries de toutes sortes a été sans aucun doute à la source de l'installation et de l'organisation de base de petites collectivités. Mais ces collectivités se sont développées, et leurs besoins aussi. C'est pourquoi, il n'est plus possible d'envisager le développement régional uniquement en termes d'industrialisation. Il est temps maintenant de concevoir comment les régions en place pourront développer leur dynamisme social et économique. C'est dans cette perspective que la présente recherche se propose d'étudier un cas d'innovation culturelle locale, soit celui d'une fresque historique réalisée et présentée à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette étude vise plus spécifiquement l'analyse des répercussions sociales et économiques d'une telle entreprise.

Le premier chapitre veut d'abord présenter la place que peut occuper l'entreprise culturelle dans le développement local. Le cas de la ville de Montpellier, en France, y est également présenté pour démontrer comment cette ville a su revigorer son dynamisme en misant sur l'offre culturelle et les services offerts à la population. Il s'agit là d'un exemple important pour toute démarche qui tente de démontrer que la culture détient réellement un potentiel développemental.

L'aspect théorique fait l'objet du deuxième chapitre par l'élaboration d'une synthèse des principaux auteurs qui ont traité de la question du développement territorial et sectoriel. Le partenariat en fonction du développement local est un autre élément essentiel présenté dans ce volet plus théorique.

L'étude du volet théorique nous amène à choisir un modèle conceptuel qui sera à la base de l'analyse du cas retenu. À cette fin, la théorie de l'innovation culturelle locale, dans une perspective de changement social, élaborée par Bassand (1986), constitue le cadre méthodologique de cette démarche. Le troisième chapitre traite précisément de ce modèle conceptuel.

L'élaboration d'une monographie sur le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" constitue le quatrième chapitre. Cette étape permet de présenter une revue de presse exhaustive des articles qui ont été publiés sur ce cas précis. Plusieurs aspects de cette entreprise culturelle locale y sont dévoilés.

L'analyse présentée au cinquième chapitre démontre que le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a eu des impacts sociaux importants, bien que l'aspect économique n'ait été traité que partiellement. Parmi les constats, l'offre culturelle s'est diversifiée significativement dans le secteur de Ville de La Baie, engendrant des répercussions importantes du point de vue touristique. L'image de cette municipalité, d'abord perçue comme industrielle, s'est vue modifiée par l'avènement d'une telle entreprise, ce qui a eu pour effet de changer la qualité de vie des citoyens. D'un point de vue plus global, toute la population de Ville de La Baie semble bénéficier des répercussions de la fresque historique, puisque le dynamisme de cette municipalité s'est revitalisé sur bien des aspects.

L'étude de cas proposant des orientations de développement différentes ne peut qu'enrichir les processus d'élaboration de politique de développement pour les régions. En considérant d'autres avenues répondant davantage aux besoins et aux aspirations des populations concernées, il sera peut-être possible de concevoir des plans de développement plus efficaces en raison d'une implication plus grande de tous les participants.

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier spécialement mon directeur de recherche, Monsieur Juan-Luis Klein, Ph.D., professeur au département des Sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui m'a appuyé et conseillé judicieusement tout au long de la réalisation de ce mémoire. J'ai apprécié son sens de l'humour quelquefois pince-sans-rire ayant suscité chez moi un questionnement perpétuel.

Je veux faire part de ma reconnaissance à Monsieur Ghislain Bouchard, auteur de "La Fabuleuse", qui a accepté de me recevoir chez lui. Merci également à Monsieur Stan D'Haese, responsable des préparatifs scéniques de "La Fabuleuse", qui m'a initié aux coulisses de la fresque historique.

Un merci tout spécial à Monsieur Claude Simard, responsable de la production, qui m'a remis la revue de presse qu'il a constituée sur "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Je tiens à remercier spécialement Madame Christine Couture, pour sa perspicacité et son soutien tout au long de cette démarche. Merci également à Monsieur Jeannot Lévesques, photographe, qui m'a gracieusement fourni les photographies de "La Fabuleuse" présentées dans cette étude et à Madame Johanne Beaumont pour son travail minutieux de mise en page.

Finalement, je remercie le programme des Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche (F.C.A.R.) et la Fondation de l'U.Q.A.C. pour le support financier qui m'a été octroyé.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	xi
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE PREMIER: L'entreprise culturelle et le développement local .....</b>	<b>13</b>
1.1 Le rôle des services dans le développement local.....	14
1.2 L'apport de la culture au développement: le cas de Montpellier.....	19
<b>CHAPITRE II: Le développement local.....</b>	<b>24</b>
2.1 La conception du développement local.....	25
2.1.1 Le développement sectoriel.....	26
2.1.2 Le développement territorial.....	28
2.2 La culture et le développement territorial.....	33
2.3 Les aspects culturels du développement territorial: identité et auto-développement .....	35
2.4 Le partenariat.....	41
2.4.1 Le partenariat et le développement local .....	41
2.4.2 Le partenariat territorialisé .....	44

<b>CHAPITRE III: Le modèle conceptuel: la spirale de l'innovation culturelle.....</b>	<b>46</b>
3.1 L'innovation culturelle locale.....	48
3.2 Le modèle de la spirale de l'innovation .....	49
3.3 Les acteurs de la spirale innovationniste .....	53
<b>CHAPITRE IV: La Fabuleuse Histoire d'un Royaume.....</b>	<b>56</b>
4.1 L'événement déclencheur: le 150 <sup>e</sup> anniversaire de la région.....	58
4.2 L'auteur et metteur en scène: Ghislain Bouchard .....	60
4.3 La "Fabuleuse" devient une attraction touristique permanente .....	62
4.4 "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume": le reflet d'un intense sentiment d'appartenance.....	68
4.5 La promotion touristique de "La Fabuleuse" et Ville de La Baie.....	75
4.6 L'achalandage touristique et les effets de la promotion de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	83
4.7 Les prix accordés à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" par différents intervenants.....	88
4.8 Les préparatifs scéniques de "La Fabuleuse" .....	90
4.8.1 Le comité organisateur de "La Fabuleuse".....	90
4.8.2 Les costumes et accessoires.....	92
4.8.3 Les décors.....	93
4.8.4 La musique et les effets sonores de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	95
4.8.5 Les chorégraphies de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	97
4.8.6 Le recrutement des bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	98
4.8.7 Dans les coulisses de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	103
4.8.8 Les améliorations apportées au spectacle de 1989 à 1991 .....	105
4.9 Le mode de gestion de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" et son financement.....	108
4.10 Les redevances accordées aux bénévoles de la pièces par Ville de La Baie.....	113
4.11 Les comédiens et techniciens de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	115
<b>CHAPITRE V: Le modèle de Bassand appliqué à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....</b>	<b>117</b>
5.1 L'implication de la population locale .....	118
5.2 La satisfaction des gens d'affaires de Ville de La Baie concernant les retombées économiques qu'entraîne "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	119
5.3 L'identification culturelle .....	120
5.3.1 Le phénomène identitaire .....	121

5.3.2	La mémoire collective.....	121
5.3.3	Le sentiment d'appartenance au territoire.....	122
5.3.4	La fierté maîtriser son développement .....	124
5.4	La Fabuleuse Histoire d'un Royaume: une innovation culturelle lo- cale .....	125
5.5	La spirale de l'innovation culturelle locale.....	127
5.5.1	La phase de tâtonnement: Organisation des fêtes du 15 <sup>e</sup> anniversaire .....	129
5.5.2	Le développement du projet.....	129
5.5.3	La phase d'institutionnalisation.....	129
5.5.4	La phase de décollage.....	130
5.6	Les acteurs de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".....	131
5.6.1	L'innovateur .....	131
5.6.2	Le premier adoptant.....	132
5.6.3	L'adoptant précoce .....	132
5.6.4	L'adoptant tardif et le retardataire.....	132
5.7	Le partenariat.....	133
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>138</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>142</b>

## LISTE DES TABLEAUX

### TABLEAU

1	Les conceptions du développement.....	30
2	Réactions des spectateurs de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en juillet 1989 .....	73
3	La campagne promotionnelle de "La fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean .....	79
4	Nombre de spectateurs pour les trois années de présentation .....	84
5	La provenance des spectateurs qui ont assisté à une représentation de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en 1991 .....	85
6	Le nombre de touristes fréquentant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1987 à 1992.....	85
7	La vente des billets pour les représentations de "La fabuleuse Histoire d'un Royaume" dans les villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1991.....	87
8	Les différents prix de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	88
9	La répartition, la profession et la provenance des ressources humaines de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	91
10	Les bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" selon l'année .....	101

<b>11</b>	Les comédiens qui se produisent pendant les cinq premières années de "La Fabuleuse" et les personnages qu'ils interprètent .....	102
<b>12</b>	États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1988 .....	109
<b>13</b>	États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1989 .....	111
<b>14</b>	États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1990 .....	112
<b>15</b>	États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1991 .....	113
<b>16</b>	Les acteurs des différents phases de la spirale appliquée à "La Fabuleuse" .....	128
<b>17</b>	Les différents types d'acteurs définis par Bassand et leur correspondance dans le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	131
<b>18</b>	Les participants au partenariat qu'a suscité "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	133

## **LISTE DES FIGURES**

### **FIGURE**

<b>1</b>	Scénario du maldéveloppement régional.....	38
<b>2</b>	La spirale "innovationniste" .....	50
<b>3</b>	Phases du processus innovationniste de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" .....	128

## **LISTE DES PHOTOGRAPHIES**

<b>Photo 1</b>	L'arrivée du Père Honorat.....	72
<b>Photo 2</b>	L'arrivée de Jos Maquillon .....	72
<b>Photo 3</b>	La finale “Le salut” .....	95
<b>Photo 4</b>	La grande finale.....	99
<b>Photo 5</b>	La finale de “La scène du drapeau”.....	106

## **INTRODUCTION**

Le développement est un enjeu de taille pour les collectivités locales contemporaines. Il n'est pas démesuré d'affirmer que c'est principalement par leur développement économique et social que s'affirment et se réalisent les sociétés d'aujourd'hui. La complexité d'un tel sujet engendre des études fragmentaires certes, mais dont les apports peuvent contribuer à établir des constats importants dans l'analyse globale du problème faisant l'objet de l'étude. La présente démarche n'a pas la prétention de traiter dans son ensemble la problématique du développement régional, mais se propose d'analyser plutôt la potentialité d'un aspect bien particulier en fonction de préoccupations développementales des régions: l'aspect culturel. La considération d'un tel aspect apportera peut-être des pistes de réflexion pour une démarche plus globale.

L'aspect économique est principalement mis de l'avant dans les discussions concernant le développement des régions. L'importance que joue l'économie dans le développement local ne peut être réduite puisqu'elle constitue un aspect qui amorce souvent la reprise d'une collectivité lorsqu'elle permet à celle-ci de satisfaire ses besoins. Mais la question qui se pose ici est de savoir si le développement régional doit être planifié exclusivement sur des bases économiques. Les sociétés actuelles ont évolué, leurs besoins aussi. C'est la raison pour laquelle cette recherche tente d'entrevoir une autre possibilité de développement qui réside dans la culture. Il s'agit plus précisément d'évaluer dans quelle mesure la culture peut jouer un rôle significatif dans le développement d'une collectivité locale.

Pour évaluer les possibilités de développement qu'offre l'aspect culturel, cette recherche considère et analyse le cas d'un spectacle historique réalisé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le spectacle de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" présenté déjà depuis cinq ans à Ville de La Baie semble avoir des répercussions intéressantes sur cette municipalité ainsi que sur l'ensemble de la région. C'est dans une perspective de développement que cet exemple sera étudié.

Présentons sommairement les grands traits de la pièce ainsi que les symboles identitaires qu'elle véhicule et essaie d'affirmer. Le scénario de la fresque historique se présente en deux actes, comprenant chacun deux parties qui, pour leur part, constituent une présentation de plusieurs tableaux. Voici brièvement une description du contenu de ces actes.

Le premier acte est composé de deux parties. Dès l'ouverture, le spectacle commence avec la voix de "L'Esprit du Fjord", interprété par Michel Dumont, narrateur de la pièce et témoin de l'évolution historique des hommes de son territoire. Au cours de cette introduction, il dit avec conviction: "Je suis la route du peau rouge et la voie de l'homme blanc" (scénario de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", 1991). Cette partie du spectacle veut remémorer le Saguenay de l'époque des Amérindiens jusqu'à l'arrivée de la goélette de la Société des 21 en 1838. À l'aide d'un tableau différent, l'auteur introduit Jacques Cartier baptisant, en détachant ses syllabes, la rivière du Fjord du nom de Sa-gue-nay. Cette insistance provoque un sentiment de patriotisme chez les spectateurs originaires de la région (Lemieux, *Le Soleil*, 1988a). Suivant Cartier dans sa quête auprès du Roi de France, les spectateurs sont transportés à la cour de François 1<sup>er</sup>. Le Roi décide alors qu'il a d'autres intérêts et qu'une colonie au Royau-

me du Saguenay peut attendre! Le Saguenay attendra donc l'arrivée de Samuel de Champlain qui verra, dans le Royaume du Saguenay, des richesses qui profitent aux marchands et très peu à la France. Il ira donc en plein champ de bataille rencontrer le Roi Henri IV qui, à cette époque, était en guerre avec les Espagnols. Champlain interpelle le Roi pour lui vanter les richesses en terres cultivables, poissons, gibiers, arbres et autres trésors que recèle le Saguenay. À ce sujet, le Roi Henri IV lui répond que "ce dont la France a besoin, c'est de l'or pour acheter des armes" (scénario de La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, 1991). Découragé devant l'insistance de Champlain, le Roi s'exclame: "Allez fonder Québec!" Puis, le tableau suivant représente la défaite de Montcalm devant Wolfe à la bataille des Plaines d'Abraham. Avec cette victoire, Wolfe croit bien avoir réglé la question de la langue en Amérique. Mais dans le prochain tableau, nous assistons à une partie du discours de Papineau aux patriotes pour l'indépendance du Bas-Canada contre une assimilation par asphyxie des canadiens français sous le poids d'une immigration d'anglophones contrôlée par Londres. C'est alors que l'avant dernier tableau nous révèle, par l'intermédiaire de Voltaire et de Nixon, les intentions du Roi de France et de la couronne britannique face au destin de ce territoire. Voltaire écrit: "La France n'a que faire de ces quelques arpents de neige". Mais de son côté, Nixon rêve de fortifications sur les rives escarpées de la rivière Saguenay et d'un peuplement exclusivement constitué de colons et de militaires britanniques sur ce territoire. Lors du dernier tableau, "L'Esprit du Fjord" constate l'échec du plan de Nixon. Puis une chorégraphie évoque l'arrivée de la goélette de la Société des 21!, le 11 juin 1838, à l'embouchure de la Rivière Ha! Ha!

Dans la deuxième partie du premier acte, 14 des membres de la Société des 21 débarquent de la goélette. "L'Esprit du Fjord" rappelle que ces hommes sont partenaires

de ceux "qui ont gagé sur la naissance d'une nouvelle patrie pour leurs fils coincés entre la montagne et le fleuve dans ces paysages essoufflants de Charlevoix" (scénario de La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, 1991). La Société des 21 profite du vent de révolte et de la colère de l'opinion publique pour obtenir les droits de coupe qui appartiennent, tout comme le territoire du Royaume du Saguenay, à la compagnie de la Baie d'Hudson. L'objectif de la Société des 21 est de briser ce monopole. En cachette, malgré l'opposition de la compagnie de la Baie d'Hudson, les premiers colons défrichent et sèment la terre. Les tableaux de la deuxième partie relatent l'établissement de la colonie de Jos Maquillon, de la naissance du premier bébé né à La Baie, de la misère des colons due à la nature peu clémence en raison de la pluie, des mouches, de l'hiver long et dur qui isole la colonie. L'avant-dernier tableau commémore les fêtes de Noël du début de la colonisation. Le réveillon est plutôt modeste puisque les colons sont pauvres, ils manquent de tout. On danse, on fête pour oublier et se défendre de l'hiver qui ne veut pas finir. Finalement, le dernier tableau fait revivre la désolation que provoqua le grand feu de mai 1870. De Saint-Félicien à Chicoutimi, tout est détruit de fond en comble.

Le deuxième acte est constitué des parties trois et quatre. La troisième partie est exclusivement consacrée aux 100 premières années d'histoire de la région. En 1938, au début de ce premier tableau, c'est l'enterrement de Mademoiselle Thérèse, enseignante née à La Baie dans les premiers jours de la région. Puis, sous le signe de la fantaisie et à l'aide du journal de Mademoiselle Thérèse, l'auteur présente les principaux événements qu'a connus la région: la naissance de plusieurs villages, l'importance de l'année 1867 qui donnait naissance à la confédération canadienne, l'arrivée du chemin de fer à Roberval, la grippe espagnole à Val-Jalbert, la crise économique de 1929 et la

venue de personnages aussi illustres que Marguerite Belley, le curé Hébert, J.A. Dubuc et bien d'autres.

Il importe de souligner le jeu ironique avec lequel l'auteur traite de l'épisode de la confédération canadienne. Il reflète de cette manière le caractère indépendantiste de la région.

"L'année 1867 marquée par l'union des deux Canada, une année tout juste bonne pour les députés fédéraux. ... Depuis un bout d'temps, on complotait à Londres pour recoller les morceaux de la colonie, puis en faire une vraie gibelotte" (scénario de *La Fabuleuse Histoire d'un Royaume*, 1991).

L'auteur profite de son oeuvre pour illustrer les pathétiques chicanes de clochers qui secouent encore la région. Par où passera le chemin de fer, promesse de richesse et de prospérité? Par Chicoutimi, soutient Mgr Racine. Par Chicoutimi, capitale épiscopale et éducative, un port à vocation régionale, nationale voire internationale? Par Roberval pour la pitoune? Le premier ministre de la belle province décide que le train passera par Roberval et suivra ensuite jusqu'à Chicoutimi dans les plus brefs délais. Une discussion animée s'ensuit entre les deux groupes de partisans et la chicane commence. L'auteur termine par cette phrase pleine de signification: "Belle manifestation de fraternité collective!" (scénario de *La Fabuleuse Histoire d'un Royaume*, 1991).

Dans la dernière partie du spectacle, l'auteur fait état des événements marquants de 1938 à nos jours. Dans le premier tableau, l'auteur nous invite à nous remémorer l'époque des promenades tantôt: «fumantes» des séminaristes, «édifiantes» des jeunes soeurs, «bruyantes» des syndicalistes invétérés, «souffrantes» des vieilles filles, «délicantes» des bérêts blancs, «rafraîchissantes» des bons frères bardés de foi et même «ef-

frayantes» de ces hordes menaçantes qui font trembler l'humanité. Parmi les tableaux de la guerre, nous assistons à un discours d'Hitler en allemand et au débarquement en Normandie qui souligne la participation de Saguenéens et de Jeannois à cette guerre. Toutefois, l'histoire de la région c'est aussi l'électrification rurale, l'adoption du drapeau fleurdelisé, l'ouverture du boulevard Talbot en 1949 qui met fin à l'isolement de la région et par le fait même facilite l'introduction de nouvelles modes flamboyantes de chrome, de plastique et de nylon. C'est l'effervescence de l'après-guerre, l'industrialisation par l'établissement de «Price et Consol», papetières dont les senteurs s'échappent à toute allure. Place aux «pot man» et à leur boîte à lunch. Les années 60, marquées par une révolution qu'on dit tranquille, témoignent de la course à l'école. Vient ensuite l'Expo 67 où la foule massée le long du chemin du roi acclame le Général de Gaulle. Debout sur l'estrade d'honneur, le Général se laisse emporter et déclare «Vive le Québec, libre!». Puis l'année 76 arrive, accompagnée d'espérances: les Québécois ont élu René Lévesque.

"Un farouche combattant, sorte d'Astérix national, arrive comme un Enfant-Jésus au ... Téléjournal, le soir de Noël, et va ensoleiller notre solitude, le temps de deux élections gagnées et d'un référendum perdu. Parviendra-t-il à convertir le produit fédéral brut en bonheur national net? ... La république populaire du Saguenay ne remplacera peut-être jamais le royaume..., surtout que notre Astérix est parti" (scénario de *La Fabuleuse Histoire d'un Royaume*, 1991).

Lors de la finale, "l'Esprit du Fjord" invite Cartier, Champlain, Jos Maquillon, Peter McLeod, Michel Simard et le grand chef indien à voir et à donner leur appréciation sur le développement qu'a connu leur Royaume. Ensuite, "l'Esprit du Fjord", de sa voix profonde et embrouillée par les tas d'acide qu'on lui a fait boire, remet à l'habitant de ce royaume tout le mérite qui lui est dû:

"À ce saguenéen courageux... À sa très proche cousine, la Jeannoise... Tous deux issus de même labour... Trempés de même sueur... de colon... Michel, Benjamin, Alexis Tremblay Picoté, Peter McLoed, Marguerite Belley, curé Hébert, Rémi Hudon, le Père Laberge, vos noms ont provoqué la légende! Vous avez le profil de fils durs autant que fiers, de femmes sages et indomptables. En lettres de lumière, vos noms immenses s'inscrivent sur la liste des exaltés, demi-fous du travail et du coeur. Colons, bûcherons, artisans, défricheurs à plein temps..., héros à temps partiel de notr'Saguenay d'pays" (scénario de La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, 1991).

À la fin de l'intervention de "l'Esprit du Fjord", un porte-drapeau marche au son d'une musique solennelle et progressive. Il est accompagné d'une chorale et d'une chorégraphie incluant tous les acteurs de la pièce, de jets d'eau et de feux d'artifice. Cette dernière scène constitue l'apothéose d'un spectacle digne d'Hollywood (Néron, *Le Quotidien*, 1989).

La notion de Royaume est le premier des symboles exploités dans l'oeuvre. Selon l'auteur, la naissance du mythe du Royaume du Saguenay remonterait au premier contact qu'a connu l'indien avec l'homme blanc. Ce dernier parlant de son pays, le royaume de France et de son chef, le Roi de France, aurait permis à l'indigène de faire une transposition donnant naissance au mythe du Royaume du Saguenay. Ce mythe sera corroboré plus tard par l'exploration de ses immenses forêts, de ses milliers de lacs et rivières et par l'exploitation de sa faune par laquelle le territoire héritera du surnom du «Royaume de la fourrure». L'immensité est aussi un des symboles exploités. C'est l'immensité du Royaume qui est responsable de la mégalo manie qui caractérise sa population. Ses premiers habitants et colons ne connaissaient pas de frontière et jouissaient d'une grande liberté. Malgré l'industrialisation et la vie sédentaire la nature est là:

"les gens sont près les uns des autres. Ils se connaissent... Les gens d'ici ont un tempérament qui leur est propre. Ils sont restés un peu coureurs des bois. Ils ont gardé un caractère très entreprenant" (Bouchard: dans Vear, *La Presse*, 1991).

L'isolement, autre symbole exploité dans la pièce, est aussi une composante de la vie des Saguenéens et des Jeannois. Jusqu'à l'ouverture de la route du parc des Laurentides, en 1949, le royaume ne connaît qu'une seule voie de transport, le Saguenay. Si elle ne veut pas mourir d'ennui, la population se voit dans l'obligation de créer son propre milieu culturel. Avec la fermeture de la voie navigable, l'hiver confine encore davantage la région dans ses limites, mais engendre les veillées sans fin peuplées de parents et de voisins.

"À cette époque, les amis et les copains sont forcément tous proches. Maisons petites à l'extérieur, plantées en rang d'ennui, grandes par-le-dedans, animées de chants, de danses, de jeux, jusqu'à la nuit" (Bouchard, *Progrès-Dimanche*, 1990).

Un autre symbole, c'est le talent. Au début de la colonie, le talent s'exprime en accord avec les obligations dictées par la nature. Les qualités artistiques de la population s'extériorisent sous différentes occupations telles que les tricoteuses, les fileuses, les tisserands, les sculpteurs, les gosseux et autres passe-temps.

L'auteur de la pièce a écrit "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" dans le but de faire partager le sentiment d'appartenance qu'il ressent vis-à-vis sa région natale.

"C'est pour stimuler les gens, dire combien la population a du cran. Je suis en amour avec la plus belle région du monde et il faut le dire pour offrir aux gens un sentiment de fierté légitime" (Côté, *Progrès-Dimanche*, 1988).

La fierté des gens de la région, c'est la force de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", une hymne à la fierté. D'ailleurs, les comédiens, les spectateurs et les différents journalistes en provenance d'un peu partout au Canada, des États-Unis et de la France, perçoivent "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" sous cet emblème de fierté.

À ce sujet, l'auteur relate:

"Le premier soir où l'on a ajouté la scène du drapeau, je ne pense pas qu'un seul comédien n'avait pas la larme à l'oeil. C'était si intense qu'on sentait que le public vivait le même sentiment que nous" (Paradis, *Progrès-Dimanche*, 1988).

D'autre part, les spectateurs et les journalistes ont soutenu que:

"Lorsqu'à la fin du spectacle, tous les comédiens reviennent en scène, dans un déploiement d'effets spéciaux d'eau et de lumière, c'est l'émotion qui nous étreint et un vif sentiment d'amour et d'admiration pour ce pays" (Laforge, *Le Quotidien*, 1990).

"Le secret de cette belle réussite, c'est peut-être aussi que ces comédiens n'ont pas eu pour la plupart aucune peine à se mettre dans la peau de leurs personnages car cette Fabuleuse Histoire d'un Royaume, c'est bien leur histoire, une histoire dont ils sont fiers" (Eustache, *L'Orne Combattante*, 1990a).

"Tous sont complices de cet événement. C'est un peu comme si on reproduisait sur scène notre vie de tous les jours, enrichie de notre histoire, de notre culture et surtout de notre population" (Gagné, *Le Réveil*, 1990).

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, c'est en fait une hymne à la gloire d'une région où les habitants sont fiers d'être ce qu'ils sont, c'est-à-dire Québécois français et prêts à se battre jusqu'au bout pour faire valoir leur différence. Cette production de grande envergure a été rendue possible en raison de la conjonction de talents, certains venus par engagement personnel ou par amitié. En effet, même si cela n'apparaît pas dans le titre du spectacle, un vent indépendantiste souffle au fond du Fjord, comme nulle part ailleurs au Québec et pour tout vous dire, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", c'est bien la grand-messe de ceux qui veulent garder leur identité dans un Canada qui voudrait bien gommer les différences. Ce n'est

pas un hasard si, dans un court tableau, le général De Gaulle prononce d'une voix solennelle la fameuse phrase qui l'a rendu célèbre là-bas: "Vive le Québec libre!" (Eustache, *L'Orne Combattante*, 1990b).

"Vraiment nous sommes fiers d'être issus de cette région bâtie sur le courage des défricheurs, ceux qui ont pavé la voie... Un spectacle à voir qui nous redonne un coup de fierté. Un salut a ceux du passé et l'assurance que l'avenir sera meilleur" (Simard, *Le Réveil*, 1990).

"Les gens du coin se sentent imbibés de cette fierté et les touristes se surprennent à regretter un peu de ne pas être nés dans ce merveilleux royaume. Si la fierté est le letmotiv de «La Fabuleuse», elle en est aussi la base, le squelette: sans elle, la pièce s'écroulerait" (Auteur inconnu, *Le Journal de Montréal*, 1990).

Cette pièce peut être vue aussi bien comme révélatrice des principaux symboles identitaires et des perceptions qui dominent dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean que comme un exemple d'innovation culturelle dont les répercussions pour le développement sont importantes.

Le premier objectif de notre recherche est de faire une synthèse des théories pouvant orienter un choix de politique de développement régional, pour finalement baser l'analyse sur un modèle théorique déjà bien articulé, celui de Michel Bassand.

Ensuite, une monographie du cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" permettra d'illustrer toutes les facettes de ce modèle. L'analyse portera alors sur une quantité de faits rapportés par des sources variées (documents publiés et non publiés, entrevues, observations directes).

Dans un troisième temps, l'analyse du cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", selon les concepts développés par Bassand, montrera les perspectives de la culture et des innovations culturelles en tant que facteur de développement.

Le premier chapitre du mémoire présentera sommairement les liens possibles entre l'entreprise culturelle et le développement. Une recension des écrits visera ensuite à faire une synthèse des différentes théories développementales déjà soutenues par les principaux auteurs traitant de la question du développement. Dans un troisième temps, cette recherche établit son aspect méthodologique à partir du modèle théorique de Bas-sand comme modèle d'analyse. La monographie du cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" est présentée dans un quatrième chapitre.

C'est par l'analyse du cas choisi que cette recherche pourra ensuite évaluer le potentiel des entreprises culturelles dans le développement, considérant toujours qu'il ne s'agit que d'un cas, la généralisation n'étant pas possible dans un tel contexte de recherche. Mais il sera toujours possible de signaler quelques pistes permettant d'orienter aussi bien des interventions pratiques que des études ultérieures plus globales.

## **CHAPITRE PREMIER**

**L'entreprise culturelle et le développement local**

L'industrialisation est considérée depuis longtemps comme l'un des principaux éléments déclencheurs de croissance économique d'une région. Cependant, d'autres aspects de la vie économique et sociale d'une collectivité pourraient contribuer à engendrer des impacts importants sur son développement. À ce sujet, la culture ne pourrait-elle pas représenter un élément à considérer dans l'étude du développement régional? Est-il réaliste de croire que la culture puisse représenter un atout important dans le développement d'une région? N'y a-t-il que l'apport de nouvelles industries à la base du développement régional?

### **1.1 Le rôle des services dans le développement local**

Dans l'histoire du capitalisme, le peuplement de plusieurs régions résulte de facteurs purement économiques, comme c'est le cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans ce genre de régions, le territoire acquiert ainsi une nouvelle vocation qui, selon l'importance de l'industrie, occasionnera un développement plus ou moins grand. L'histoire démontre que c'est généralement autour d'une ou de quelques industries que des agglomérations se forment et que la vie urbaine s'organise.

Jusqu'à la décennie des années 60, l'industrie, par sa capacité de générer de l'emploi, constituait principalement le moteur économique des régions. Mais la restructuration des capacités de production, motivée par l'informatisation et la bureautique, entraîne une diminution massive de l'emploi dans le secteur secondaire. C'est ainsi que l'influence de l'industrie et notamment de la grande industrie en tant que génératrice d'em-

plois diminue constamment. De là découle une réorientation de l'emploi vers le secteur tertiaire (Scott et Storper, 1992; Martinelli, 1992). La tertiarisation des activités économiques des pays les plus industrialisés montre que l'avenir du développement de l'emploi se situe davantage dans le secteur tertiaire que dans les secteurs primaire et secondaire.

Dès la fin des années 70, le secteur tertiaire regroupe la plus grande partie de la population active avec une moyenne de 58,6% pour l'ensemble des principaux pays industrialisés (OCDE: dans Cossette, 1982). Ce pourcentage représente une avance de 22,8% sur le secteur secondaire dont la moyenne est de 35,8%. Ce constat permet de soutenir que l'industrie ne représente plus la principale source d'emplois des collectivités locales.

Avec l'évolution de l'économie des pays industrialisés, le tertiaire s'est scindé en deux types, dont le premier se divise en deux catégories complémentaires. Premièrement, le tertiaire de support ou de soutien, qui s'est développé en étroite relation avec la grande industrie afin de répondre aux besoins de cette dernière<sup>1</sup>. À cette première catégorie s'ajoute un autre type de tertiaire de support qui a pour fonction de répondre aux besoins primaires de la population<sup>2</sup>. Deuxièmement, le tertiaire moteur<sup>3</sup> ou de haut niveau serait constitué d'entreprises de services, conformément à la définition de la firme ou de l'industrie motrice de Perroux (1965).

---

<sup>1</sup> Commerce de gros: fournitures de bureau, électriciens, plomberie; commerces de détail: ateliers de réparation, magasins de vente, bijouteries, vins et spiritueux, transports, communications, énergie, institutions financières, assurances, bureaux de services aux entreprises.

<sup>2</sup> Services de santé, aqueduc, égout, transport en commun, etc.

<sup>3</sup> Transports: aériens, maritimes; arts et communication: radiodiffusion et télévision, production artistique; marketing, publicité et autres.

Ces entreprises de services de type moteur vont permettre, par leurs activités, aux autres industries et entreprises sous leur influence d'être plus productives et plus concurrentielles tout en permettant au pôle dans lequel elles sont situées de concurrencer les pôles rivaux. Donc, l'entreprise du tertiaire moteur exerce un effet d'attraction sur la localisation d'entreprises tertiaires ou d'entreprises secondaires de production flexible<sup>4</sup> qui, autrement, opteraient pour un pôle concurrentiel. Les échanges entre les pôles de croissance se font sur une échelle hiérarchique verticale. Même si la concurrence entre les pôles s'applique selon leur hiérarchisation verticale, elle peut aussi se manifester sur un même niveau hiérarchique, soit horizontalement. Plus une collectivité possèdera d'entreprises du tertiaire moteur, plus elle sera concurrentielle et plus elle aura de possibilités de développement. Il est donc possible de supposer que le tertiaire moteur ou de haut niveau représente le secteur d'avenir sur lequel une stratégie de développement devrait être accentuée (Cossette, 1982).

Le tertiaire moteur, étant le reflet d'une économie très développée, se retrouve dans les pays industrialisés et il est concentré dans les villes moyennes supérieures et les métropoles. C'est au niveau de la métropole que l'auteur Martin (1986) situe trois phénomènes qui fournissent une nouvelle source de croissance autonome à la région urbaine: 1) les activités des entreprises de l'agglomération urbaine favorisent l'éclosion de services très spécialisés aux entreprises; 2) l'agglomération engendre de nombreux besoins qui ne sont pas de base. 3) De plus, le grand nombre d'utilisateurs potentiels permet de franchir le seuil de rentabilité pour produire des biens qui sont qualitativement différents des biens ordinaires, comme exemple: une salle d'opéra ne peut être

---

<sup>4</sup> Des entreprises dans les domaines de l'électronique, de la machinerie de précision, de la chimie, de recherche et développement, et autres...

construite que dans un centre dont la démographie est suffisamment forte. Toutefois, un opéra aura toujours un impact culturel supérieur à plusieurs salles de cinéma; le phénomène de la concentration humaine crée une demande spéciale pour des biens et des services municipaux tels qu'un centre socio-culturel et autres (Martin, 1986, p.125).

Les entreprises du tertiaire moteur jouent donc un rôle clef dans la dynamique des métropoles. Mais pourraient-elles aussi être un facteur de développement des régions moins peuplées et moins urbanisées? Selon notre hypothèse, ces entreprises ont une influence tant dans les domaines économique, social que culturel d'une région.

En offrant des possibilités de consommation diversifiées, le tertiaire constitue un des éléments de la qualité de vie et dans ce sens, il favorise le développement économique. La localisation des entreprises n'est plus déterminée exclusivement par la notion des coûts de transport, des matières premières, de la proximité des marchés ou autres. La localisation des entreprises semble aussi dépendre des services aux producteurs, de la qualité de la vie des localités qui les convoitent. Les entreprises du secteur secondaire moderne misent de plus en plus sur des offres de services diversifiées et sur une main-d'œuvre qualifiée et capable d'innovation technologique pour se maintenir compétitive.

Selon cette perspective, Martinelli (1992) précise:

"La manière dont s'opère la localisation des activités économiques affecte de façon croissante la structure et le développement des économies régionales. Tandis que le débat antérieur sur le développement régional considérait la localisation des industries manufacturières comme moteur essentiel de la croissance économique, les discussions récentes acceptent de plus en plus l'idée selon laquelle la localisation des services aux producteurs se-

rait devenue pertinente pour expliquer les inégalités régionales" (Martinelli, 1992, p.198).

À cet égard, Polèse (1986) stipule que le secteur tertiaire de haut niveau est devenu le moteur principal du développement urbain et constitue un facteur dans l'intensification des disparités régionales.

A propos du tertiaire de haut niveau, Polèse (1986) énonce qu'il est impossible de mesurer l'impact d'une activité ou d'un investissement dans le tertiaire moteur selon des critères de rentabilité à court et à moyen termes. Selon lui, "on tombe presque dans le domaine de la sociologie", d'où l'importance d'introduire le concept de «l'impact-investissement». Ce concept d'impact-investissement précise la difficulté pour les formules théoriques existantes en économie d'expliquer l'impact du tertiaire moteur sur le développement. Polèse (1986) ajoute, au sujet de ces formules, qu'elles se présentent comme une photographie, c'est-à-dire qu'elles sont statiques dans le temps, qu'elles ne tiennent pas compte des impacts dynamiques<sup>5</sup> futurs que peuvent produire des investissements à faible productivité sur la production d'individus travaillant dans les secteurs d'activités à haute productivité. Donc, un véritable modèle du tertiaire doit comprendre des éléments statiques et des éléments dynamiques.

Pour bien comprendre la notion de motricité du secteur tertiaire, il est important d'introduire le concept de «l'impact-polarisateur». Ce jargon économico-sociologique sous-tend qu'il faut ajouter à notre évaluation la capacité ou la probabilité qu'aura un investissement dans une entreprise du secteur tertiaire de haut niveau, d'attirer dans la région d'autres activités et investissements. C'est à cet effet d'attraction qu'on attribue

---

<sup>5</sup> Sur la transformation des ressources humaines et sur le type d'innovation technologique.

le concept «d'impact-polarisateur»: "Nous sommes ici au coeur de la notion de motricité puisqu'une activité qui en attire d'autres, à son tour peut véritablement être considérée comme une «cause première» du développement" (Polèse, 1986, p.147).

Aux définitions de Polèse sur les notions d'impact-investissement et d'impact-polarisateur, peuvent s'ajouter les notions de capacité d'innovation, d'adaptation, bref, de l'influence qu'aura le tertiaire moteur sur le potentiel de coexistence de compétences multiples dans les limites de la collectivité. La coexistence de compétences multiples de la collectivité correspond à un besoin de certaines entreprises de fournir une production flexible (Komninos, 1992). Toutefois, il faut faciliter les échanges et les dialogues entre les différents acteurs du tertiaire en y incluant les entreprises pour optimiser davantage la coexistence de compétences multiples dans la collectivité.

"La coexistence de compétences multiples et la présence de catalyseurs constituent un environnement (institution formelle ou informelle) au sein duquel les différentes incitations à la mise en commun des connaissances sont planifiées plutôt que laissées au hasard" (Becattini, 1992, p.157).

Becattini fait allusion ici à un catalyseur pour faciliter le dialogue entre les partenaires. De là, découle peut-être l'intérêt d'envisager la mise en valeur d'éléments culturels comme stratégie de développement local, mais à titre de composante du tertiaire moteur. Cette démonstration sera l'objet du second point de ce chapitre.

## **1.2 L'apport de la culture au développement: l'exemple de Montpellier**

La recrudescence du secteur tertiaire implique nécessairement un tout autre style de développement régional. Le développement de la région ne dépend alors plus exclu-

sivement de l'industrie. L'emploi étant maintenant développé par le secteur tertiaire, la région se doit d'organiser des structures d'accueil pour ces activités. En misant sur le tertiaire moteur comme stratégie de développement, il faut souligner l'importance potentielle du domaine culturel dans cette nouvelle stratégie. Si par le passé, il était primordial de créer des infrastructures pour accueillir l'industrie, il est essentiel aujourd'hui de développer des infrastructures qui prendront forme en fonction du tertiaire.

La question est maintenant de déterminer quel est le lien entre la culture et le tertiaire moteur? Considérant toujours que le tertiaire moteur regroupe les activités de services aux entreprises tels que l'ingénierie, la recherche et développement, le marketing, les assurances et autres, il s'agit d'anticiper l'impact potentiel d'activités culturelles sur ce secteur. À ce sujet, le cas de la ville de Montpellier, en France, offre un exemple intéressant de développement priorisant l'aspect culturel. L'examen de ce cas permet d'envisager un réel impact de la culture sur le tertiaire moteur, donc sur tout le développement régional dans sa globalité.

Un bref rappel historique démontre que la ville de Montpellier a changé son image en réponse à un changement de sa population. En effet, de 1954 à 1982, la population montpelliéraise a passé de 100 000 à 200 000 habitants, explosion démographique provoquée en partie par l'arrivée des rapatriés de trois pays maghrébins en 1962, soit l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Il y eut aussi un nombre important de rapatriés de l'Afrique du Nord (Laurens, 1986). Un autre aspect important à considérer est l'impressionnante montée des effectifs universitaires qui porta à 46 000 le nombre d'étudiants à Montpellier. De plus, l'installation d'une usine IBM en 1965 a amené globalement 5 000 personnes dans cette municipalité. Avec l'exode des ruraux provoqué par la cri-

se agricole, on voit se dessiner à Montpellier l'émergence d'une ville à composition sociologique multiple qui n'est pas étrangère à l'orientation que prendra la ville dans son développement.

Un faible sentiment d'appartenance culturelle découlait nécessairement de la pluralité de la population de Montpellier. Pour cette raison, les dirigeants de cette ville ont décidé d'orienter principalement leur développement sur la culture afin de recréer une certaine identité culturelle. Dans cette perspective, Montpellier mise sur l'aspect "technopole" et s'identifie comme telle pour entretenir son développement économique. Dans les faits, le développement de cette ville passe par le développement d'activités sociales et culturelles dites motrices, générant une augmentation de l'activité économique. Ces activités sont justement celles à partir desquelles Montpellier a investi massivement depuis les dernières années. Ainsi, les secteurs de pointe, la haute technologie et la recherche, sont venus faire suite à la politique de développement culturel de Montpellier. Avec celle-ci, la ville tente de rendre le cadre de vie favorable à l'épanouissement d'entreprises générant et accaparant de la matière grise, ces deux éléments étant à la base du développement de Montpellier (Lacave, 1989). Ce développement débute par l'implantation d'activités et de maisons de quartier pour s'étendre jusqu'à l'aménagement d'équipements culturels tels des théâtres, une salle d'opéra, un orchestre philharmonique, des festivals d'été et autres. C'est là la philosophie de Montpellier et, à ce propos, Grémion et Rey (1987) affirment que: "Les chercheurs ne sont pas fous! Ils préfèrent s'installer avec leurs ordinateurs, leurs laboratoires, leurs universités, dans des régions où la qualité de la vie est moins discutable". Ils ajoutent de plus: "Les entreprises tournées vers le futur ne sont pas assez idiotes pour créer des emplois dans les villes ravagées par les erreurs des vieilles sociétés industrielles".

Le plan de développement appliqué à la ville de Montpellier lui a permis de passer d'un état de nette détérioration de la vie sociale du centre ville voire d'une inexistence de celle-ci dans les nouveaux quartiers vers la fin des années 70, à un statut de première ville européenne culturelle ayant une qualité de vie de haut niveau (Rouge, 1988). Montpellier se veut une ville où s'harmonisent une économie qui veut construire le monde de demain et une vie associative constituant un environnement précieux où fourmille la vie socio-culturelle (Vezinhet, 1989).

Le cas de Montpellier montre que la culture peut constituer un atout non négligeable pour le développement d'une région si, justement, le secteur tertiaire est pris en considération. L'aspect culturel d'une région influence certes le tourisme, mais aussi la qualité de vie, sa capacité d'innovation et le dynamisme de la collectivité.

Mais avant de prôner que la culture peut agir comme facteur de développement dans les régions québécoises, il est important de vérifier localement si une entreprise culturelle régionale peut réellement avoir un impact socio-économique moteur. C'est pourquoi la présente recherche se propose d'étudier une entreprise culturelle régionale afin d'en évaluer les retombées sociales et économiques. Pour ce faire, le cas du spectacle historique de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" présenté à Ville de La Baie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été retenu. De façon plus précise, il s'agit de savoir si l'entreprise culturelle qui a créé le spectacle historique de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a un impact économique et social sur le développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'élaboration d'une monographie de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" représente le principal élément de cette recherche puisque c'est à partir d'une telle synthèse qu'il sera possible d'étudier les impacts réels de ce spectacle historique. Cette monographie permettra de présenter cette entreprise culturelle sous toutes ces facettes pour ensuite faire ressortir celles qui ont un rôle à jouer dans le phénomène du développement régional. C'est principalement selon cette perspective théorique que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" sera analysée pour évaluer par la suite les conséquences socio-économiques que cette réalisation engendre. Mais au préalable, il sera nécessaire de dresser un modèle théorique permettant l'analyse de ce cas.

## **CHAPITRE II**

### **Le développement local**

L'enjeu du développement local réside dans cette question: comment et qui contrôle la mise en valeur des richesses locales? (Garnier, 1982; Bassand et Guindani, 1982; Cunha, 1988). Une telle problématique ne peut être considérée indépendamment de ses conséquences sur la dynamique globale du développement local. Pour étudier cette question, il s'agira d'abord de définir deux types de développement local. Vient ensuite la notion d'identification culturelle suivie des principes de culture ascendante et descendante. Finalement, l'analyse du partenariat dans ce processus permettra de faire la boucle d'une première synthèse des principaux concepts de développement local.

## **2.1 Les conceptions du développement local**

La définition du développement local peut se scinder en deux types bien distincts dont les particularités témoignent des débats qui traitent autour de la question du contrôle des richesses. Ces deux types sont d'ailleurs le reflet de perspectives développmentales tout à fait antagonistes. À ce sujet, Lévesque et Mager (1992, p.48) soulignent que:

"Dans un cas, le développement local est exigé comme palliatif à une dualisation sociale et géographique. Dans l'autre, le développement local pourrait devenir partie prenante d'un modèle sur le monde, un modèle qui donne priorité aux ressources humaines et qui ouvre sur une plus grande démocratisation des rapports de travail et de consommation."

Une telle distinction entre ces deux interprétations du développement local oblige à rappeler les deux conceptions du développement: le développement sectoriel et le développement territorial.

### **2.1.1 Le développement sectoriel**

Le développement sectoriel est associé au principe de la logique économique du développement, c'est-à-dire qu'il priorise l'économie comme stratégie de développement d'une collectivité. Cette fixation sur l'économie se révèle à travers les propos de Morin (1977: cité par Cunha, 1988). Selon cette même philosophie où l'aspect économique est au premier plan, Ricq (1982) arrive à la conclusion que pour certains économistes, la fonction économique peut se passer du territoire: "En effet, une fonction de production, de financement, d'investissement ... n'a pas besoin de tel ou tel espace pour être ou de telle collectivité pour se développer" (p.119).

Toutefois, la productivité sur laquelle les financiers misent pour optimiser le rendement de leur investissement implique des données et des caractéristiques socioculturelles qui ne correspondent pas à toutes les collectivités. Est-il juste alors de prétendre que développer d'abord l'économie entraînera inévitablement le développement de toute la collectivité? Ce type de développement n'est peut-être pas toujours en harmonie avec le mode de vie, le milieu physique ou encore le développement intégré des ressources préconisés par la collectivité. Bien qu'il réponde à un besoin de production, ce type de développement peut aussi occasionner des répercussions négatives à certains niveaux: social, culturel, environnemental et même économique. Ces conséquences se reflètent sur l'ensemble de la collectivité.

"Le mariage du productivisme et de l'évolutionnisme social nous a conduit à une représentation triplement réductionniste de la problématique du développement: réduction de la diversité des modes de développement à l'unité d'un modèle posé comme une nécessité absolue alors qu'il n'était que le produit de choix historiques contingents; réduction aussi de la multiplicité des finalités à l'objet de la croissance économique; réduction enfin de la notion de bien-être à la consommation et à l'accumulation de marchandises" (Cunha, 1988, p.184).

L'approche sectorielle du développement repose sur des convictions plus ou moins remises en question (Lyotard, 1979; Bassand et Guindani, 1983; Cunha, 1988; Hamel, 1992; Lévesque et Mager, 1992). Des croyances soutenant que l'économie puisse agir comme agent régulateur des ressources naturelles et sociales, ce que Georgescu-Roegen qualifie de «sophisme de la substitution perpétuelle», qu'il soutient en disant que "la nature imposerait des raretés particulières, non une rareté générale inévitable" (Georgescu-Roegen, 1979: dans Cunha, 1988, p.184), ne tiennent plus aujourd'hui puisque le milieu démontre maintenant ses limites.

Une remise en question se fait également en ce qui concerne la conception du progrès. Les fondements des compromis antérieurs ne vont plus de soi (l'exclusion) et une nouvelle conception du progrès émerge. Ainsi, le progrès technique, «conçu comme progrès technologique inconditionnel poussé par les travailleurs intellectuels», le progrès social, «conçu comme progrès du pouvoir d'achat, extension du règne de la marchandise» et le progrès de l'État, «conçu comme garant de l'intérêt général contre les empiétements des intérêts individuels», sont remis en cause" (Lipietz , 1989; Lévesque et Mager, 1992).

Ainsi, le développement sectoriel préconise une approche élitiste du développement. De ce fait, la participation de la population locale se limite à l'avis des élus, bref

à la démocratie représentative. Tout au plus, elle préconise une consultation où experts et publics se confrontent. Il est bien de noter que la population élit des représentants pour une période de temps déterminée. Cependant, ces élus sont appelés à prendre des décisions pour lesquelles ils seront jugés lors de leur prochain mandat. Toutefois, c'est la population qui aura à vivre, pour une période de temps indéterminée, avec une décision prise par ces élus. Néanmoins, comme le démontre l'action de sensibilisation qu'exercent les nouveaux mouvements sociaux sur la population immédiate, les citoyens sont de plus en plus informés des conséquences des différentes décisions sur leur qualité de vie (Klein, 1989).

### **2.1.2 Le développement territorial**

En réponse à la prédominance du productivisme en tant que mode de développement, se dresse l'idée de la pluralité des modes de développement accentuant l'amélioration du bien-être (Garnier, 1982; Racine et Bailly, 1988; Cunha, 1988). À ce sujet, Lipietz soutient qu'une nouvelle éthique de la consommation et du travail émerge. Cette nouvelle éthique donne priorité à des valeurs comme: "l'autonomie des individus et des groupes, la solidarité entre individus et groupes, l'écologie comme principe des rapports entre la société, le produit de son activité, et de son environnement" (Lipietz, 1989, p.70).

L'approche territoriale propose donc le développement social et économique de la collectivité. Selon cette conception, c'est la collectivité locale, dans sa vision du développement, qui veut prioriser son intégrité sociale. Ce type de développement se veut

en harmonie avec la qualité de vie des citoyens et ne se définit pas comme une marginalisation de cette même qualité de vie.

"L'éthique «territoriale» met l'accent sur la nécessité d'un mode de développement où la croissance économique deviendrait un moyen plutôt qu'une fin, où la préoccupation du développement des hommes se substituerait à celle du développement des choses, où l'intégration territoriale horizontale remplacerait l'intégration fonctionnelle, verticale, des fonctions économiques et administratives, où la petite échelle l'emporterait sur la grande échelle, etc." (Cunha, 1988, p.185).

Prioriser l'aspect humain du développement implique nécessairement une plus grande ouverture de la part des élites locales face à la participation des citoyens, des nouveaux groupes sociaux et des associations diverses à la dynamique développementale de cette même localité. Selon Bassand et Guindani (1986), l'implication des nouveaux mouvements sociaux a pour effet de promouvoir le phénomène identitaire, de renforcer l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance de la population au territoire, ce qui favoriserait le dynamisme local. De plus, les auteurs Aydalot (1985) et Lévesque et Mager (1992) stipulent que le dynamisme et la qualité de vie d'une collectivité constituent des avantages comparatifs pour les entreprises locales ou étrangères désireuses de s'y établir.

Le tableau 1 met en évidence les caractéristiques sociétales que favorisent les deux conceptions du développement étudiées: le développement sectoriel et le développement territorial.

**Tableau 1**  
**Les conceptions du développement.**

Paradigme productiviste développement fonctionnel ou sectoriel	Paradigme existentiel développement territorial
<b>Valeurs</b>	
Efficacité Rationalité économique Individualisme Domination de la nature Priorité à l'avoir	Équité Rationalité sociale Solidarité Harmonie avec la nature Priorité à l'être
<b>Valeurs instrumentales</b>	
<i>Société</i>	
Centralisée Priorité à l'organisation à grande échelle Ordre	Décentralisée Priorité à l'organisation à petite échelle Tolérance
<i>Économie</i>	
Priorité à l'économie de marché Profit Risque Intérêt individuel	Priorité à l'économie mixte Satisfactions des besoins Sécurité Intérêts collectifs
<i>Politique</i>	
Structures autoritaires Hiérarchie Priorité à l'ordre établi	Structures ouvertes à la participation Autonomie Priorité à l'expérimentation sociale
<i>Espace</i>	
Concertation Développement par le haut Unipolarité	Dispersion Développement par le bas Polycentrisme
<i>Culture</i>	
Uniformisation Ethnocentrisme Sociocentrisme	Droit à la différence Relativisme culturel Relativisme culturel
<i>Nature</i>	
Exploitation des ressources	Prudence écologique
<i>Valeurs connaissances</i>	
Confiance à la science et à la technologie Séparation sujet/objet Objectivité Unidisciplinarité	Reconnaissance des limites de la science Intégration sujet/objet Pertinence Transdisciplinarité

**Source:** CUNHA, A. (1988). "Systèmes et territoire: Valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement", *Espace géographique*, # 3, p.185.

Le tableau 1 synthétise les deux conceptions du développement et démontre les valeurs et les débats que suscite la question du contrôle des richesses locales. Le déve-

loppement sectoriel préconise une approche productiviste privilégiant des valeurs à caractère économique, alors que le développement territorial préconise une approche existentielle privilégiant des valeurs à caractère humaniste. Suivant cette finalité première du développement, Cunha (1988, p.185) lie les valeurs du paradigme existentiel à cinq principes développementaux de base qu'il considère pertinents du point de vue humain:

1. Principe géographique de l'équité territoriale: pour faire face aux disparités entre les centres et les périphéries et assurer à chacun, où qu'il réside, les mêmes chances de satisfaire ses besoins fondamentaux;
2. Principe sociologique de l'équité sociale: pour faire face à l'inégalité sociale et assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des groupes sociaux les plus défavorisés;
3. Principe économique de la croissance endogène: pour faire face au développement par le haut et à la dépendance économique et assurer le plein développement des ressources locales;
4. Principe écologique de la préservation de l'écosystème: pour faire face à la destruction de l'environnement et assurer la reproduction des ressources naturelles dans le long terme;
5. Principe politique de l'autonomie territoriale: pour faire face à la concentration et à la centralisation des pouvoirs de décision et assurer la poursuite des finalités précédentes dans le respect de la diversité culturelle, du droit à la différence et de la territorialité.

Ces principes se qualifient de normatifs par rapport à l'économie, à la société et à l'espace. Ils constituent les prémisses de base d'une problématique du développement territorial."

En termes de réflexion sur le développement, une synthèse des postulats soutenus par les auteurs cités précédemment suggère que le développement puisse rétablir son ordre de priorité en considérant davantage l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être humain.

Afin de bien comprendre le sens accordé aux notions de qualité de vie et de bien-être, il est souhaitable de présenter une définition pour chacune de ces notions et d'y inclure la notion de niveau de vie. Pour ce faire, les définitions de Cunha (1988, p.193) permettent de bien identifier les caractéristiques propres à chacune de ces notions.

Selon cet auteur, le niveau de vie est défini par la quantité de biens et de services (marchands ou publics) mis à la disposition des individus. Quand à la qualité de vie, elle s'apprécie à partir d'indicateurs que l'auteur appelle "satisfacteurs". Ces indicateurs se situent en dehors de la sphère du marché ou de l'État (loisirs, qualité des relations de voisinage, des relations de travail, de vie familiale, de vie affective, et autres). De plus, la notion de qualité de vie rend compte des aspects négatifs liés à la dégradation du cadre physique (pollution, bruit, encombrement, dégradation de l'espace construit et autres). Pourtant, la qualité de vie inclut ces mêmes caractéristiques de l'environnement social et physique qui, lorsqu'ils ne sont pas dégradés, facilitent la satisfaction et le développement des besoins fondamentaux. Pour ce qui est de la notion de bien-être, elle implique le niveau de vie et la qualité de vie tels que définis, mais elle concède une plus grande importance à certains besoins qui peuvent être interprétés comme des aspirations et des droits fondamentaux, comme la participation à l'élaboration des décisions collectives, la justice, la liberté, l'identité culturelle, l'autonomie individuelle et collective.

Ces nouvelles considérations vont à l'encontre d'un développement purement axé sur des fondements économiques. Mais comme ces considérations ne peuvent être

négligées dans nos sociétés actuelles, il importe de revoir et de bien préciser quels doivent être les fondements du développement.

## 2.2 La culture et le développement territorial

Avant de traiter de la question du développement territorial en fonction de l'aspect culturel, il importe de préciser d'abord ce qu'est la dynamique sociale d'une collectivité mais, au préalable, la notion de culture doit être définie.

"La culture est un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées (c'est-à-dire de codes esthétiques, religieux, moraux, linguistiques, techniques, scientifiques, etc. ) qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte" (Rocher, 1969: dans Bassand et Guindani, 1982, p.19).

Bassand et Guindani (1982) sont d'avis que pour définir le rôle de la culture dans la dynamique sociale, il est fondamental d'ajouter aux dimensions énumérées par Rocher dans sa définition de la culture, la dimension mondiale. Ce nouvel aspect permet de globaliser la définition de départ. C'est d'ailleurs de plus en plus à partir d'une vision globale que les phénomènes humains, qu'ils soient individuels ou collectifs, doivent être traités pour bien en percevoir la dynamique.

Dans le but de bien comprendre la description de la dynamique sociale élaborée par Bassand et Guindani (1982, p. 20), il est utile de présenter les trois volets auxquels se réfèrent ces auteurs.

"«Le champ sémantique»: Il est formé de l'ensemble des systèmes de symboles, de signes et de signaux. C'est grâce à ce champ sémantique que les hommes communiquent entre eux.

«Les modes de connaissance»: La connaissance a une importance capitale parce que c'est à partir d'elle que sont élaborées des normes de comportement. La connaissance est donc un mode d'action sur les hommes et leur environnement.

«Les visions du monde»: le produit de la réflexion des religions, des philosophies et plus généralement des idéologies, fournissent un sens à l'action des hommes et leur permettent d'interpréter le monde. Des visions du monde découlent notamment des valeurs, des modèles, des normes, des attitudes. Les visions du monde contribuent à façonner la conscience d'un acteur."

En présentant un aspect aussi subtil que les idéologies et la conscience mais dont l'influence est si importante dans l'organisation des phénomènes individuels et sociaux, Bassand et Guindani (1982, p.21) précisent le phénomène culturel et tiennent compte des raisons profondes qui peuvent motiver une action ou une façon de faire. C'est d'ailleurs ce qu'ils affirment en soutenant que la dynamique sociale d'une collectivité est déterminée par l'interaction de ces trois dimensions:

"La culture spécifie une collectivité qui, en fonction de sa position dans un système englobant, se forge une synthèse originale des trois dimensions culturelles. Ce processus a lieu par l'intermédiaire des intellectuels en interaction avec les acteurs socio-économiques et socio-politiques qui eux-mêmes se définissent en fonction de leur histoire et de leur pouvoir. Cette synthèse délimite la capacité créatrice et novatrice d'une collectivité, sa faculté d'adaptation et sa volonté d'agir sur elle-même et sur son environnement. Bref, la culture fait exister une collectivité, elle en est la mémoire, elle contribue à forger la cohésion de ses acteurs, et elle légitimise leurs actions."

Un lien unit cette définition de la culture et la perspective du développement territorial. Puisque le développement territorial implique les citoyens, il ne peut se réaliser sans tenir compte des visions du monde de la population impliquée. La nécessité de

préciser la définition de la culture en fonction de cet aspect peut très bien s'appliquer à l'échelle du développement puisqu'en impliquant la population, un plan de développement ne pourra que considérer les motivations des citoyens.

### **2.3 Les aspects culturels du développement territorial: identité et autodéveloppement**

Le développement territorial peut présenter des aspects culturels qui s'apprécient par l'analyse des notions d'identité régionale, de mémoire collective, du sentiment d'appartenance au territoire, de la fierté de maîtriser son développement ainsi que celles de culture ascendante et descendante. Voici les éléments déterminants de chacune de ces notions.

La question du développement territorial implique la notion d'identité régionale (Bassand et Guindani, 1982; Pelégrino *et al.*, 1982; Ricq, 1982). Cette notion regroupe à son tour les notions du phénomène identitaire, de mémoire collective, de sentiment d'appartenance au territoire et de fierté de maîtriser son développement. Avant de définir brièvement chacun des termes regroupés dans cette première notion plus englobante, l'interaction du phénomène identitaire dans un contexte collectif et culturel doit être établi. Les auteurs Bassand et Guindani (1982) et Pelégrino *et al.* (1982) sont d'avis que l'identité régionale est forgée par le profil culturel d'une région mais qu'elle est aussi sociale. Ils soutiennent que l'identité régionale est définie par les corrélations qui existent d'une part, entre la dynamique interne de la collectivité et sa culture et, d'autre part, par les relations que la région entretient avec d'autres régions et avec la société globale. Ces auteurs arrivent à la conclusion que l'identité régionale est autant détermi-

née de l'extérieur que de l'intérieur (Bassand et Guindani, 1982; Péligrino *et al.*, 1982).

Le phénomène identitaire permet d'abord une prise de conscience, chez une population, de ses possibilités et de ses perspectives. Le regroupement de différents éléments, comme la mémoire collective, le sentiment d'appartenance, le mode de vie et autres, conduit au double processus de prise de conscience et d'action.

"L'identité, en fin de compte, constitue ce sceau spécifique qui marque l'ensemble des relations, des normes, des valeurs, des finalités que se donne et que vit un groupe; relations, normes et valeurs phénomène culturel, s'il en est qui ont trait au groupe lui-même comme territoire qu'il occupe. On peut donc dire qu'elle est à la fois le fruit et le levain de certaines formes d'organisation spatiale et d'organisation sociale, ou ce par quoi le groupe se regarde, ce comment le groupe se représente au travers des autres groupes" (Ricq, 1982, p.126).

La mémoire collective fait référence au passé épique et journalier d'une collectivité locale, oubliée dans un développement économique rapide et marginalisé par un rythme de vie établi dans les rapports avec l'extérieur. La mémoire collective constitue une étape de la conscientisation de la population face à son appartenance culturelle et donc de la continuité d'une société (Pelligrino *et al.*, 1982).

Le sentiment d'appartenance au territoire entretient un lien étroit avec la mémoire collective puisqu'il représente une des conséquences importantes de cette même mémoire. Il s'agit d'un autre aspect important de l'identification culturelle, susceptible de déclencher un processus d'innovation.

"Une région sociologiquement réelle est un produit historique, plus ou moins stable, qui a une réalité collective (et qui suppose donc un sentiment

d'appartenance) et une relation à l'espace (puisque toute société a sa figure)" (Ledrut, 1980, p.10).

La fierté de maîtriser son développement résulte du sentiment d'appartenance au territoire. C'est donc un autre élément permettant de spécifier la nature et le rôle de l'identification culturelle dans le développement local. À ce sujet, il a été écrit que la fierté de maîtriser son développement:

"se manifeste entre autres par la revendication «vivre, travailler et décider au pays!». Elle stimulera leur solidarité. Elle renforcera leur résistance contre la pénétration excessive d'éléments extérieurs, ainsi que contre ce qui apparaîtra comme une menace par rapport à la spécificité régionale" (Bassand et Guindani, 1982, p.24).

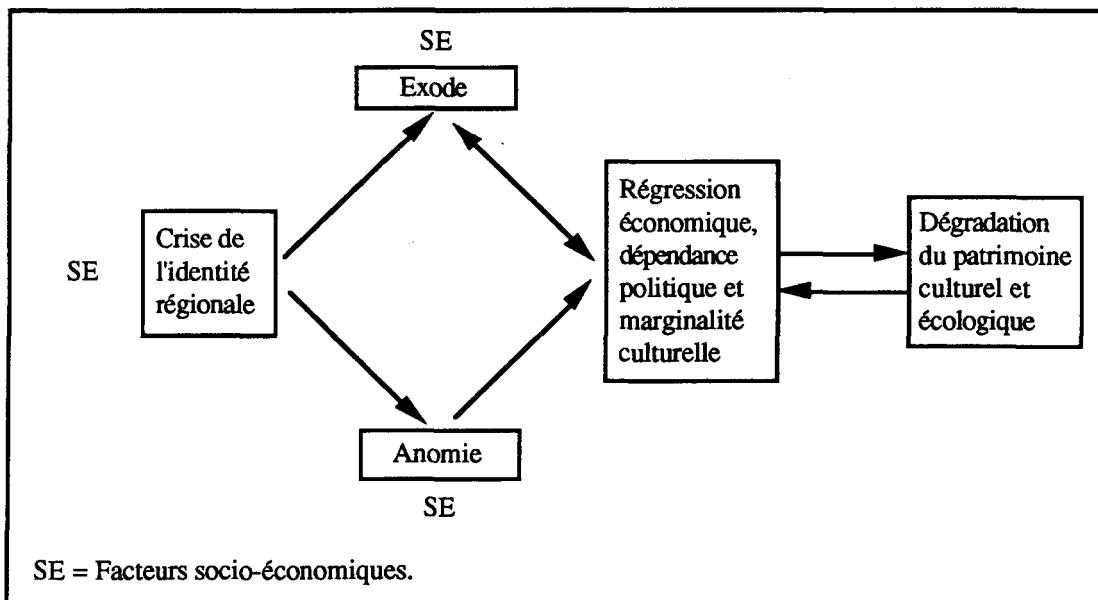
Dans le but de bien comprendre les influences de la culture dans le développement des collectivités locales, il est important de distinguer les notions de culture descendante et de culture ascendante et de définir ces deux concepts. Selon les auteurs consultés, la culture descendante provient des grands centres et tend à se propager sur l'ensemble du territoire qui se situe sous son influence, alors que la culture ascendante est le fruit de la mémoire collective d'une collectivité et correspond au territoire sur lequel celle-ci exerce son influence.

Pour avoir une influence importante dans le développement d'une région, l'identité régionale doit résulter de la logique de la permanence et du changement. De plus, elle doit être constituée d'un amalgame d'éléments culturels et sociaux d'une région et de l'ensemble du monde.

Une identité régionale axée uniquement sur le monde extérieur n'est plus une identité régionale. De ce fait, les gens, ne s'identifiant plus à la région, la quittent pour

une autre qui correspond davantage à leurs aspirations. Bassand et Guindani (1982) associent le développement économique exogène à la perte de l'identité régionale au profit d'une identité centrale et au maldéveloppement imposé par les régions centrales aux régions périphériques. Ces auteurs soutiennent que la perte de l'influence économique et politique est directement liée à la perte d'identité culturelle des régions (fig. 1).

"Les premières, les régions centrales, ont la forme d'une immense pompe aspirante de capitaux, de main-d'oeuvre, de technologie. Les secondes, les régions périphériques, sont l'envers des premières: des pompes refoulantes. Le modèle culturel des premières tend à s'imposer aux secondes. Ainsi, petit à petit, ces dernières perdent non seulement leur autonomie économique et politique, mais encore leur identité" (Bassand et Guindani, 1983, p.14).



Source: Guindani et Bassand (1982), p.184.

**Figure 1:** Scénario du maldéveloppement régional.

La figure 1 illustre le processus qui mène au maldéveloppement régional comme conséquence des politiques de croissance économique qui proviennent de la théorie des pôles de croissance. Ces politiques engendrent une structuration du territoire qui cor-

respond à une relation centre-péphérie et à une logique de développement inégal et de dépendance.

"Ces transformations mettent en crise l'identité régionale. Les conséquences de cette dernière sont doubles; d'une part, accélérer l'exode des capitaux et des habitants et, d'autre part, susciter anomie et alienation des acteurs qui restent. Exode, anomie et alienation, à leur tour, augmentent les trois maux des régions périphériques, à savoir la régression économique, la dépendance politique et la marginalité culturelle. Toutes trois sont souvent accompagnées d'une dégradation du patrimoine culturel et écologique. Le cercle vicieux ne saurait être plus systématique" (Bassand et Guindani, 1982, p.184).

Par ailleurs, une identité régionale qui serait uniquement centrée sur la mémoire collective et sur son histoire serait une identité sclérosée, fermée sur elle-même et de ce fait, la région serait aussi sujette au maldéveloppement.

"À trop rapprocher l'identité des invariants spatiaux et temporels d'une mémoire collective figée, dans le temps et l'espace, le risque est grand d'établir une cassure entre cette identité et le développement régional, entre le sentiment d'appartenance et le dynamique économique" (Ricq , 1982, p.127).

"Il n'y a pas d'identité sans à la fois continuité et mutabilité. Si l'identité régionale n'est que continuité, elle devient fatalement, dans un contexte en changement, repli sur soi-même et déni de soi-même. Une identité qui mène les acteurs d'une région à refuser le monde devient donc une grave mystification. Elle contribue à marginaliser cette région" (Bassand et Guindani, 1982, p.25).

Dans la perspective du processus local du développement, les arguments présentés ci-dessus ont démontré que tant la culture ascendante que la culture descendante ne peuvent se passer totalement l'une de l'autre. "Aucune culture ne peut se passer d'éléments innovants" (Poche, 1983). Dans cette phrase réside toute la problématique essentielle pour permettre le maintien de la culture locale (ascendante) comme base du

processus d'autodéveloppement. Non à la marginalisation et oui au droit à la différence. La notion de luttes identitaires élaborée par Bassand et Guindani (1982), permet de comprendre comment utiliser des éléments innovateurs induits dans la culture descendante afin de dynamiser la population locale, sans pour autant perdre le contrôle de son identité.

La notion de luttes identitaires fait référence à l'identité régionale défensive et à l'identité régionale offensive. Il s'agit en quelque sorte de lutter contre la domination tout en adoptant les éléments innovateurs induits dans la culture descendante, qui, une fois contrôlés, renforceront le sentiment d'appartenance de la population locale.

"L'identité d'une région peut être défensive: elle brandit la bannière de l'identité pour résister au changement, ou pour lutter contre une domination étrangère. C'est ce que nous appelons aussi la résistance culturelle. Mais l'appel à l'identité peut passer de la résistance à l'offensive: ce serait par exemple le cas dans une région où les acteurs, tout en défendant l'identité culturelle, élaborent et s'efforcent de promouvoir des projets sociopolitiques et de développement autonome" (Bassand et Guindani, 1982, p.25).

L'identité défensive résistera contre la domination et le changement négatif et les éléments innovants apportés par la culture descendante font l'objet d'une appropriation et d'une utilisation par les forces endogènes pour se "façonner une identité, source de fierté et de solidarité" (Bassand et Guindani, 1983). Les moyens de ces luttes seront essentiellement ceux qui permettront le maintien de la culture locale comme instrument d'autodéveloppement (Poche, 1983).

## 2.4 Le partenariat

Dans une vision partenariale du développement, différentes conceptions de cette notion se côtoient. Parmi ces conceptions, celle du partenariat examiné en fonction du développement local permet d'arriver à celle du partenariat territorialisé.

### 2.4.1 Le partenariat dans le développement local

Dans un contexte de mondialisation de l'économie et de perte de l'influence socio-économique des États, la socialisation du local et la maîtrise locale du développement deviennent un aspect de la régulation globale de la société:

"les espaces nationaux ne constituent plus les meilleurs cadres pour une gestion efficace des pressions économiques, insérées dans une dynamique de plus en plus internationale, et des pressions sociales, liées progressivement aux cadres de vie et donc de plus en plus localisées. En ce qui concerne la gestion du social, le référent local devient plus mobilisateur et plus efficace que le référent national" (Klein, 1992, p. 10).

Le développement local serait sur le point de devenir l'instrument d'une institutionalisation d'un nouveau rapport social, qui se diffuserait à travers le partenariat (Lévesque et Mager, 1992). De plus, le partenariat a la particularité de susciter un compromis négocié. Ce compromis est le fruit de l'insertion des nouveaux mouvements sociaux dans le processus décisionnel du développement.

"Le partenariat ne repose donc pas sur le consensus mais sur le compromis entre acteurs et groupes sociaux qui se différencient aussi bien par leur position idéologique que par leur position dans le système de production" (Lévesque et Mager, 1992, p.27).

Le dynamisme suscité par le partenariat entre les pouvoirs locaux et les nouveaux mouvements sociaux stimulerait "les identités positives amenant les groupes sociaux à se redéfinir territorialement" (Klein, 1992). De plus, ce type de partenariat peut se définir comme une réponse de la population locale à la marginalisation, au désengagement de l'État et à la crise de l'État-nation.

"Comme une perspective face à la privatisation des institutions publiques et parapubliques, les entreprises et les organisations représentatives des communautés locales, inspirées, il est vrai, par des motivations différentes, peuvent néanmoins converger et susciter des dynamiques susceptibles d'infléchir, voire de retourner les tendances à l'exclusion issues des politiques néolibérales. Les communautés locales peuvent ainsi se voir dynamisées" (Klein, 1992, p.14).

L'approche partenariale, telle que définie par les auteurs cités précédemment, préconise des espaces de coopération et de solidarité plus prêts des réalités sociales, l'association de l'action sociale au territoire, l'implantation de réseaux de communication entre les organisations, la reconnaissance de l'autonomie et de l'identité locale, la convergence des stratégies publiques et privées, la mobilisation de la population et ses ressources, y compris les mouvements sociaux dont les répercussions se situent principalement dans la gestion du social, la décentralisation des pouvoirs, la création d'emplois, et la préservation des écosystèmes. Tout ceci, dans le but de favoriser la participation de la collectivité au développement local.

Gagnon et Klein (1991) identifient cinq conditions qui doivent être satisfaites pour que le partenariat ne devienne pas un simple cadre de gestion des rapports sociaux au profit des élites dirigeantes.

- La première de ces conditions concerne la nécessaire équité entre les partenaires. Ceux-ci doivent avoir des droits et des devoirs réciproques, ainsi que des pouvoirs et des responsabilités comparables. Ils doivent tous retirer des avantages tangibles ou intangibles de même importance.
- La deuxième condition interpelle le consensus entre les partenaires, eu égard aux programmes et aux orientations établis dans la démarche partenariale, ainsi que leur participation à la mise en oeuvre de ces programmes.
- La troisième condition concerne le rôle central que doit avoir l'initiative locale. Cette initiative doit être nourrie par une identité locale forte et par la mobilisation des populations concernées.
- La quatrième condition fait appel à l'ouverture de l'État, qui doit combiner la déconcentration administrative avec la décentralisation du pouvoir.
- La cinquième condition concerne les structures de pouvoir local (municipalités régionales ou locales, conseils, communes, etc.). Celles-ci semblent bien placées pour veiller au respect des conditions établies entre les partenaires afin de créer de nouvelles conditions de développement et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Le type de partenariat qui est le plus susceptible de favoriser un développement centré sur les besoins des citoyens serait un partenariat qui fait appel à la mémoire collective, à la force identitaire de la collectivité et à la fierté de ces mêmes citoyens. Bref,

un consensus négocié des acteurs locaux sur la nécessité de contrôler leur développement serait à la base d'un tel processus.

Le local est de plus en plus perçu comme un espace privilégié favorisant le développement d'activités économiques et sociales. Il est intéressant de constater qu'avec les changements sociaux, les populations locales sont appelées à se prendre en main. Toutefois, après quatre décennies de marginalisation, les populations locales se voient encore offrir des types de développement qui ne correspondent pas toujours à leur mode de vie.

Pour contrôler le développement localement, le partenariat peut s'avérer un bon instrument mais il exige, pour être efficace, la participation active de la population. De là découle l'importance de la mémoire collective, de l'identité culturelle locale et de l'appartenance de la population à sa localité.

#### **2.4.2 Le partenariat territorialisé**

À partir de la conceptualisation du partenariat de Gagnon et Klein (1991), peut se comprendre un type de partenariat qui pourrait être qualifié de territorialisé. Les différents acteurs sociaux, les organismes et les pouvoirs locaux constituent les acteurs de ce type de partenariat. Le partenariat pourrait aussi être un facteur de renforcement du sentiment d'appartenance de la communauté, par la concrétisation et l'intégration d'idées nouvelles marginalisées par rapport à la normalité de la culture locale, ceci afin d'augmenter les critères de normalité et le seuil d'acceptation de nouvelles idées par cette même localité (Bassand *et al.*, 1986). Une population locale plus ouverte aux idées

nouvelles pourrait s'impliquer davantage, ce qui faciliterait le décollage de nouveaux projets dans les secteurs culturels, économiques ou politiques.

À partir de la spirale innovationniste de Bassand *et al.* (1986), on pourrait poser l'hypothèse que le blocage de la fonction novatrice de l'innovation culturelle locale, provoquée par l'action statique des pouvoirs locaux, pourrait être contré par le partenariat territorialisé. En effet, par sa capacité de raffermir le sentiment d'appartenance de la population au territoire, le partenariat territorialisé viendrait ici renforcer la nouvelle dynamique locale, qui est le résultat du processus de l'innovation culturelle locale.

## **CHAPITRE III**

**Le modèle conceptuel:  
la spirale de l'innovation culturelle**

Nous avons choisi d'étudier l'innovation culturelle locale et son effet sur le développement local à partir d'une monographie portant sur un cas d'une innovation culturelle. Le cas à l'étude est celui de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", fresque historique présentée à Ville de La Baie. Mais le lien entre la théorie et son application exige également que les éléments théoriques à la base de l'analyse soient clairement identifiés. Le cadre méthodologique de cette recherche comprend donc la structure théorique sur laquelle s'appuiera ensuite l'analyse des événements.

L'analyse du cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" repose sur les éléments théoriques d'un modèle établi par Bassand *et al.* (1986)<sup>1</sup>. Cet auteur a élaboré sa théorie du développement local en prônant la prise en charge du développement par la population concernée. Ces éléments théoriques visent à rendre une population consciente de ses possibilités de développement. Cette orientation implique nécessairement des conséquences importantes par rapport à tout l'aspect décisionnel du développement local. Voici comment s'articulent les concepts qui composent cette théorie dont la base repose sur le principe du phénomène identitaire défini dans le chapitre précédent, principe qui implique les notions de mémoire collective, du sentiment d'appartenance, de la fierté de maîtriser son développement et de luttes identitaires. Ces notions ne seront pas reprises ici, bien qu'elles soient nécessairement le point de départ du modèle conceptuel qui suit.

---

<sup>1</sup> L'auteur de cette étude a eu la chance de consulter le professeur Bassand sur plusieurs aspects de son modèle, à l'occasion de son court séjour à Chicoutimi au mois de septembre 1991. Ceci a permis de compléter la lecture de son oeuvre.

### 3.1 L'innovation culturelle locale

Le phénomène identitaire étant l'élément déclencheur, une innovation culturelle locale peut se définir comme une activité motrice pour le développement de la collectivité locale. Elle est motrice dans le sens qu'une innovation culturelle locale est une expérience culturelle nouvelle, induite par des personnes innovatrices ou par un groupe innovateur, aidée par la promotion d'une ou de plusieurs personnes influentes dans leur milieu. Cette expérience est réalisée par la population de cette même collectivité sous l'influence d'animateurs professionnels ou amateurs. De plus, selon le modèle théorique, pour qu'elle soit motrice, l'innovation culturelle locale se doit d'avoir des conséquences sur l'ensemble de la population locale. Afin de bien comprendre la notion d'innovation dans le modèle de l'innovation culturelle locale, Bassand *et al.* (1986) souligne l'importance de distinguer les significations et les implications des notions d'innovation, d'invention et de création. Selon lui:

"Ces deux dernières notions contiennent les notions de «génèse», de «naissance», parfois de «révolution». L'innovation, quant à elle, est la reprise, le lancement d'une idée nouvelle, et éventuellement sa propagation et sa diffusion " (Bassand *et al.*, 1986, p.51).

Dans le but de faciliter l'identification d'une innovation culturelle locale, Bassand *et al.* (1986) a établi sept conditions permettant d'attribuer à un événement le titre d'innovation culturelle locale. Voici comment ces conditions se présentent:

- "1. Avoir pour objectif d'inventer des stratégies en vue d'obtenir de véritables changements dans la qualité de la vie des habitants du lieu.
2. Tendre à susciter une large participation populaire, fondée sur une communauté d'intérêt et de culture ou contribuer à en créer une.

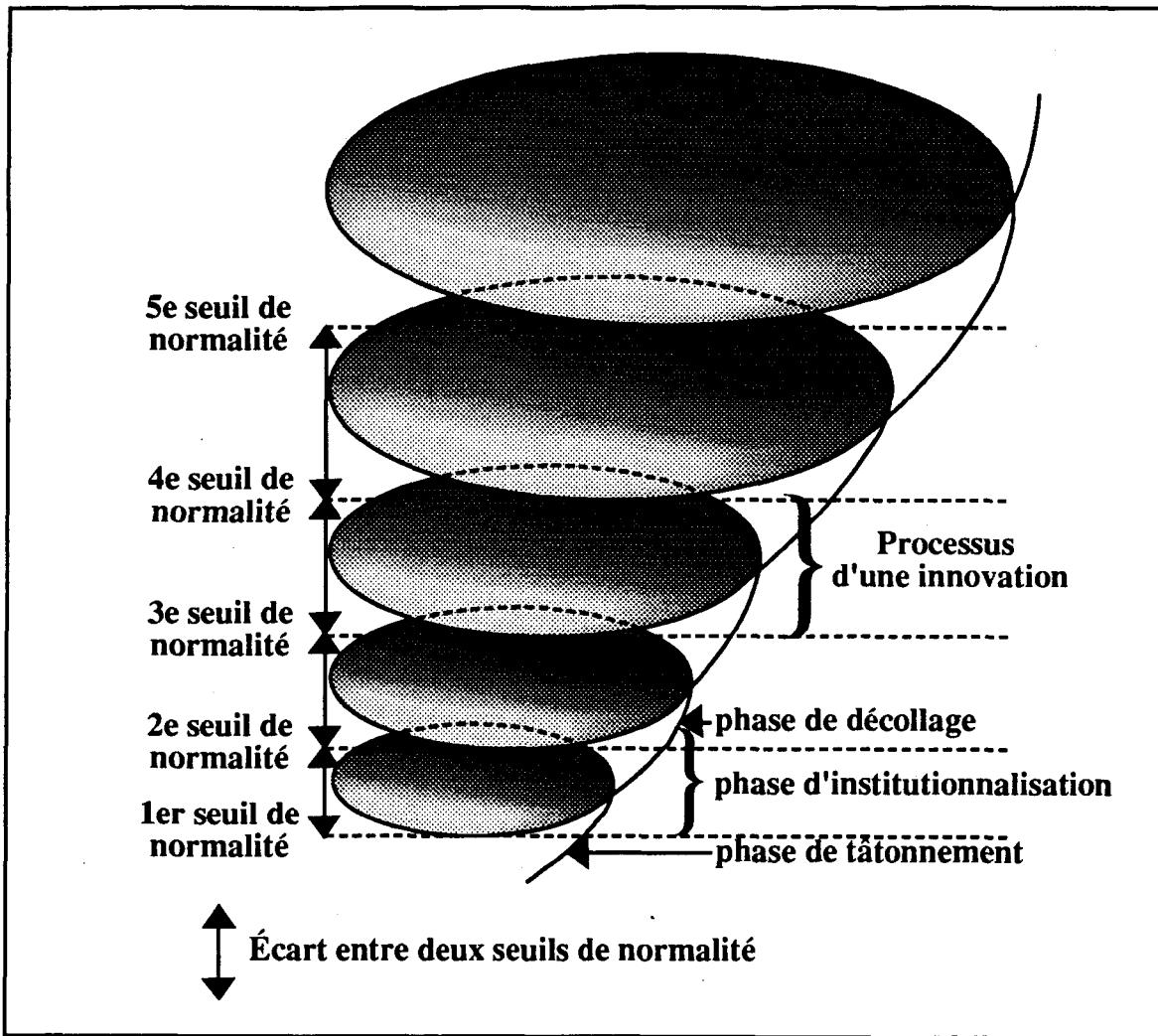
3. Être conçues de telle manière que les possibilités qu'elles offrent soient réparties équitablement entre les gens vivant dans ces lieux.
4. S'adresser à des gens de tous âges et de toutes catégories sociales en mettant l'accent sur celles qui sont les plus défavorisées du point de vue culturel.
5. Reposer sur une coopération entre différents secteurs de la société locale et inclure des associations et des groupes de base.
6. Intéresser artistes, animateurs, spécialistes de médias, etc. et des autorités locales responsables des affaires culturelles.
7. Être menées au sein d'une unité territoriale permettant l'existence d'un réseau social et des possibilités de contacts fréquents entre les gens."

Les innovations culturelles locales, par leurs actions inspirant une prise de conscience identitaire du milieu, sont supposées instruire le citoyen sur les processus permettant de construire une société plus ouverte et démocratique. Ces innovations peuvent se conceptualiser selon le modèle de la spirale de l'innovation culturelle locale.

### **3.2. Le modèle de la spirale de l'innovation**

À partir du principe de l'innovation culturelle locale, peut s'élaborer un modèle du processus de développement en forme de spirale. Cette spirale innovationniste implique que les conséquences engendrées par l'innovation culturelle locale soient responsables de la modification des critères de normalité et du seuil d'acceptation de nouvelles idées au sein de la collectivité locale.

Un modèle de l'innovation culturelle ne peut être linéaire puisqu'un tel processus implique une suite d'étapes qui ne se déroulent pas nécessairement dans un ordre défini. C'est pourquoi le modèle de l'innovation culturelle de Bassand est conçu comme une spirale (fig. 2).



**Figure 2:** La spirale innovationniste.

À la base de la spirale, donc au tout début du processus dynamique de l'innovation, se trouve un état de normalité collective où les valeurs déjà en place dominent. Une innovation représente un anneau de la spirale provoquant l'implantation d'une nouvelle normalité et donc un changement social.

Le changement des valeurs de base crée ainsi un écart entre les contextes culturels à l'intérieur desquels les innovations s'amorcent. Un état inédit de normalité collective

se retrouve ainsi à la base de chaque anneau puisque les nouvelles idées entrent nécessairement en confrontation avec celles qui ont été établies pour constituer la nouvelle normalité. Le processus de la spirale implique donc que chaque innovation ait un point de départ différent puisqu'elle prend sa source dans un contexte culturel toujours en mouvement.

Chaque anneau de la spirale est constituée de trois phases:

**A. La phase de tâtonnement:**

Cette phase est caractérisée par la circulation d'idées nouvelles marginalisées par rapport à la normalité de la culture locale. Les idées nouvelles sont intégrées à la collectivité locale en passant d'un champ culturel individuel à un champ social.

**B. La phase d'institutionnalisation:**

Dans cette phase, l'innovation culturelle locale est reprise par les organisations et les pouvoirs locaux. Deux scénarios sont alors possibles. Dans le premier, les organisations et les pouvoirs locaux jouent leur rôle traditionnel, ce qui a pour effet de renforcer la normalité culturelle locale. Par cette action, ils étouffent la fonction novatrice de l'innovation culturelle locale, ce qui entraîne l'échec et la perte d'une dynamique locale. Dans le deuxième scénario, les organisations et les pouvoirs locaux refusent de jouer leur rôle traditionnel et donnent naissance à une nouvelle phase novatrice.

**C. La phase de décollage:**

La nouvelle dynamique locale, résultat du processus de l'innovation précédente, a pour effet de modifier vers le haut le seuil de normalité. Les gens deviennent ainsi plus ouverts aux idées nouvelles, ce qui facilite le décollage de nouveaux projets.

Les trois phases du modèle peuvent se retrouver à l'intérieur de chacun des anneaux de la spirale qui représentent, pour leur part, des innovations réussies. Cette spirale ne prend donc pas en considération les innovations qui ont conduit à des échecs. Le positionnement de ces trois phases dans la spirale innovationniste est illustré dans la figure 2.

La phase de tâtonnement se situe au même niveau que le seuil de normalité. C'est à ce moment que de nouvelles idées circulent dans un contexte de normalité collective déjà établi. Mais la phase de tâtonnement va au-delà de cet état de normalité collective puisqu'elle provoque un début d'intégration des nouvelles idées, d'abord individuelles, les menant à un niveau d'acceptation collectif. Cette phase déséquilibre l'ordre établi en remettant en question le seuil de normalité. La phase de tâtonnement constitue l'amorce d'une innovation culturelle et enclenche tout le processus innovationniste.

Quant à elle, la phase d'institutionnalisation représente à elle seule l'anneau presqu'entier puisqu'elle comprend tout le processus des changements idéologiques et sociaux inhérents à l'innovation culturelle qui prend forme peu à peu. C'est alors que les institutions et les pouvoirs locaux s'impliquent graduellement dans le projet amorcé lors de la phase de tâtonnement.

Finalement, la phase de décollage s'illustre comme un tremplin qui permet au seuil de normalité de s'élever grâce aux conséquences de l'innovation qui vient de se réaliser. Le contexte décisionnel dans lequel s'amorceront de nouvelles initiatives se voit ainsi modifié, ce qui engendre un mouvement dans les idéologies qui sont à la base

des différents projets. Mais pour être en mesure de progresser dans le processus, il faut nécessairement que l'innovation réussisse.

Dans son ensemble, la spirale innovationniste est directement liée à la dynamique culturelle de la communauté locale. En effet, cette spirale innovationniste implique que les résultats positifs de l'innovation culturelle locale influencent directement la dynamique culturelle en modifiant les critères de normalité, entraînant l'élévation du seuil d'acceptation de nouvelles idées au sein d'une collectivité. De ce fait, les innovateurs seront encouragés à présenter leurs idées engendrant ainsi un nouveau cycle de la spirale innovationniste. La population locale devient, par conséquent, plus entreprenante et exerce une pression sur ses représentants politiques qui doivent ajuster leur action aux pressions du milieu. De par son action sur la dynamique culturelle, la spirale innovationniste favorise une plus grande démocratie et peut résulter en une prise de conscience sur les choix de développement de la localité.

"Les expériences d'innovations culturelles suscitent une dynamique culturelle locale qui va bien au-delà de l'idée première et surtout qu'elles sont à l'origine d'un décloisonnement et d'une ouverture significatifs du culturel sur les secteurs économiques et politiques de la collectivité locale" (Bassand *et al.*, 1986, p.121).

### **3.3 Les acteurs de la spirale innovationniste**

Bassand *et al.* (1986) identifie cinq types d'acteurs impliqués dans le processus de la spirale innovationniste:

**A. L'innovateur:**

Cette personne est jeune, prête à foncer, ouverte aux sollicitations. Elle possède un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne des gens de son entourage. Elle est constamment en quête d'informations et de contacts. Elle est très mobile spatialement. Financièrement bien pourvu, l'innovateur bénéficie d'un statut social élevé. Cet acteur est relativement marginalisé dans la communauté locale.

**B. Le premier adoptant:**

Ce type d'acteur possède à peu près les mêmes caractéristiques sociales que l'innovateur. Toutefois, il est mieux intégré à la communauté, ce qui fait de lui un exemple à suivre aux yeux de la population locale et un interlocuteur privilégié pour les vulgarisateurs et autres conseillers.

**C. L'adoptant précoce:**

C'est une personne moyennement fortunée qui détient ses informations d'experts internes ou externes à la collectivité.

**D. L'adoptant tardif:**

Il a besoin de beaucoup de temps de réflexion avant d'adhérer à un nouveau projet. Il possède un revenu plutôt modeste et ne se laisse pas influencer facilement par les médias.

**E. Le retardataire:**

C'est un traditionnel avec un revenu modeste. Il est attaché au passé et respectueux des valeurs locales. Ses informations proviennent d'un réseau familial et du voisinage.

Cinq variables se dégagent des acteurs de la spirale innovationniste: l'âge, le niveau de scolarité, le revenu, le degré d'intégration sociale et la source d'information.

Le modèle qui vient d'être présenté permet d'apprécier, sinon d'évaluer sur un plan qualitatif, bien sûr, les répercussions des entreprises culturelles sur les communautés locales et ce, en particulier sur l'identité, le sentiment d'appartenance et le dynamisme social.

Nous appliquerons ce modèle à l'étude de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" présentée à Ville de La Baie. Cette étude permettra d'établir les différentes étapes de l'événement tout en démarquant les modifications des critères de normalité et du seuil d'acceptation de nouvelles idées qui en découlent.

La mise en relation de la théorie de Bassand et du cas vécu à Ville de La Baie implique obligatoirement que les différents acteurs de cette entreprise régionale soient identifiés. Il sera donc question de l'innovateur, du premier adoptant, de l'adoptant précoce, de l'adoptant tardif et du retardataire lors de l'analyse.

Finalement, cette analyse ne peut négliger de traiter du concept de partenariat si important dans la théorie du développement local. L'entreprise de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" sera alors analysée au regard de la classification de Gagnon et Klein (1991) qui définit différents types de partenariat d'après les acteurs et leur implication dans le développement local. Mais avant tout, passons à la monographie qui permet de dévoiler les principales facettes du cas étudié.

## **CHAPITRE IV**

**La Fabuleuse Histoire d'un Royaume**

Le but du présent chapitre est d'étudier un cas: celui de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en tant qu'entreprise culturelle pouvant contribuer au développement de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et plus particulièrement de Ville de La Baie. La méthode utilisée est celle de la monographie: soit l'étude détaillée et exhaustive de cette entreprise conçue, réalisée et implantée à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les informations utilisées dans ce chapitre proviennent d'une revue de presse comprenant tous les articles de la presse écrite, dont le dossier a été constitué grâce à la collaboration du directeur des services des loisirs de Ville de La Baie, Claude Simard. Cette revue de presse regroupe tous les articles ayant paru entre 1986 et 1990 dans la région, au Québec et même à l'extérieur du Québec. Aux informations disponibles dans la presse écrite, s'ajoutent les entrevues radiophoniques et télévisées. Pour compléter l'élaboration de la monographie, des entrevues structurées mais non directives ont été effectuées auprès du promoteur et du directeur de cette pièce, Ghislain Bouchard, du responsable de la production, Claude Simard, du directeur de plateau, Stan D'Haese et d'autres participants à la mise sur pied de l'expérience.

Ce chapitre décrira plusieurs aspects de la fresque historique présentée à Ville de La Baie. Dans le cinquième chapitre, nous procèderons à son analyse à l'aide des principaux éléments du modèle élaboré par Bassand. Cette étape subséquente visera plus particulièrement à identifier les concordances entre le cas étudié et le modèle retenu pour cette analyse.

#### **4.1 L'événement déclencheur: le 150<sup>e</sup> anniversaire de la région**

En 1988, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fêtait son 150<sup>e</sup> anniversaire. Ville de La Baie, qui se targue d'être le premier lieu, en 1838, à avoir été développé dans la région, est désignée pour débuter les festivités<sup>1</sup>. Ville de La Baie a donc l'intention de profiter de l'occasion pour modifier les habitudes des touristes qui visitent la région. Il est grand temps que ceux-ci s'arrêtent chez elle plutôt que seulement y passer en faisant le tour du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soutient-on. Ville de La Baie créa, pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la région, "la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean", Corporation ayant pour mandat de concevoir et d'organiser la fête commémorative de 1988<sup>2</sup>.

Au printemps 1986, la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire demande à Ghislain Bouchard de coordonner les activités culturelles des fêtes du 150<sup>e</sup>. Fort de son expérience<sup>3</sup>, vieux routier du théâtre régional et aussi un peu las de faire le théâtre des autres, Ghislain Bouchard se propose d'écrire et de mettre en scène un spectacle

<sup>1</sup> À ce sujet, le conseil municipal de Ville de La Baie émettait l'avis "qu'il serait logique de démarrer à La Baie, berceau historique du Saguenay, une fête qui réunirait et ce, à la grandeur de la région, les Saguenéens et Jeannois" (Lalancette, avril 1991).

<sup>2</sup> La Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc. fut créée le 9 décembre 1985. Pour les deux premières années d'existence de la Corporation, Ville de La Baie a contribué à son budget d'opération en lui accordant la somme de 113 800 dollars pour la première année et la somme de 117 500 dollars pour la seconde année. Le mandat de la Corporation se situe au niveau de l'organisation et de la sanction d'une pléiade d'activités soulignant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la région et cela, sur l'ensemble de son territoire (Lalancette, avril 1991).

<sup>3</sup> Trente années de vie artistique au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec pour compagnons de travail Gilles Vigneault, Denise Proulx, Albert Milaire, Yvon Deschamps, Michel Dumont et Pauline Martin.

historique à grand déploiement se situant dans la lignée des spectacles historiques de l'époque du centenaire de la région en 1938, appelés à ce moment "pageants"<sup>4</sup>.

Bouchard puise son inspiration "d'événement à grand déploiement" des spectacles en plein air présentés en Europe, plus précisément en France et en Angleterre, par exemple: "Les féeries de l'histoire" et "Le fil d'Ariane", présentés en France. Ce type de spectacles est qualifié d'événement à grand déploiement parce qu'il fait appel à diverses techniques de scène telles le cinéma, le théâtre et l'opéra. Il s'agit de spectacles "sons et lumières" qui se déroulent généralement en plein air tout en utilisant l'environnement ambiant, tel un château ou une étendue d'eau, en guise de décor. L'auteur tira aussi son inspiration des pageants que la région a connus lors des fêtes commémoratives qui se sont déroulées dans le cadre des festivités du centième anniversaire des villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il est opportun de souligner la participation de la population aux pageants de 1938 qui ont été montés par Laurent Tremblay. Ces pageants ont été présentés dans les villes de La Baie (1938), de Chicoutimi (1942), de Desbiens (1947) et de Jonquière (1947). Ils ont connu un tel succès à l'époque que les gens de la région en parlent encore aujourd'hui. Les pageants de l'époque:

"avaient de quoi attirer l'attention du Québec tout entier. Plus de 100 000 citoyens de ces villes et villages environnants avaient pu assister à *Mon fleuve et ma cité*, à *P'tits gars* ou aux pageants historiques donnés par des milliers d'acteurs et de figurants" (Tourangeau, *Progrès-Dimanche* 1989).

---

<sup>4</sup> Les pageants étaient l'expression populaire pour décrire les spectacles historiques à grand déploiement de l'époque, en 1938.

C'est suite à l'invitation de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire que Ghislain Bouchard a écrit, en 1986, un premier scénario du spectacle "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Tout comme les pageants du centième anniversaire de la région, le scénario de "La Fabuleuse" se veut le reflet théâtralisé de l'histoire régionale. L'auteur entend toutefois insister sur le rôle qu'a joué le Saguenay dans la colonisation du territoire mais aussi dans l'esprit des Saguenéens et des Jeannois dans leur sentiment d'identité et, surtout, dans les représentations qu'ils se font d'eux mêmes.

"Les gens qui sont arrivés au Saguenay ne connaissaient pas de frontières, ils n'avaient aucune barrière. Les gens s'installaient, partaient à la chasse à l'original lorsqu'ils le voulaient. Une grande liberté! Le Saguenay a forgé les esprits des hommes et des femmes qui y habitent et y vivent. Les gens d'ici ont un tempérament qui leur est propre. Ils sont restés un peu courageux des bois. Ils ont gardé un caractère très entreprenant. Ils ont tendance à engendrer des choses nouvelles, originales. Les gens créent au Saguenay. Les gens ont du talent. Ils n'ont pas de complexe. Nous n'avons pas peur d'affirmer notre présence. C'est peut-être ce qui explique que la ferveur nationaliste persiste au Saguenay contre vents et marées. C'est très nationaliste ici!" (Bouchard: dans Vear, *La Presse*, 1991).

Ghislain Bouchard est l'initiateur de l'événement. Il a dû, dans un premier temps, convaincre et s'entourer de spécialistes des activités culturelles originaires de partout dans la région. En 1987, le comité organisateur de "La Fabuleuse" compte 35 personnes provenant du milieu universitaire et des institutions culturelles régionales.

#### **4.2 L'auteur et metteur en scène: Ghislain Bouchard**

Directeur de l'École de français langue seconde à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'auteur de "La Fabuleuse" s'est toujours intéressé au théâtre. Le théâtre, c'est la passion de Ghislain Bouchard. Au cours de ses trente années de vie artistique au Sa-

guenay-Lac-Saint-Jean, il a eu comme compagnons de travail Gilles Vigneault, Denise Proulx, Albert Milaire, Yvon Deschamps, Michel Dumont et Pauline Martin, tous des grands noms de la scène artistique québécoise. Toutefois, la fierté qu'il ressent d'être Saguenéen lui a fait préférer sa région natale à la grande ville. Ce sentiment de fierté, il veut le faire partager à ses contemporains. Voilà d'où il a puisé la motivation de créer et de réaliser la plus imposante fresque historique jamais montée dans la région:

"...stimuler les gens, dire combien la population a du cran. Je suis en amour avec la plus belle région du monde et il faut le dire pour offrir aux gens un sentiment de fierté légitime" (Robert, *Le Réveil*, 1989).

Selon le narrateur de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", le comédien Michel Dumont, aucun autre que Ghislain Bouchard aurait pu imaginer et réaliser une telle production. De l'avis d'un acteur bénévole de la pièce et à la fois compagnon de travail de l'auteur à l'Université du Québec à Chicoutimi, Jean Wauthier, devenu d'ailleurs président du Conseil Régional de Concertation et de Développement (C.R.C.D.), l'auteur est un homme exigeant qui n'accepte aucun compromis au travail. À ce sujet, il ajoute que le réalisateur n'avait pas le choix puisqu'il avait à travailler avec 150 personnes, toutes bénévoles, sans beaucoup d'expérience théâtrale. Il devait donc être rigide avec ces bénévoles pour atteindre ses objectifs.

Le professionnalisme de Ghislain Bouchard lui a valu le prix François-Larochelle pour la conception et la mise en scène de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", prix qui lui a été remis par l'Association touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'occasion du 5<sup>e</sup> concours des Grands prix du tourisme québécois. Le choix du jury a été motivé d'une part, et ceci doit être souligné, par le vif sentiment d'appartenance que

"La Fabuleuse" a suscité chez la population et, d'autre part, pour l'ajout d'une attraction touristique permanente de premier plan dans le circuit régional. Le Prix François-Larochelle a été créé en 1984 par le ministre du tourisme dans le but de valoriser et de souligner l'apport marquant d'intervenants touristiques de chacune des régions du Québec. Les participants du 5<sup>e</sup> gala ont ovationné le concepteur et le metteur en scène de "La Fabuleuse" en guise de reconnaissance pour avoir réussi ce que plusieurs considéraient comme une mission impossible, soit d'avoir utilisé le contexte du 150<sup>e</sup> pour créer un événement d'envergure nationale.

#### **4.3 "La Fabuleuse" devient une attraction touristique permanente**

Pour la première année de fonctionnement de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire regroupait l'ensemble des principaux intervenants de la scène politique et économique. Au début, c'était donc surtout l'élite qui contrôlait le projet. Mais les pouvoirs décisionnels seront par la suite répartis à d'autres intervenants politiques pour les années subséquentes puisque, comme nous le verrons, cette innovation culturelle locale s'est avérée un franc succès dès sa première année d'opération, c'est-à-dire dès 1988.

À quelques heures de la dernière représentation de 1988, les travailleurs bénévoles songeaient déjà à recommencer à l'été 1989. Cette volonté se voit confirmée par le metteur en scène qui déclare, à ce moment, qu'il serait bien surpris si, pour les représentations de 1989, il y avait plus de 20% de défctions chez les bénévoles de la pièce. Selon Bouchard, ce fut tellement "une belle aventure et une belle équipe", qu'il croit que les comédiens accepteraient à nouveau d'y participer bénévolement (Simard, *Le*

*Réveil*, 1988a). Quant à lui, le directeur de la programmation à la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire est conscient que plusieurs personnes ont un oeil sur 1989. Toutefois, il est d'avis que puisque Ville de La Baie a offert gracieusement le Palais municipal pour les représentations de la pièce, il n'en tient qu'à elle de décider de répéter ou non l'expérience. C'est la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> qui détient les droits de production de "La Fabuleuse" jusqu'en 1989 et elle utilisera cette prérogative pour éliminer les producteurs les moins intéressants. C'est le 8 août 1988, à la séance régulière du conseil municipal de Ville de La Baie, que la décision de faire du spectacle "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" une attraction touristique permanente, sera prise par les élus municipaux.

Dans l'attente d'une décision de la part des dirigeants de Ville de La Baie pour l'été 1989, la possibilité de présenter le spectacle à Chicoutimi ou à Jonquière a été évoquée. Cette possibilité a suscité des réactions du maire de Ville de La Baie, Gérard-Raymond Morin, qui a précisé que le spectacle demeurerait à La Baie.

"Si la présentation de ce spectacle à Ville de La Baie avait connu un succès mitigé, je pourrais comprendre cette question, mais devant ce grand succès et tous les efforts consentis par la municipalité, ses cadres et les nombreux bénévoles, je trouve la question carrément immorale" (Simard, *Le Réveil*, 1988a).

Interrogé sur cette possibilité, l'auteur et metteur en scène de la pièce, Ghislain Bouchard, a tenu des propos plus évasifs sur le sujet en évoquant la qualité acoustique et environnementale du Palais municipal de Ville de La Baie, qualité qu'on ne retrouve pas ailleurs dans la région (Simard, *Le Réveil*, 1988a).

La Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ville de La Baie et l'auteur Ghislain Bouchard ont signé, le 26 août 1988, un protocole confirmant la reprise de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" à l'été 1989. Le maire de Ville de La Baie a tenu à souligner, lors de la signature de ce protocole, l'importance de ce spectacle pour la ville et l'ensemble de la région.

"Les résultats obtenus aux niveaux culturel et touristique nous ont amené à conclure qu'il fallait tout mettre en oeuvre pour conserver ce joyau et cela, pour le grand intérêt de Ville de La Baie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean" (Simard, *Le Réveil*, 1988a).

La municipalité de La Baie se dit alors prête à payer une partie des dépenses engendrées par la présentation de ce spectacle. À ce sujet, Morin a indiqué que sa ville ne s'attendait pas à une rentabilité financière. Toutefois, il est d'avis que l'impact que ce spectacle pourrait avoir sur l'affluence touristique et la vie culturelle de Ville de La Baie et de la région justifie l'investissement.

Mais en 1988, la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> avait subventionné la production de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", ce qui avait permis un prix d'entrée bien en-deça du coût réel, soit huit dollars le billet. La production de 1989 ne sera nullement subventionnée, ce qui occasionnera une augmentation de 100% du coût des billets par rapport à l'année précédente. En effet, les organisateurs ont estimé que le coût des billets devra se situer approximativement à 16 dollars.

L'année 1988 fut toutefois marquée, à Ville de La Baie, par l'élection d'un nouveau maire. Les réjouissances du 150<sup>e</sup> n'ont pu servir à cicatriser les plis de querelles

qui ont précédé cette élection<sup>5</sup>. Le maire Gérard-Raymond Morin fut défait et remplacé par Claude Richard. Ce changement suscita l'incertitude concernant la présentation de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en 1989 à Ville de La Baie. Cependant, moins de deux semaines après son élection à la mairie de La Baie, le nouveau maire et l'auteur de la fresque historique rencontraient la presse pour affirmer la volonté de la nouvelle administration de reprendre le grand spectacle en dissipant ainsi tous les doutes concernant le retour de l'événement au Palais municipal en 1989.

Le maire de La Baie entrevoit d'ailleurs la possibilité de présenter le spectacle en permanence à Ville de La Baie. Il considère que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" possède toutes les qualités d'un attrait touristique moderne. Pour le maire, il s'agit d'un événement majeur pour Ville de La Baie. Toutefois, avant de penser aux futures représentations de la pièce, il préfère se concentrer sur les présentations de 1989.

Les quelque 175 comédiens et techniciens bénévoles de la troupe seront représentés par la Corporation scène-art du Saguenay. Cet organisme est dûment reconnu par la municipalité et par le directeur artistique pour la gestion des redevances que Ville de La Baie s'est engagée à remettre aux bénévoles de la pièce. Le montant de la redevance pourrait s'élever jusqu'à 45 000\$ si le total des assistances atteint 90% de la capacité d'accueil.

---

<sup>5</sup> Suite à une entrevue réalisée avec Gérard-Raymond Morin, nous soulevons l'hypothèse que la querelle entre le méga projet touristique de la marina parrainé par le maire Gérard-Raymond Morin et la marina de l'Anse à Benjamin, projet plus modeste, parrainé par des promoteurs locaux, serait à l'origine de la défaite politique du maire.

Avec son spectacle historique, Ville de La Baie veut conserver son air de fête et découvre sa nouvelle vocation touristique acquise depuis la tenue du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région. C'est avec fierté que le maire Richard a dévoilé la programmation des spectacles qui seront offerts à la Place du 150<sup>e</sup>. Le maire a avancé les noms d'artistes québécois de renom qui viendront à Ville de La Baie. Cette programmation viendra s'ajouter à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", au spectacle international aérien et aux croisières offertes sur le Saguenay. Tous ces éléments constitueront une nouvelle force attractive touristique de Ville de La Baie en 1989. Il devient alors évident que les dirigeants de Ville de La Baie entendent conserver l'héritage touristique légué à leur ville par les fêtes du 150<sup>e</sup>, soit "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

L'immense succès connu par "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en 1989 joue en sa faveur. Les 13 dernières représentations ont été jouées à guichets fermés et au cours de ces deux premières années de présentation, plus de 80 000 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des représentations. Le spectacle sera donc à nouveau présenté en 1990. Avec "La Fabuleuse", Ville de La Baie possède une attraction culturelle et touristique innovatrice et recherchée par les municipalités pour stimuler la clientèle touristique. À ce sujet, les dernières représentations de 1989 n'étaient pas encore terminées que le maire de La Baie clamait: "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume est un outil promotionnel non pas uniquement pour La Baie mais pour toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au complet. Nous n'avons pas encore pris de décision en ce qui concerne l'avenir du spectacle historique, mais chose certaine, nous voulons qu'il soit repris l'an prochain" (Gagné, *Progrès-Dimanche*, 1989b).

De plus, selon une entente portant sur l'échange culturel conclu entre Ville de La Baie et la ville de Montsecret, "La Fabuleuse" doit être présentée en France à l'été 1990. Alors, de l'avis du maire de La Baie, il serait important de récidiver avant d'aller se faire connaître en France. L'objectif 1990 de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" serait de pouvoir attirer 40 000 spectateurs et plus. Fier du prestige que la production de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" apporte à Ville de La Baie, le maire confiait l'intention de sa ville de voir "l'Esprit du Fjord" élier à nouveau domicile dans le Palais municipal non seulement pour 1990, mais pour les années à venir. Naturellement, il faut que la troupe de bénévoles veuille bien s'impliquer à nouveau dans une telle aventure. Il importe d'ajouter que le maire Richard a d'autres motivations, toutes aussi importantes, pour que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" poursuive son exploit au cours des saisons estivales.

"Nous n'aurions jamais les moyens de nous payer une campagne de promotion à la grandeur du Québec et même à l'extérieur, aussi efficace. Il faut aussi savoir que "La Fabuleuse" occasionne des retombées non seulement pour Ville de La Baie, mais pour l'ensemble des villes du Saguenay. Le directeur du Montagnais (principal Hôtel de Chicoutimi) déclarait encore récemment que la plupart de ses clients demandent des billets pour "La Fabuleuse". Il en va de même pour les aubergistes de Ville de La Baie. Il n'y a pas beaucoup de spectacles au Québec qui ont attiré plus de 120 000 spectateurs en 65 représentations" (Simard, *Le Réveil*, 1990d).

Un nouveau protocole d'entente signé en 1990 assure que la pièce historique sera jouée à La Baie pendant les cinq prochaines années jusqu'en 1995. Au moment d'annoncer la signature du protocole, le responsable de la production pour Ville de La Baie, déclare:

"Ville de La Baie est très fière de pouvoir compter en ses murs sur une production aussi prestigieuse pour une région. Nous ne pouvons donc que souscrire symboliquement et financièrement au maintien d'une oeuvre

aussi importante pour la connaissance de notre histoire" (Simard, *Le Réveil*, 1990a).

#### **4.4 "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume": le reflet d'un intense sentiment d'appartenance**

Les touristes visitant la région semblent unanimes: "*c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'on retrouve les plus authentiques québécois*" (Beaunoyer, *La Presse*, 1989). Il s'agit certes là d'une exagération, mais cette affirmation révèle l'image donnée par la population régionale, à travers "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". L'aspect de démesure caractérise la pièce et il se justifie entre autres par le Fjord et l'étendue du territoire.

"La Fabuleuse" se veut l'expression de la personnalité régionale. Elle se situe dans la lignée des légendes qui ont vu le jour au Saguenay-Lac-Saint-Jean telles que celle d'Alexis le trotteur, "l'homme qui court plus vite qu'un cheval". Et que dire de la grosseur des bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean dont, affirme-t-on, "qu'il n'en faut que trois pour faire une tarte" (Gobeil, *Progrès-Dimanche*, 1990). La disproportion et le gigantisme reproduisent très bien la grandeur de l'imaginaire et de l'implication des Saguenéens et des Jeannois.

En effet, plus de 200 personnes participent bénévolement aux répétitions de la fresque historique qui se déroulent une à deux fois par semaine du mois de février au mois de juin. Et puis, lors des représentations, c'est-à-dire pendant tout le mois de juillet et les deux premières semaines du mois d'août, les bénévoles y consacrent 40 heures par semaine; tout ce travail dans l'unique but de faire connaître leur histoire à leurs

concitoyens et aux touristes. "La Fabuleuse" se définit comme *une hymne à la mémoire d'un peuple, à sa fierté et à son désir de révéler son histoire* afin de permettre une meilleure compréhension de ses réalités et de faire connaître à tous le sentiment d'appartenance qu'il ressent vis-à-vis sa région (Gobeil, *Progrès-Dimanche*, 1990).

À la démesure s'ajoute l'aspect de la mémoire collective dans la fresque historique présentée à Ville de La Baie. Le spectacle de "La Fabuleuse" fait revivre les hommes et les femmes qui ont bâti la région en représentant les premiers colons qui y sont nés, qui y ont souffert et qui y sont morts pour créer la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le message est clair: minuscules et anonymes dans leur quotidien, ces défricheurs vivaient dans un royaume qui ne recèle ni pierre précieuse ni or. Ces hommes et femmes représentaient bien peu d'intérêt pour les centres de pouvoir de cette époque. Ces pionniers ont dû affronter avec une détermination peu commune des conditions de vie extrêmement dures telles les épidémies, les inondations, les incendies et les caprices du climat.

"La Fabuleuse" redonne naissance à quelques-uns des héros de l'histoire régionale, modeste parce que courte, mais immense dans l'imaginaire collectif des citoyens de la région. Elle souligne l'arrivée à La Baie de la goélette de la Société des 21, avec à leur tête Alexis Tremblay Picoté. Elle présente la première institutrice Mademoiselle Thérèse et Jos Maquillon son prétendant, Peter Mcleod, le fondateur de la Ville de Chicoutimi, et d'autres qui appartiennent à l'épique histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'auteur puise dans la mémoire collective de la population régionale pour dire aux habitants actuels que le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tel que nous le connaissons aujourd'hui, ne tient pas du miracle mais de la ténacité et du courage des pre-

miers habitants. À la fin du spectacle, "l'Esprit du Fjord" invite d'illustres revenants à admirer le résultat de 150 ans d'effort, de détermination et de courage investis dans la réalisation du royaume qui appartient maintenant à leurs descendants. Le message est clair, gardez confiance dans l'avenir, vos petits-fils relèveront les défis et prouveront au monde que les efforts des ancêtres ne seront pas anéantis (Pedneault, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

Puisque la liste des bénévoles de la pièce comprend des noms tels que: Murray, Tremblay, Simard, Boudreault et bien d'autres, l'auteur est convaincu que chacun des premiers colons arrivés en 1838 compte au moins un descendant parmi les comédiens. En effet, parmi les quelques 175 acteurs de la pièce, une trentaine sont des descendants directs des quatorze pionniers arrivés au Saguenay en 1838. Certains descendants jouent même le rôle de leur ancêtre. Les rôles de Peter McLeod et d'Alexis Tremblay sont interprétés par leurs descendants directs. De l'avis de l'auteur, cette situation représente une richesse incroyable pour le spectacle et renforce la motivation des bénévoles. Par exemple, malgré les 40 minutes de route qu'il est obligé de parcourir pour assister aux pratiques, Rosaire Villeneuve affirme avoir hâte de retrouver son personnage. Il se dit fier d'incarner Peter McLeod, le fondateur de Chicoutimi, dont il est le descendant de la quatrième génération du côté de sa mère (Lemieux, *Le Soleil*, 1988b).

Un des objectifs de "La Fabuleuse" est de provoquer un sentiment de fierté chez les spectateurs régionaux. À l'instar des comédiens, le public est pénétré par "l'Esprit du Fjord", fier d'être issu de cette région bâtie sur le courage des défricheurs. De plus, le public ressent de la fierté qu'une pièce théâtrale aussi gigantesque, soit l'oeuvre de bénévoles de toute la région. Plus de 200 bénévoles qui, depuis quatre ans, donnent

un cours d'histoire magistral à chaque représentation, rendent hommage à la mémoire des pionniers et donnent l'assurance qu'un sang neuf coule dans les veines du Fjord. Comment ne pas renforcer son sentiment d'appartenance quand après trois heures de spectacle épique sur son histoire, du système de son retentit un hymne au caractère martial, qu'un homme s'avance fièrement sur l'immense scène portant le drapeau de la région et qu'alors viennent l'entourer plusieurs figurants et personnages fabuleux de cette saga. Comme le apporte la presse régionale, la scène est si intense qu'elle fait vibrer de fierté les bénévoles et le public.

"Étant originaire du "pays", inutile de vous dire le plaisir et la fierté que j'ai connus tout au long de cette magnifique soirée à revivre et à vibrer aux assauts d'une appartenance si majestueusement et si habilement mise en scène" (Girard, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

"Ce spectacle m'a ébloui et émerveillé. J'ai appris beaucoup sur l'histoire de notre magnifique royaume, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je suis fière d'être Saguenéen et de connaître mes origines" (Larouche, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

"L'histoire d'un Royaume est un chef-d'œuvre du théâtre moderne! Des centaines de bénévoles ont réussi à donner un cours d'histoire magistral en diffusant des gouttes de lumière sur une région qui a besoin de sang neuf pour se refaire une beauté" (Pednault, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

En juillet 1989, le groupe de recherche sur les spectacles populaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous la direction des professeurs Rémi Tourangeau et Pierre Bernier, sondait 586 spectateurs de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Le tableau 2 présente une synthèse des résultats de ce sondage.



Photo 1: L'arrivée du Père Honorat.



Photo 2: L'arrivée de Jos Maquillon.

**TABLEAU 2**

**Réactions des spectateurs de la "Fabuleuse Histoire d'un Royaume"  
en juillet 1989.**

Les résultats du sondage réalisé auprès des spectateurs de "La Fabuleuse" à l'été 1989.	
Capable d'augmenter la fierté civique.	77% des répondants sont d'accord.
Une reconstitution objective et réaliste de l'histoire.	59% des répondants sont d'accord.
Les personnages principaux apparaissent comme un reflet fidèle de la réalité.	67% des répondants sont d'accord.
Les spectateurs qui estiment y avoir retiré un très grand intérêt.	79% des répondants sont d'accord.
Les répondants qui estiment avoir participé activement au spectacle.	58% des répondants sont d'accord.
Des répondants qui assistaient pour la première fois en étant venus dans le but de s'instruire et de se divertir.	89% des répondants sont d'accord.
Les répondants qui retourneraient voir la pièce sans hésitation.	87% des répondants y retourneraient.

**Source:** Élaboré selon l'article de Johanne Saint-Pierre paru dans *L'Extra* 1989/10/17, qui rend compte d'un sondage réalisé par R. Tourangeau et P. Bernier de l'U.Q.T.R.

Les résultats de ce sondage permettent de constater que les spectateurs de "La Fabuleuse" retrouvent leur identité collective à travers les dimensions du passé et du présent de la pièce. Le sondage montre bien le pouvoir de "La Fabuleuse" de renforcer le sentiment d'appartenance de la population régionale. Les auteurs de la recherche sont d'avis que la qualité des textes, de la musique, des effets spéciaux, des décors gigantesques reflétant la majesté du Fjord, des tableaux humains, des costumes et des éclairages judicieusement tamisés contribue à atteindre cet objectif (Saint-Pierre, *L'Extra*, 1989).

Il importe de souligner que "La Fabuleuse" jouit d'un encadrement professionnel et artistique entièrement régional. L'auteur et metteur en scène, les compositeurs de la

bande sonore, le chorégraphe, le concepteur visuel, l'éclairagiste, le technicien en synchronisation, la créatrice des costumes, les couturières de théâtre, tous sont issus de la région et ils ont tous acquis leur expérience sur les scènes régionales.

L'origine purement saguenéenne de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" laisse transparaître le nationalisme des gens de la région dans l'aboutissement de cette fresque historique. Les Saguenéens et les Jeannois sont très attachés à leur identité Québécoise. Ils manifestent leur nationalisme politique depuis plus de trente ans<sup>6</sup>. Les Saguenéens et les Jeannois, par leur histoire, leur isolement dû à l'inaccessibilité et à l'immensité de leur territoire, vivent géopolitiquement une situation qui favorise le sentiment d'appartenance<sup>7</sup>.

Le sentiment d'appartenance se ressent aussi très bien à l'intérieur même de la production. À ce propos, Michel Dumont, personnalité du monde artistique québécois qui, par ses nombreuses interprétations de rôles principaux dans des séries télévisées, jouit à travers tout le Québec d'un statut de vedette populaire, en plus d'être originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'est empressé de répondre à l'appel du réalisateur de la

<sup>6</sup> Lors du référendum tenu au Québec le 20 mai 1980, qui sur une proposition de souveraineté pour le Québec et d'une association économique du Québec avec le Canada, la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean s'était prononcée en faveur de l'indépendance du Québec dans une proportion de 56,3%. De plus, la région fut représentée à l'Assemblée Nationale du Québec par un député du Parti Québécois depuis la fondation de ce parti politique, soit depuis 1970. Dans les années soixante, la région fut représentée par des députés dont la politique de leur parti revendiquait plus d'autonomie face au gouvernement fédéral. (Source: Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi à l'Assemblée Nationale).

<sup>7</sup> Sur les caractéristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean voir: BLANCHARD, Raoul (1935). *L'Est du Canada français, 2<sup>e</sup> tome, Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean*. Paris, Montréal, Mason-Beauchemin, 222 p. TREMBLAY, Victor, *Le Royaume du Saguenay*, Chicoutimi: Édition S.L.:s.n., 27 p., Brochure:Bibliothèque de L'U.Q.A.C. et ACHARD, Eugène (1942). *Le Royaume du Saguenay*. Montréal: Éditions Montréal librairie générale canadienne, 207 p.

pièce. Prêtant sa voix à "l'Esprit du Fjord", l'acteur soutient qu'à la lecture des textes, se remémorant des images du passé et l'épopée héroïque de ses ancêtres, il a vibré de la fierté d'être saguenéen. Il ne peut s'imaginer qu'une autre région puisse réaliser un tel spectacle. Il émet l'avis qu'un tel déploiement à Montréal pourrait coûter plus de trois millions de dollars. En conférence de presse à Montréal pour le lancement de la campagne 1989 de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", premier récipiendaire de "l'Ordre du Royaume Fabuleux", décoré Chevalier avec médaille et parchemin honorifique à la main, Dumont a déclaré:

"Même si on s'en va, on ne le quitte jamais. On y retourne toujours pour ce sentiment d'appartenance qui fait partie de soi-même" (Desbiens, *Échos-Vedette*, 1990).

#### **4.5 La promotion touristique de "La Fabuleuse" et de Ville de La Baie**

L'année 1988 était l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'Association touristique régionale (A.T.R.) avait alors fait front commun avec la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire pour promouvoir la région à l'échelle nationale. Cette même année, la région a connu un succès touristique impressionnant, résultat d'une très vaste campagne promotionnelle. Cette campagne promotionnelle avait deux grands objectifs:

- Promouvoir, à l'intra et à l'extrarégional, une région qui célèbre 150 ans d'histoire à travers une programmation exceptionnelle.
- Positionner la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur l'échiquier national afin d'en faire, à moyen terme, la troisième destination-vacances des Québécois, après Québec et Montréal" (Rapport officiel de la Corpora-

tion des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 1991, Archives Nationales du Québec).

Dans l'industrie du tourisme, l'accumulation d'attrait et d'activités touristiques augmente l'intérêt des visiteurs d'une région donnée. "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" s'ajoute à la gamme des activités et des sites touristiques que possède la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, pour accentuer la mise en valeur et harmoniser l'administration de la promotion de l'offre touristique de la région, l'Association touristique régionale a travaillé à l'élaboration d'un programme de collaboration entre les différents acteurs des attractions touristiques majeures de la région. De cette collaboration est née la campagne promotionnelle de 1989, "Les bleuets grandeur nature". La campagne présentait aux touristes une panoplie d'activités permettant à ceux-ci de jouir de "l'hospitalité légendaire de la région" et de connaître sa géographie toute entière. Du Zoo sauvage de Saint-Félicien, de l'Hermitage Saint-Antoine, du Centre historique et aquatique de Roberval au Village fantôme de Val-Jalbert, du bateau de croisière La tournée aux croisières du Grand Fleuve, du Parc de la Pointe Taillon à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" de Ville de la Baie, cette collaboration permettait à la région d'offrir à ses visiteurs un séjour plein de promesses.

Avec la réédition en 1989 de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", Ville de La Baie, ville de tradition industrielle et portuaire, se découvrait une vocation touristique. Toutefois, ce n'est pas tout de la découvrir, il lui faut désormais l'assumer. "La Fabuleuse" commence tout juste à susciter l'intérêt des touristes de l'extérieur de la région. Or dès 1990, Ville de La Baie compte utiliser "La Fabuleuse" comme élément prioritaire de sa promotion touristique. À ce sujet, le maire de La Baie précise:

"Notre municipalité compte donc privilégier "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" comme carte de visite auprès de la clientèle touristique du Québec et du Canada." (Gagné, *L'Extra*, 1990).

Dans le but d'assurer à "La Fabuleuse" toute la publicité d'un grand événement d'envergure nationale, Ville de La Baie a élaboré un plan promotionnel lui procurant une couverture médiatique inégalée dans le passé. Dans un premier temps, un concept visuel fut conçu par le groupe "Vision marketing". Le concept prévoit la production de 20 000 dépliants, de 2 000 affiches, de panneaux Médiacom, de napperons touristiques, d'un guide régional touristique, d'affiches réclames à l'entrée de la Ville et d'espaces publicitaires divers (Gagné, *L'Extra*, 1990).

Le plan de promotion prévoit également une distribution à grande échelle des dépliants et des affiches. Ces éléments de la publicité seront disponibles à tous les comptoirs d'information touristique du ministère du Tourisme, au Centre info-tourisme de la Place Ville-Marie de Montréal, dans l'ensemble des associations touristiques régionales du Québec et dans les Maisons du Québec en France. Ils se retrouveront aussi dans les places d'affaires, les hôtels et les attraits touristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Outre les dépliants et les affiches, une page publicitaire est louée dans le Guide touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'Almanach du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, des espaces publicitaires ont été programmés à la télévision nationale et régionale. Il est à noter que le message publicitaire destiné à la télévision a obtenu une mention spéciale du Bureau canadien de la télévision dans la catégorie "Entertainment" pour le marché de 250 000 à 1 000 000 d'habitants.

La population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente un bassin de clientèle naturel pour "La Fabuleuse". C'est pourquoi du mois de mai à août 1989, afin d'inciter la population régionale à assister aux différentes représentations de "La Fabuleuse", les organisateurs ont opté pour une campagne promotionnelle à caractère répétitif. La campagne promotionnelle implique tout un assortiment de matériel publicitaire original incluant même un message publicitaire sur les contenants de lait de deux litres de la laiterie de la Baie des Ha! Ha! Des messages publicitaires télévisés ont été réalisés et plus de 1 000 envois postaux ont été expédiés à des groupes sociaux et à des institutions d'enseignement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La gamme des groupes sociaux varie des cercles des fermières aux clubs sociaux de caisses populaires. Les organisateurs de la promotion touristique ont aussi prévu la participation de "La Fabuleuse" au salon Expo-Nature du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à l'Exposition Agricole de Chicoutimi. Toutefois, il semble que le bouche à oreille fut le meilleur instrument de promotion de "La Fabuleuse" puisque, selon les résultats du sondage réalisé par le professeur Rémi Tourangeau de l'U.Q.T.R., 55% des répondants disent avoir été attirés par le spectacle de cette manière (*Saint-Pierre, L'Extra, 1989*).

Alors que "l'Esprit du Fjord" raconte la vie du petit monde qui l'habite, la splendeur des décors de "La Fabuleuse" invite le public à s'en imbiber. À Ville de La Baie, pendant les représentations, "l'Esprit du Fjord" plane sur la communauté locale. Il a développé avec les gens de la place une complicité les poussant à devenir partie prenante de l'événement. Toutes les couches de la société participent et contribuent à la promotion du spectacle. Individuellement ou collectivement, chacun à sa manière, les Baierverains se transforment en agents d'information pour le spectacle contribuant ainsi à la création de la nouvelle ambiance qui règne dans la ville. L'esprit de la fresque histori-

que orchestre la vie municipale: "Ville de La Baie: L'Esprit du Fjord", c'est la marque du milieu baieriverain.

En 1990, ce qui importe pour Ville de La Baie, c'est de faire connaître "La Fabuleuse" à l'extérieur de la région et par le fait même, de placer Ville de La Baie sur la carte touristique du Québec. Dans le but d'atteindre directement les bassins de clientèle de Québec et de Montréal, "La Fabuleuse" participe aux salons de la bourse touristique du

**TABLEAU 3**

**La campagne promotionnelle de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

Émission ou journal	Date de parution	Le média utilisé	Réseau de la station	La région cible
La Presse	26 au 29 mai	Écrit		National (Canada)
Journal de Montréal	29 mai	Écrit		Montréal métropolitain
L'Actualité	15 juin	Écrit		National (Canada)
L'Essentiel	Juillet	Écrit		National (Canada)
Hebdo-vedettes	9 juin	Écrit		National (Québec)
Femme plus	Août	Écrit		National (Canada)
Échos-vedettes	15 juin	Écrit		National (Québec)
C.B.F. Bonjour		Radio	Radio-Canada	Montréal métropolitain
Ici comme ailleurs		Radio	Radio-Canada	National (Canada)
Touche-à-tout		Radio		
L'Artishow		Radio		
Réseau Appalaches		Radio		Sud-Est du Québec
Les démons du midi	Mai	Télévision	Radio-Canada	National (Canada)
Le temps de vivre	Mai	Télévision	Radio-Canada	National (Canada)
Montréal ce soir	Mai	Télévision	Radio-Canada	Montréal métropolitain
Le Téléjournal	Mai	Télévision	Radio-Canada	National (Canada)
Le Point	Mai	Télévision	Radio-Canada	National (Canada)
Ad Lib	Mai	Télévision	T.V.A.	National (Québec)
Souvenir d'été	Mai	Télévision	T.V.A.	National (Québec)
Flash Montréal	Mai	Télévision	T.V.A.	Montréal métropolitain
Nouvelles du réseau T.V.A.	Mai	Télévision	T.V.A.	National (Québec)
La route des vacances	Mai	Télévision	Radio-Québec	National (Québec)
Sortir	Mai	Télévision	T.Q.S.	National (Québec)
Parcours	Mai	Télévision	T.Q.S.	National (Québec)
Musique Plus	Mai	Télévision	Vidéo-clips	National (Canada)
Le Journal télévisé		Télévision	F.R. 3	France
Le temps de vivre		Télévision	T.V. 5	Le monde
Parcours		Télévision	T.V. 5	Le monde

"Salon bienvenue Québec" à Québec et au "Salon de la Femme de Montréal". De plus, des campagnes de presse, de radio et de télévision adressées à ces deux villes en particulier ont été élaborées et exécutées entre les mois de janvier et août, avec la collaboration de Publicité Thérèse David, de L'A.T.R.du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et de Tours Chicoutimi.

La campagne de presse débute par l'invitation, à une représentation de "La Fabuleuse", des journalistes rattachés à des journaux d'envergure national pour que ceux-ci publient des articles sur "La Fabuleuse". C'est ainsi que des articles sur "La Fabuleuse" ont été publiés dans les journaux suivants: *La Presse* du 26 et 29 mai, le *Journal de Montréal* du 29 mai, l'*Hebdo-vedettes* du 9 au 15 juin, l'*Échos-vedettes* du 15 au 20 juin, dans les revues *L'Actualité* du 15 juin, *L'Essentiel* du mois de juillet et *Femme plus* du mois d'août. À la Radio, "La Fabuleuse" a participé à des entrevues dans quatre stations radiophoniques aux émissions: *C.B.F. Bonjour, Ici comme ailleurs, Touche-à-tout, L'artishow et Réseau Appalaches*. En mai, pour la télévision, une équipe promotionnelle comprenant une quarantaine de comédiens en costumes d'époque, accompagnés de leurs accessoires de théâtre, sont allés à Montréal présenter quelques extraits de "La Fabuleuse" et ont eu droit aux grands honneurs. Ils ont pris part à des émissions sur tous les réseaux français de la télévision québécoise et même à quelques émissions sur la chaîne française F.R.3 et de la chaîne de la francophonie T.V.5. "La Fabuleuse" a donc participé, sur l'ensemble du réseau français de la télévision d'État canadienne, aux émissions suivantes: *Les démons du midi, Le temps de vivre et Montréal ce soir*. Toujours à l'antenne de Radio-Canada, elle a figuré aux émissions d'information: *Le Téléjournal et Le Point*. Sur le Réseau T.V.A., des représentants de "La Fabuleuse" ont fait des apparitions aux émissions: *Ad Lib, Souvenir d'été, L'été en Fé-*

te, *Flash Montréal*. "La Fabuleuse" a aussi fait l'objet d'un reportage aux *Nouvelles du réseau T.V.A.* Sur les ondes de Radio-Québec, la troupe promotionnelle a participé à l'émission *La route des vacances*. Au réseau de télévision Quatre Saisons, les comédiens de "La Fabuleuse" ont été vus aux émissions *Sortir* et *Parcours*. De plus, les représentants de "La Fabuleuse" se sont fait interviewer par un animateur de Musique Plus sur le réseau canadien français de vidéo-clip. En France, "La Fabuleuse" a fait l'objet d'un reportage au bulletin d'information *Le journal télévisé* de la chaîne F.R.3 . Les francophones de l'extérieur de la France, qui ont la possibilité de recevoir la télévision par l'intermédiaire des câblo-distributeurs, ont pu avoir accès à de l'information télévisée concernant "La Fabuleuse" grâce à la chaîne francophone T.V.5 qui diffusa les émissions québécoises *Le temps de vivre* et *Parcours* (Source: Service des loisirs de Ville de La Baie, 1990).

Dans le but de décorer gentes dames et gentils hommes qui fournissent un apport exceptionnel à l'entreprise de "La Fabuleuse" et pour stimuler davantage la presse montréalaise, les initiateurs de cette campagne promotionnelle ont fondé "L'Ordre du Royaume Fabuleux" et l'ont fait connaître lors d'une conférence de presse, tenue à la Brasserie Molson de Montréal. Ils ont alors décoré, avec médaille et parchemin honorifique, à sa grande surprise d'ailleurs, le premier chevalier de l'Ordre: Michel Dumont. Narrateur, incarnant "l'Esprit du Fjord" et orgueilleux de ses origines, Dumont s'est lancé dans un discours portant sur toute la fierté qu'il ressent d'avoir participé à un tel spectacle qui, par ailleurs, en dit long sur la perception que les régionaux ont de "La Fabuleuse".

"Il y a quelque chose là-dedans de profondément épique, de naïf même et c'est ça qui est beau. Merci de me rappeler qui je suis" (Léger, *La Presse*, 1990).

Les autres régions du Québec ont pu se familiariser avec "La Fabuleuse" grâce au sens de l'opportunisme des promoteurs. Ceux-ci, profitant du Congrès des hebdomadiers de langue française qui se tenait à Chicoutimi en juin 1990, ont orchestré une représentation hors-série pour les 300 congressistes de la presse régionale du Québec. Le coût promotionnel porte ses fruits. Ils ne manqueront pas d'écrire sur "La Fabuleuse".

En juin 1990, en partenariat avec l'A.T.R. et d'autres événements touristiques de la région, les comédiens costumés, assistés de la cavalerie et de voitures anciennes, tous provenant de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", participaient au lancement de la saison touristique estivale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce lancement avait lieu à Ville de La Baie et il était rehaussé par la présence de membres du Club des Ambassadeurs de la Région. Ce Club Sélect, formé de personnalités originaires de la région et oeuvrant dans les grands centres du Québec, est fondé en 1988 par la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> dans le but de promouvoir touristiquement la région sur l'ensemble du territoire québécois.

Sensibilisés par le succès que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a connu antérieurement, les aubergistes, les restaurateurs, les hôteliers et les transporteurs de la région se sont affiliés aux grossistes et agents de voyage du Québec pour offrir un large choix de forfaits incluant "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

#### **4.6 L'achalandage touristique et les effets de la promotion de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

En 1988, l'expérience de partenariat entre l'A.T.R. du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire, association qui avait pour but de promouvoir la région au niveau national, a permis à la région de connaître une saison touristique exceptionnelle en enregistrant une augmentation moyenne de 15% de la fréquentation. Au Saguenay, les auberges ont vu leur taux d'occupation progresser de 10% et le comptoir d'information touristique de Petit-Saguenay a connu une augmentation de sa fréquentation de 53%. À ce sujet, le directeur de l'Office du tourisme du Bas-Saguenay, Michel Bouchard, constate qu'au fil des années, la région connaît un déplacement interne de la clientèle touristique: "Ainsi, de plus en plus de gens, en arrivant dans la région, se tournent vers Ville de La Baie et le Bas-Saguenay" (Simard, *Le Réveil*, 1989b).

De plus, l'Office du tourisme du Bas-Saguenay a constaté un regain de popularité de la région vis-à-vis les vacanciers habitant les bassins de clientèle de Montréal et Québec. Selon le directeur de l'Office du tourisme du Bas-Saguenay, cette performance s'explique, d'une part, par les efforts promotionnels consentis par l'association de l'A.T.R. et la Corporation du 150<sup>e</sup> et, d'autre part, par la poursuite des activités de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" et de la place du 150<sup>e</sup> (Simard, *Le Réveil*, 1989b).

L'impact de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" sur le regain de popularité touristique que connaît la région n'est sûrement pas négligeable puisque le nombre de

spectateurs y est croissant d'année en année. Du moins, c'est ce que démontre le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 4**  
**Nombre de spectateurs pour les trois années de présentation.**

Année	Nombre de spectateurs	Nombre de représentations	Augmentation En nombre	Augmentation En %
1988	38 153 spectateurs	20 représentations	00 000	00 0%
1989	40 627 spectateurs	22 représentations	02 474	06.5%
1990	41 334 spectateurs	22 représentations	00 670	01.5%
<b>Total</b>	<b>120 114 spectateurs</b>	<b>64 représentations</b>	<b>03 144</b>	<b>08.2%</b>
1990	10 500 spectateurs en France	03 représentations	10 500	00 0%
<b>Total</b>	<b>130 577 spectateurs</b>	<b>67 représentations</b>	<b>13 644</b>	<b>35,76%</b>

Source: Service des loisirs de Ville de La Baie

En effet, selon les résultats recueillis auprès du Service des loisirs de Ville de La Baie, "La Fabuleuse" a connu une augmentation de clientèle de 35,76% au cours de ses trois premières années d'existence, incluant les spectateurs de la France. Du côté régional, cette augmentation s'élève à 8,2%, dont la plus forte fut celle de 1989 avec une augmentation de 6,5%. C'est donc dire que "La Fabuleuse" ne semble pas subir de perte de popularité. Considérant que l'année 1988 était l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région et que la région avait connu un achalandage touristique exceptionnel, une augmentation de 6,5% de spectateurs pour "La Fabuleuse" en 1989 et de 1,5% de plus en 1990, démontre que les efforts promotionnels orchestrés par les organisateurs ont porté fruit. Il est difficile d'établir la proportion de touristes qui assistent à l'une ou l'autre des représentations de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Toutefois, selon les résultats d'une étude détaillée de la provenance des achats de billets par téléphone et par la

poste pour l'année 1991, il semble qu'un important pourcentage de ces billets serait vendu à l'extérieur de la région. C'est d'ailleurs ce que démontre le tableau suivant.

**Tableau 5**

**La provenance des spectateurs qui ont assisté à une représentation de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en 1991.**

Lieu de résidence	Pourcentage
Saguenay-Lac-Saint-Jean	60,0%
Québec	16,2%
Montréal	10,3%
Autres régions du Québec	9,3%
Régions hors Québec	0,3%
Provenances inconnues	3,7%
Total	100%

**Source:** La Fabuleuse Histoire d'un Royaume saison 1991, description détaillée de la provenance des achats de billets par téléphone et par la poste. Étude réalisée par Monique Gravel.

Selon ces résultats, 40% des billets vendus en 1991 ont été achetés par des personnes habitant à l'extérieur des limites de la région. Mais le directeur de la production de "La Fabuleuse" émet une certaine réserve sur cette évaluation. Selon lui, l'achalandage de touristes provenant de l'extérieur de la région serait supérieur à 40%. En effet, il est fréquent, selon lui, que les gens de la région achètent des billets pour des visiteurs qui habitent à l'extérieur.

**TABLEAU 6**

**Le nombre de touristes fréquentant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1987 à 1992.**

Nombre de touristes	Année de fréquentation					
	1987	1988	1989	1990	1991	1992
65,800	69,769	86,856	121,686	124,920	119,690	

**Source:** L'Association touristique régionale.

Le tableau 6 et les propos du directeur de l'Association touristique régionale tendent à donner raison au directeur de production de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en ce qui concerne la fréquentation touristique. En effet, la région a connu, année après année, une augmentation croissante de visiteurs. L'année 1992 représente une certaine diminution, mais selon le directeur, celle-ci est attribuable à la conjoncture économique puisque la baisse touristique se répercute essentiellement dans la catégorie du touriste d'affaires et de congrès.

De plus, pour le directeur de l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'influence de "La Fabuleuse" sur les intentions touristiques des visiteurs est clairement démontrée par les résultats statistiques de l'été 92. Selon les conclusions tirées par l'A.T.R., l'enquête statistique de 1992 établit que mis à part les affaires et les congrès, les sites et les attraits demeurent les principales raisons de séjours des touristes. Selon le directeur, "La Fabuleuse" y est pour beaucoup dans ces résultats. Elle représente l'événement qui suscite le plus de demandes d'information de la part des touristes aux bureaux d'informations touristiques régionaux. L'intérêt pour "La Fabuleuse" se répercute principalement lors de l'analyse de l'hébergement dans l'ensemble de la région, mais surtout dans le haut Saguenay. Dans l'agglomération constituée par les villes de Chicoutimi, Jonquière et de La Baie, la hausse est de 7,33%, alors que pour le reste de la région elle est de 1,6%. Selon les répondants du questionnaire de l'enquête, c'est "La Fabuleuse" qui est identifiée comme étant le facteur responsable de cette augmentation de clientèle.

Le tableau 7 présente les résultats concernant la vente des billets dans les principaux centres urbains de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Tableau 7**

**La vente des billets pour les représentations de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" dans les villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1991.**

Municipalités	% par municipalité	% par rapport au total de billets vendus
Ville de La Baie	8,3%	5,0%
Chicoutimi	29,3%	17,6%
Jonquière	16,5%	10,0%
Alma	12,4%	7,4%
Roberval et St-Félicien	10,7%	6,5%
Haut du Lac-Saint-Jean	22,0%	13,5%
Chibougamau	0,8%	0,5%
Total	100%	60,2%

**Source:** La Fabuleuse Histoire d'un Royaume saison 1991, description détaillée de la provenance des achats de billets par téléphone et par la poste. Étude réalisée par Monique Gravel.

Les résultats regroupés dans ce tableau révèlent que c'est à Chicoutimi qu'il s'est vendu le plus de billets, avec un pourcentage total de 17,6%, suivi des villes du Haut du Lac-Saint-Jean qui totalisent 13,5% des ventes régionales. Jonquière se tient en troisième place avec un pourcentage de 10% et viennent ensuite les municipalités d'Alma, 7,4%, de Roberval et de Saint-Félicien, totalisant 6,5%, de Ville de La Baie et du Bas-Saguenay, 5% et finalement, de Chibougamau avec un pourcentage de 0,5%. La vente régionale s'élève ainsi à 60,2%<sup>8</sup>.

Selon le coordonnateur du spectacle au Service des loisirs de Ville de La Baie, les touristes ont donné une impulsion décisive au chapitre des assistances pour l'année 1989 (Tremblay, *Progrès-Dimanche*, 1989). Dès 1988, la promotion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a favorisé la relance de l'industrie touris-

<sup>8</sup> Il est à noter qu'il n'existe aucune statistique fiable concernant la provenance des acheteurs de billets pour les années antérieures à 1991. C'est pourquoi la présente monographie ne traite que de l'année 1991 sur le plan statistique.

tique au pays du bleuet. La région est devenue une destination recherchée par les touristes français.

#### **4.7 Les prix accordés à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" par différents intervenants.**

Le tableau 8 énumère les différents prix qu'a reçus "La Fabuleuse" au cours de ces trois premières années de production.

**Tableau 8**  
**Les différents prix de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".**

<b>Prix</b>	<b>Années</b>		
	1989	1990	1991
Le Prix François-Larochelle, Ghislain Bouchard	*		
Mention Honorable par le Bureau de la Télévision du Canada		*	
Le Prix François-Larochelle, les 200 comédiens bénévoles		*	
Le Prix RIDEAU, Les réalisations du Fjord du Saguenay inc.			*
Le Grand Prix du Tourisme, La Fabuleuse Histoire d'un Royaume			*
Le Prix Spécial du Jury, Ville de La Baie et à tous les artisans			*
Le Prix National 1991 de L'Événement Touristique, La Fabuleuse			*
La Presse, Personnalité de la semaine, Ghislain Bouchard			*
L'Ordre National du Québec, Ghislain Bouchard			*

L'auteur et metteur en scène avait reçu, en 1989, le Prix François-Larochelle à titre de personnalité touristique de l'année. Le fait d'avoir suscité chez la population régionale un vif sentiment d'appartenance et l'ajout d'une attraction touristique permanente importante pour le circuit régional, avait influencé favorablement le choix du jury (Bernier, *Le Quotidien*, 1989). En novembre 1990, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" se voyait attribuer une Mention Honorable par le Bureau de la Télévision du

Canada dans la catégorie "divertissement" pour la qualité du message télévisuel. En décembre 1990, Le Prix François-Larochelle de la personnalité touristique de l'année était remis par l'Association touristique régionale aux 200 comédiens bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour leur grande contribution au développement et à la diffusion de la fierté régionale. L'année 1991 fut l'année de reconnaissance pour "La Fabuleuse", puisqu'en février, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) remettait aux Réalisations du Fjord du Saguenay inc. le Prix Rideau, dans la catégorie "organisme", pour leur grande contribution au succès de ce spectacle. En mars, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" se méritait Le Grand Prix du Tourisme Régional dans la catégorie "événement", prix décerné par l'Association touristique régionale pour sa contribution au maintien et à l'amélioration du développement touristique de son agglomération. Lors du Gala de l'entreprise, qui se déroulait en avril 1991 à Montréal, le Prix Spécial du Jury à été attribué à Ville de La Baie et à tous les artisans de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", pour l'apport économique exceptionnel que cet événement génère à Ville de La Baie et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour couronner une année fructueuse, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" remportait le Prix National 1991 de l'Événement Touristique de l'année, prix remis par le ministère du Tourisme du Québec pour sa contribution exceptionnelle à la performance touristique régionale.

Le 28 juillet 1991, le quotidien national "*La Presse*" honore Ghislain Bouchard en le déclarant personnalité de la semaine<sup>9</sup>. *La Presse* explique son choix par le fait que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", dont Bouchard est l'auteur et le metteur en

---

<sup>9</sup> Le quotidien montréalais *La Presse* honore à chaque semaine de l'année une personnalité. Puis, à la fin de l'année, lors d'un grand gala télévisé, *La Presse* désigne la Personnalité de l'année.

scène, connaît depuis son lancement un succès monstre. En quatre années d'opération, "La Fabuleuse" aura attiré 160 000 spectateurs au Palais municipal de Ville de La Baie. De plus, lors de son passage en France à l'été 1990, elle a attiré 10 500 personnes en trois représentations. Tous ces succès et aussi, le fait d'avoir mérité le Grand prix national de l'événement touristique, ont influencé la décision de *La Presse*.

De plus, ajoutons que Bouchard a reçu, en décembre 1991, l'Ordre national du Québec des mains du Premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

#### **4.8 Les préparatifs scéniques du spectacle de "La Fabuleuse"**

Tout l'aspect des préparatifs scéniques d'un tel spectacle implique la participation de personnes-ressources oeuvrant dans différents domaines, tous originaires de la région. Sans elles, la réalisation d'une telle fresque historique serait impossible.

##### **4.8.1 Le comité organisateur de "La Fabuleuse"**

Le comité organisateur de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" est formé de 27 responsables et de trois organismes répartis dans 23 postes d'organisation. Le tableau 9 démontre la répartition, la profession et la provenance de ces ressources humaines:

**TABLEAU 9****La répartition, la profession et la provenance des ressources humaines de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

	<b>Poste dans l'organisation</b>	<b>Lieu de résidence</b>
Spectacle écrit et mis en scène par: Ghislain Bouchard	Directeur de l'École de langue de l'UQAC	Chicoutimi
Assisté de: Louis Wauthier Jean-Marie Gagnon Gina Gagnon	Directeur pédagogique des Farandoles Pigiste Responsable du socio-culturel UQAC	Chicoutimi Chicoutimi Chicoutimi
Chorégraphies: Louis Wauthier	Directeur pédagogique des Farandoles	Chicoutimi
Musique originale: Dominic Laprise	Compositeur	Québec (Alma)*
Participation de: Jean-François Laprise	Professeur	Québec (Alma)
Chœurs: Esther Laprise	Animatrice culturelle UQAC	Chicoutimi
Décors: Stan D'Haese Jean-Marie Gagnon	Professeur d'arts plastiques Professeur	Jonquière
Conception des costumes: Olivette H. Bouchard	Coordonnatrice de l'École de langue de l'UQAC	Chicoutimi
Collaboration spéciale à la réalisation: Céline Rondeau-Bélanger Esther Girard-Bouchard	Professeure de couture Professionnelle en création de costumes	Chicoutimi Ville de La Baie
Direction technique: Mario Simard	Éclairagiste (pigiste)	St-Honoré
Accessoires: Huguette Maltais	Pigiste	Hébertville
Éclairage: Mario Simard	Technicien de scène	Chicoutimi
Effets spéciaux: Rémi Bouliane	Étudiant UQAC	Chicoutimi
Bande sonore: Jacques Tremblay	Technicien en synchronisation	Québec
Enregistrement des voix: Christian Bouchard	Technicien son	Chicoutimi

Narrateur: Michel Dumont	Comédien	Montréal (Jonquière)
Maquillages: Pascale D'Haese	Pigiste	Jonquière
Coiffures: Gérard Bélanger	Coiffeur	Chicoutimi
Cavalerie: Claude Lagueux Jeannot Tremblay	École d'équitation du Saguenay École d'équitation du Saguenay	Laterrière Laterrière
Voitures anciennes: André Doré	Éducateur	Chicoutimi
Aménagement du dispositif scénique et de l'amphithéâtre: Michel Delisle Jean-Yves Tremblay	Les services techniques Les services techniques	Ville de La Baie Ville de La Baie
Production artistique: Ghislain Bouchard	Directeur de l'École de langue l'U.Q.A.C.	Chicoutimi
Production:	La Corporation des Fêtes du 150 <sup>e</sup> anniversaire	

\*La ville entre parenthèses représente le lieu d'origine.

Source: Ghislain Bouchard.

#### 4.8.2 Les costumes et accessoires

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" est une grande fresque historique qui s'étend sur une période de cinq siècles. Ses costumes et accessoires doivent respecter l'histoire, c'est pourquoi Olivette Hudon-Bouchard a conçu le design de chacun des costumes, suite à une recherche minutieuse. La conception est faite par une équipe de sept couturières bénévoles<sup>10</sup>, sous la direction de Céline Rondeau-Bélanger. La fabri-

<sup>10</sup> À la première année de production, les couturières étaient toutes bénévoles. La directrice des couturières était une personne mise en disponibilité à la Commission scolaire de Ville de La Baie qui a accepté de travailler pour "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" de façon volontaire. Pour les autres années de production, les couturières étaient payées.

cation de 800 costumes et d'un millier d'accessoires de théâtre en relativement peu de temps, six mois plus précisément, a exigé de ces femmes un dynamisme et une imagination fertile. Un exemple, le collier de François 1<sup>er</sup> a été fabriqué avec des pierres bleues bien collées sur des couvercles de pots Mason. Et les accessoires de théâtre confectionnés par les couturières tels que: casques de soldat, armures, fleurs, manteaux de fourrures, fourches, panaches d'indiens, colliers de différentes époques, et bien d'autres s'ajoutent à une gamme d'objets et d'animaux complémentaires aux costumes et tout aussi différents que diversifiés tels que des chevaux, un porc, une vache, une charrette, un carrosse, un char d'assaut, des voitures, un canot, des haches, des objets liturgiques et d'autres pièces impossibles à se procurer autrement que par la participation de la population et des organismes. Les organisateurs ont donc fait appel au public, aux organismes de loisirs et sportifs ainsi qu'à quelques musées régionaux afin d'acquérir bénévolement et gratuitement les pièces qui ont permis de compléter les costumes, accessoires et animaux qui contribueront au réalisme de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

#### 4.8.3 Les décors

Il a été mentionné précédemment que l'auteur s'était inspiré de spectacles à grand déploiement dont l'une de leurs caractéristiques est qu'ils se présentent à l'extérieur, dans des décors naturels. Le climat du territoire saguenéen ne permet pas la présentation d'un spectacle en plein air sans risque d'intempérie. Le concepteur des décors a donc imaginé une solution qui permet d'octroyer aux éléments naturels toute l'importance que le scénario leur confère, mais dans un endroit fermé. C'est ainsi que le Palais municipal de Ville de La Baie, lieu de pratique du hockey sur glace l'hiver, se trans-

forme en théâtre populaire l'été. La métamorphose ne s'opère pas sans difficulté. Une équipe de sept employés de la municipalité de Ville de La Baie travaille à cette tâche du mois de janvier au mois de juin et ce, sans compter les opérateurs de machinerie lourde. À la fin janvier, le Palais municipal est libéré de toute glace et de ses bandes puis après, au-delà de 40 voyages de camions transportant un total de 3 000 tonnes de sable nécessaires pour former la base de la scène de 225 pieds de largeur par 90 pieds de profondeur, permettent la construction de la scène. Il est vrai que la dimension de la scène peut étonner. Celle-ci doit contenir 175 figurants et les éléments qui la complètent représentent des composantes tout aussi surprenantes. On retrouve sur cette scène une montée utilisée par des chevaux, des pionniers et même des automobiles de différentes époques. Un plan d'eau aménagé de toute pièce d'une longueur de 85 pieds et d'une largeur de 16 pieds représentent le Saguenay dans lequel pourront naviguer des canots. La scène est bordée de deux plateaux tournants dont la vocation passera d'une représentation montagneuse, symbolisant le Fjord, à une représentation de maison extérieure et intérieure représentant l'évolution de l'habitation et des moeurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, les montagnes laisseront la place à la symbolisation des plaines du Lac-Saint-Jean. Les spectateurs auront aussi droit à des effets spéciaux tels que: la neige, la pluie, le feu, la guerre, les feux pyrotechniques et autres éléments de surprise. "La Fabuleuse" exige un matériel technique de grande envergure comprenant un système de sons de 12 000 watts et un éclairage provenant d'au moins 550 projecteurs d'une puissance de 1 000 watts chacun.



Photo 3: La finale "Le salut".

#### 4.8.4 La musique et les effets sonores de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

La musique de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" est l'oeuvre de Dominique Laprise, avec l'aide de son frère François, qui a signé trois des pièces de cette production. Le compositeur de la musique et des effets sonores de la pièce est un musicien de formation<sup>11</sup>. La musique de "La Fabuleuse" est constituée d'une ouverture, d'un

<sup>11</sup> Il a étudié la musique au cégep d'Alma et parachevé un baccalauréat en composition à l'Université Laval où il a travaillé avec François Morel, compositeur québécois bien connu.

branle, d'une gigue, de la musique descriptive telle que des batailles, l'arrivée de la goélette, le grand feu, de la musique pour choeur et une finale dans un style fugué.

Au sujet de l'attitude que réservent les spectateurs à sa musique lorsqu'ils assisteront à une représentation, le compositeur émet l'avis qu'ils se comporteront comme s'ils assistaient à une représentation cinématographique. Ils remarqueront les images, les acteurs, mais porteront beaucoup moins d'attention aux aspects sonores. Toutefois, lorsque le film sonore laisse à désirer, les spectateurs ont l'impression que ce qui leur est raconté ne colle pas. Dans le but d'éviter une erreur de ce genre, le compositeur a dû lire les textes, assister aux répétitions et discuter avec le metteur en scène. En jonglant avec les décors et la masse de figurants, le metteur en scène possède ses images de la représentation, le musicien doit s'en imprégner pour créer une image musicale cohérente. Une fois que le musicien s'est forgé un thème musical pour une scène en particulier et dépendamment de la couleur émotive ou de ce que l'auteur cherche à faire ressortir, le compositeur se doit de penser en fonction de l'orchestration et décider de faire interpréter le thème par tel ou tel instrument. En tout, le compositeur a consacré un an de travail pour imaginer et écrire la musique et les effets sonores de la pièce. Il a composé et interprété 80% de la musique du spectacle sur un échantillonneur, appareil qui reproduit les sonorités de chaque instrument d'un orchestre. Ensuite, le compositeur et le technicien en synchronisation ont voué plus d'un millier d'heures à la sonorisation de la bande, ce qui implique l'agencement et l'insertion des textes, des dialogues, des effets sonores et de la musique.

Les critiques sont très élogieuses au sujet de l'apport de la bande sonore à la compréhension du spectacle.

"Les mélodies y sont extrêmement prenantes et leur harmonisation ajoute une coloration tout à fait «actuelle» à cette musique. Quant à l'orchestration, elle est une des grandes forces de cette œuvre" (Bonenfant, *Le Quotidien*, 1988).

#### **4.8.5 Les chorégraphies de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

Chorégraphe de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", Louis Wauthier jouit d'une expérience de travail peu commune pour un professionnel qui évolue à l'extérieur des grands centres<sup>12</sup>.

Le créateur des chorégraphies de "La Fabuleuse" tient à souligner le dévouement des danseurs comédiens bénévoles qui, pour la grande majorité, ne possèdent aucune formation professionnelle. Seulement une fraction de ces danseurs détenait le bagage nécessaire à une présentation de l'envergure qu'a acquis le spectacle. De plus, les conditions de travail étaient extrêmement difficiles pour ces néophytes puisque la surface sur laquelle ils dansaient, du sable, n'est pas un véritable plancher de danse. Pour cette raison, un bon nombre de bénévoles ont souffert de blessures aux chevilles. "Les bénévoles blessés n'ont pas abandonné la production pour autant, ce qui démontre leur acharnement" (Wauthier: dans Dallaire, *Le Réveil*, 1988).

---

<sup>12</sup> Il a signé des chorégraphies pour six opérettes du Carnaval Souvenir de Chicoutimi, des cérémonies d'ouverture des Jeux du Canada à Chicoutimi, du Brier Labatt de Chicoutimi, du jubilé de la reine d'Angleterre à Ottawa et de la présentation d'une soirée consacrée au talent canadien à l'Olympia de Paris. De plus, il siège à la direction pédagogique de l'ensemble folklorique les Farandoles, troupe folklorique chicoutimienne reconnue internationalement pour avoir remporté et participé à différents festivals folkloriques et ce, à travers l'Europe de l'Est, de l'Ouest et de l'Amérique du Nord.

Wauthier a entrepris la création des chorégraphies de la fresque historique en mai 1986, soit au tout début de la gestation de "La Fabuleuse". Au sujet de ces chorégraphies, il soutient qu'elles font partie d'un ensemble homogène et difficilement explicable. "Par moment la danse appartient à la démesure du spectacle. Puis, la relativité de ce genre de présentation n'a d'égal que son absolutisme" (Wauthier: dans, Dallaire, *Le Réveil*, 1988). Selon le chorégraphe, pour la quarantaine de danseurs qui évoluent sur la scène, prendre conscience de cette notion, c'est s'abstraire de ce qu'ils font dans le but d'en saisir l'ensemble. Cet exercice mental exige beaucoup d'expérience de la part du danseur. Wauthier soutient que la grande majorité des danseurs de "La Fabuleuse" sont trop préoccupés par leur travail pour comprendre cette notion. Toutefois, ils ont le mérite de créer une tension qui frise l'irréel, l'effet recherché, à certains moments. À titre d'exemple, la chorégraphie de l'arrivée de la goélette avec ces danseuses revêtues de draps blancs qui évoluent sur la scène comme les vagues sur le Saguenay, pendant que de l'arrière scène s'élève une immense voile triangulaire, traduit bien la pensée du chorégraphe.

#### **4.8.6 Le recrutement des bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

Une des principales réussites des organisateurs du spectacle historique du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région réside dans l'implication des bénévoles. Sans bénévole, il aurait été absolument illusoire de penser atteindre l'objectif de présenter ce spectacle. "La Fabuleuse" a besoin d'au moins 200 bénévoles dont les talents sont aussi diversifiés que ceux de techniciens, placiers, décorateurs, habilleurs, couturiers, comédiens, chanteurs et autres. Des personnes appelées à agir comme comédiens ont des caracté-



**Photo 4:** La grande finale.

ristiques diverses. Le metteur en scène a besoin d'enfants avec leurs parents, des gens âgés et en bonne forme, des adultes, de familles, etc. Une attention spéciale a été portée aux personnes qui possèdent encore de bonnes connaissances et une bonne maîtrise des métiers d'art traditionnels. En effet, le scénario de la pièce prévoit qu'une dame tisse de la laine avec un rouet. Le metteur en scène était bien content de trouver une telle spécialiste. Il souligne qu'il n'est pas nécessaire de posséder une expérience théâtrale pour participer à "La Fabuleuse". Les gens recherchés doivent être disponibles, dévoués, prêts à travailler et à s'engager. S'impliquer dans cette aventure, c'est faire le don de soi pour une cause régionale, affirme l'auteur de la pièce.

450 candidats passèrent des auditions avant que le metteur en scène ne détermine les candidats susceptibles de satisfaire à ses exigences. De ce nombre, plusieurs ont dû se désister pour toutes sortes de raisons, ce qui a fait qu'à sa première année de spectacle, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" comptait 140 comédiens dans ses rangs.

Selon le metteur en scène, le plus décevant de toute la préparation du spectacle:

"fut l'incapacité des gens à s'engager à long terme. Nous avons mis à l'essai quatre cents cinquante comédiens et figurants. On leur confiait un costume et après deux ou trois semaines, ils se désistaient pour mille-et-un prétextes, dont évidemment les plaintes de l'ami, de la blonde ou du conjoint (Tremblay, *Le Quotidien*, 1988).

Pour quelques-uns des comédiens de "La Fabuleuse," l'enrôlement fut presque une histoire de conscription. Prenons l'exemple de ce bénévole syndicaliste et trésorier du syndicat des employés de l'Alcan, à l'usine Arvida, véritable mordu de théâtre, dont le physique imposant fait en sorte qu'il ne passe pas inaperçu. Ce type était tout bonnement venu reconduire sa compagne à une audition de "La Fabuleuse" qui se tenait au Mont-Jacob de Jonquière.

"Quand Ghislain Bouchard me vit, raconte Carol Lavoie, il me dit: «toi tu t'en vas pas». C'est un peu de même que j'ai embarqué sans m'en rendre compte. Il n'y a rien que je ne ferais pas pour le théâtre. Mais je ne voulais pas embarquer dans "La Fabuleuse" parce qu'il y aurait trop de temps là-dedans. Pratiquement un an de répétitions et ensuite plus d'un mois de spectacles, les fins de semaine. Je trouvais que c'était trop accaparant (Paradis, *Progrès-Dimanche*, 1989)."

Lorsqu'il a appris la profession de ce bénévole, le metteur en scène avait un rôle sur mesure pour lui. Il incarne le rôle de Michel Simard, personnage reconnu dans l'histoire pour ses idées syndicalistes très avancées et pour s'être opposé à l'injustice. En opposition à la majorité des bénévoles de la pièce, ce travailleur syndicaliste possède

une certaine expérience du théâtre. Sa compagne Suzette joue aussi un rôle important dans la pièce. Elle incarne l'épouse du roi François 1<sup>er</sup>. Leurs deux enfants y sont également impliqués, l'un personnifiant un marin de Jacques Cartier et sa soeur Nadine aidant au maquillage. Le couple Lavoie a participé à toutes les représentations du spectacle historique depuis quatre ans.

Pour d'autres comédiens bénévoles, leur implication dans cette aventure représentait un rêve à réaliser. Laurette Desgagné-Corneau a assisté à quatre reprises aux représentations de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" à l'été 1988. Elle se disait, lors de ces représentations, qu'elle aimeraient bien faire partie de cette merveilleuse équipe. En 1989, c'est un rêve qui se réalise pour cette chicoutimienne de 82 ans. Elle personifie la vénérable Mémère Gagnon dans le spectacle historique.

Comme le démontre le tableau 10, le recrutement de bénévoles ne causa aucun problème aux organisateurs. De plus, "La Fabuleuse" a même une liste d'attente de citoyens intéressés à devenir comédiens.

**Tableau 10**

**Les bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" selon l'année.**

Année	Nombre total de bénévoles	Recrues
1988	175 <sup>13</sup>	175
1989	160	120
1990	180	50
1991	193	86

**Source:** Claude Simard: Producteur délégué.

<sup>13</sup> À la première année de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", les techniciens étaient tous bénévoles. Toutefois, les années subséquentes, ils ont tous été rénumérés.

Il importe de souligner que les bénévoles impliqués dans l'entreprise de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" ne sont pas tous des acteurs de la pièce. À ce sujet, il est intéressant de noter la participation de groupes sociaux pour remplir les tâches de placer dans le Palais municipal. En effet, les soirs de spectacles, les retraités de la compagnie Stone Consol, les dames du Cercle des fermières et les dames de l'AFÉAS se sont tour à tour remplacés dans cette tâche.

Le tableau 11 identifie les comédiens bénévoles qui se produisent depuis les cinq premières années de "La Fabuleuse".

**TABLEAU 11**

**Les comédiens qui se produisent pendant les cinq premières années de "La Fabuleuse" et les personnages qu'ils interprètent.**

Comédien	1 <sup>er</sup> personnage	2 <sup>e</sup> personnage	3 <sup>e</sup> personnage
Bouchard, Bastien	Jacques Cartier	Trappeur	
Boudreault, Luc	Mignon à la cour	Gagnon	
Boutin, Nadine	Danseuse	Soeur de la mariée	
Corneau, Miville	Alexis Simard	Mignon à la cour	
Gagné, Gaétane	Dame de la cour	la Liberté	Mme Delphine
Gobeil, André	Jos Maquillon	Marin	
Gobeil, Doris	Favorite du roi	Chanteuse d'opéra	
Gobeil, Suzie	Indienne	Soldat français	
Lafontaine, Gilles	Mr. Galt	Curé Hébert	
Larouche, Adrien	Chef indien	Bûcheron	
Lavoie, Carol	Mignon	Michel Simard	
Maltais, Huguette	Dame de cour	Mme Gagnon	
Renald, Éric	Mignon	Fou du village	Chorégraphie
Simard, Julienne	Mamzelle Thérèse		
St-Hilaire, Jean-Noël	Marin	Mario Dubé	
Tremblay, Roger	Sagama	Curé	
Wauthier, Jean	François 1er	Mgr. Racine	

Source: Ghislain Bouchard.

#### 4.8.7 Dans les coulisses de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"

Dans un reportage réalisé dans les coulisses de "La Fabuleuse", le journaliste du Réveil, Michel Simard (*Le Réveil*, 1990c), constate que l'utilisation du Palais municipal est optimale. Les chambres des joueurs de hockey se métamorphosent en loges pour les comédiens, en tout, 14 loges divisées par groupe d'âge et par sexe. Environ 1 500 costumes et des milliers d'accessoires de théâtre tels des casques, des épées, des bannières, des fusils et autres.

Voici comment se déroule, selon ce journaliste, une soirée de représentation pour les participants. Cette soirée est représentative de tous les soirs de spectacle. Lorsque l'heure de la représentation sonne, les comédiens et techniciens de la pièce sont à l'oeuvre depuis plus de quatre heures. Tous les soirs de représentation, vers 16h00, les comédiens et techniciens se pointent au Palais municipal. Les techniciens s'affairent à l'installation des effets spéciaux, des feux d'artifices, de la pluie, de la neige artificielle, de la recharge des différents fusils, de la glace sèche au sol sur les premières scènes de la vie des Amérindiens et autres. Pendant ce temps, les comédiens préparent la scène et à 16h35, les arbres arrivent. Les comédiens qui se promènent sur la scène entreprennent le débarquement des arbres de la remorque qui les transporte et les installent à leur place respective sur la scène. Vers 16h45, le cochon baptisé «Roger» fait son entrée au Palais municipal et il est aussitôt amené dans son enclos. Il sera accompagné des chevaux de l'École d'équitation du Saguenay qui font eux aussi leur apparition. À 16h50, la scène déborde d'activités, les comédiens installent les billots, vérifient le jet des fontaines, réparent certaines pièces des décors, puis chaque comédien niche les accessoires dont il se servira pendant la représentation à leur emplacement qui fut bien déterminé

par lui et le responsable des décors. "La Fabuleuse" commence ainsi à prendre forme. 17h00, tous se retrouvent à la salle communautaire pour le repas de la troupe. 17h05, l'équipe de sonorisation arrive sur les lieux pour le repas accompagné du chorégraphe.

À 18h00 juste, arrive le directeur Ghislain Bouchard. Il s'enquiert du nombre de billets vendus auprès de la préposée à la billetterie. Celle-ci répond que la vente s'annonce très bien , il y a 1 795 billets de vendus et il reste encore trois heures avant le début de la représentation. 18h05, le repas est terminé, tout le monde retourne s'occuper des préparatifs de la représentation. Trois comédiens mettent en place l'immense sapin qui sera coupé au début du spectacle. Loin de la scène, deux autres comédiens pratiquent leur numéro d'escrime. Il est 18h15 quand le responsable des décors entreprend de faire sa tournée dans le but de s'assurer que tous les accessoires des comédiens sont à leur place respective. Histoire de se réchauffer, le chorégraphe appelle tous les danseurs et danseuses pour les répétitions. Il est 18h30 quand, à tour de rôle, les danseuses de la goélette, les bûcherons et ceux qui sont impliqués dans les différentes batailles pratiquent sous les encouragements et les conseils du chorégraphe.

19h15, les répétitions sont terminées, c'est l'heure de la réunion générale. Le chorégraphe, le metteur en scène et son assistante haranguent la troupe, ils leur parlent d'humilité, de discipline, de fierté et de l'importance de s'imprégner de "l'Esprit du Fjord" pour réussir ce spectacle. Les placiers sont à leur poste, il est 19h45 et les premiers spectateurs arrivent dans le hall d'entrée. Les coulisses retrouvent, pour un temps seulement, le calme de l'après-midi. Le conducteur époussette et astique ses vieilles voitures. Le responsable de la sécurité et du trafic à la sortie principale des animaux, des voitures et des comédiens entame son travail. Il ne reste que dix minutes

avant que le spectacle ne commence, pourtant l'anarchie semble régner dans les coulisses de "La Fabuleuse". Les indiens courrent partout, les dames de la cour de France attendent d'entrer dans l'action et les fous du Roi s'excitent déjà. Les chevaux qui galopent vers l'action entrecroisée des comédiens qui sortent de la scène. Plus tard, les vieilles voitures s'en mêlent<sup>14</sup>.

Pour ce qui est du metteur en scène, il embarque dans le jeu le temps d'une scène, il revêt le costume d'un figurant et part à l'assaut de la scène.

#### **4.8.8 Les améliorations apportées au spectacle de 1989 à 1991**

L'auteur de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" ne demeure pas oisif devant le succès qu'a obtenu le spectacle historique à sa première année de présentation. Au contraire, il travaille à la création de trois nouvelles scènes traitant du débarquement des troupes canadiennes en Normandie, des années d'après guerre et du référendum de mai 1980<sup>15</sup>. Il souligne que toute la technique du spectacle, les décors, les accessoires, le système de son, la bande sonore et les chorégraphies font l'objet d'une attention particulière dans le but de les améliorer. Par exemple en 1989, au système de son de l'année antérieure seront ajoutés plus de 100 000 watts de puissance, les fontaines d'eau

<sup>14</sup> Nous avons pu constater les faits reportés par le journaliste à deux reprises, pendant les représentations de la saison de l'été 1990.

<sup>15</sup> Le référendum du 20 mai 1980 portait sur une proposition du gouvernement du Québec qui était formé en ce temps-là par la formation politique du Parti Québécois, parti politique qui prône l'indépendance du Québec par rapport à la fédération canadienne. La question référendaire demandait aux Québécois de se prononcer en faveur d'une souveraineté politique pour le Québec et pour une association économique du Québec avec le Canada. Les représentants du non remportèrent le référendum dans une proportion de 59,56% contre 40,44% pour l'indépendance du Québec. Toutefois, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se prononça en faveur de l'indépendance dans une proportion de 56,3%.

seront améliorées et il s'est ajouté un jeu de rayons laser à l'action de l'éclairage (Sergerie, *Le Réveil*, 1989a; Simard, *Le Réveil*, 1989b).

Selon Rémi Tourangeau, spécialiste des spectacles à caractère historique, le spectacle historique présenté à Ville de La Baie constitue une attraction touristique d'envergure:

"L'apothéose créée autour des costumes féériques et des décors renouvelés donne à ce spectacle magistral l'aspect d'une merveilleuse saga ou d'une fabuleuse épopée qu'on a envie de revoir. Rien que là, le procédé du bouche à oreille pourrait suffire à attirer à La Baie toute la région et pourquoi pas tout le Québec (Tourangeau, *Progrès-Dimanche*, 1989)."



Photo 5: La finale de "La scène du drapeau".

Lors des représentations de 1990, les organisateurs de la fresque historique ajoutent plus de 200 nouveaux costumes et des nouveaux personnages. Ainsi apparaîtront Wolfe, Montcalm et le général De Gaulle. De plus, la liaison entre Jos Maquignon et Mademoiselle Thérèse sera davantage exploitée, l'importance de la révolution tranquille au Québec occupera plus d'espace et la scène finale est moins longue et plus spectaculaire. L'équipe technique apporte des changements au système de sonorisation et des effets spéciaux. La municipalité de Ville de La Baie effectue certaines modifications au Palais Municipal. On ira jusqu'à agrandir les salles de toilette et des dossiers seront installés sur chacun des bancs et dans le but d'assurer aux spectateurs une vision d'ensemble de la scène, celle-ci sera relevée de 25 centimètres. Les organisateurs de "La Fabuleuse" cherchent à éliminer les lacunes et à consolider le spectacle.

À l'été 1990, Rémi Tourangeau assiste pour une troisième année à quelques représentations de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Il livre ses appréciations et ses commentaires à propos des changements que l'auteur a apportés. Selon le spécialiste, "La Fabuleuse" prend de plus en plus d'assurance tout en gagnant en popularité et en qualité. L'auteur améliore la qualité esthétique de son œuvre par rapport aux versions précédentes. Il souligne en particulier les progrès accomplis au chapitre de la scénographie et de la mise en scène.

La version de 1990 mord davantage dans l'actualité tout en accordant primauté à la fiction. Pour appuyer ses dires, Tourangeau se rapporte à la première version de "La Fabuleuse", qu'il définit comme étant davantage axée sur le passé alors que, selon lui, la présente version s'actualise de plus en plus avec plus d'attention accordée aux événements contemporains. Les nouvelles scènes ajoutées concernant le débarquement en

Normandie, l'ouverture du boulevard Talbot, route liant le Saguenay à la ville de Québec, et le phénomène René Lévesque contribuent à la dimension de la pièce. À ce sujet, le spécialiste précise que les évocations dramatiques de ces événements qui ont suivi la crise économique de 1929 étaient nécessaires pour sortir de la sphère idéologique du Québec traditionnel, dans laquelle baigne la première partie du spectacle.

Selon Tourangeau, il importe d'insister sur les habiles allusions créées par l'auteur qui permettent aux spectateurs de lier les problèmes du Lac Meech à l'épisode de la conquête, à la rébellion de 1837-38, à la période de la Révolution tranquille ou au discours historique de Charles De Gaulle. Pour le spécialiste, ces éléments marquant de la vie politique québécoise:

"constituent une synthèse adroitemment théâtralisée et ont une portée réelle à côté des faits sociaux relevés dans le spectacle: la vie d'un village qui refuse de mourir, la venue de nouvelles modes des années d'après-guerre, les interminables promenades des années 1950, le phénomène rock à la Presley et autres" (Tourangeau, *Progrès-Dimanche*, 1990).

#### **4.9 Le mode de gestion de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" et son financement**

Pendant ses quatre premières années d'opération, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a été principalement financée par Ville de La Baie, bien que ce soit la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire qui lui a donné son coup d'envoi. Voici comment se répartit le financement de cette entreprise culturelle locale pour chacune de ses années de fonctionnement.

Pour l'année 1988, le spectacle de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" était financé par la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire en collaboration avec Ville de La Baie. La participation financière de la municipalité était de l'ordre de 275 000\$ mais dans ce montant, il faut inclure 100 000\$ en services rendus par les employés municipaux, alors que la participation initiale de la Corporation atteignait les 300 000\$. Cependant, la Corporation s'attend à devoir débourser une somme supplémentaire pouvant atteindre les 100 000\$, soit le déficit prévu. Toutefois, comme le démontre le tableau 12, le déficit d'exploitation fut de 60 000\$, soit 40 000\$ de moins que prévu. La participation totale de la corporation se chiffre donc à 360 000\$.

TABLEAU 12

## États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1988.

---

<b>Revenus</b>	
Participation de la Corporation du 150 <sup>e</sup>	300 000\$
Participation de Ville de La Baie	132 515\$
Revenu de la vente des billets	<u>305 224\$</u>
<b>Total</b>	<b>737 739\$</b>
<hr/>	
<b>Dépenses</b>	
Production du spectacle	275 000\$
Confection des costumes et location de l'équipement	250 000\$
Participation de la corporation	25 000\$
Infrastructures	
Participation de Ville de La Baie	132 515\$
Autres dépenses	<u>115 224\$</u>
<b>Total</b>	<b>797 739\$</b>
<b>Déficit</b>	<b>(60 000\$)</b>

---

Source: Claude Simard: Producteur délégué.

Selon les données du tableau ci-dessus, les revenus de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", pour la première année, s'élèvent à 737 739\$ incluant la participation de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire, celle de Ville de La Baie et les revenus engen-

drés par la vente des billets. Quant aux dépenses, elles totalisent une somme de 797 739\$, ce qui donne un déficit de 60 000\$.

L'éditorialiste du journal *Le Quotidien*, Bertrand Tremblay, souligne l'importance des mouvements de collaboration, comme celui de l'association partenariale de l'A.T.R. avec la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire, qui se sont manifestés dans le monde touristique au cours de la première année de "La Fabuleuse". Selon lui, ce partenariat est responsable du succès touristique qu'a connu la région cette même année.

"Sans la solidarité régionale, l'initiative conçue et réalisée par Ghislain Bouchard aurait sombrée dans le marasme financier, en 1987 "(Tremblay, *Le Quotidien*, 1989).

Quant à l'auteur de la pièce il ajoute que:

"sans la participation des services municipaux de Ville de La Baie dont l'évaluation se chiffre par centaines de milliers de dollars, le spectacle n'aurait jamais démarré (Tremblay, *Le Quotidien*, 1988).

En 1989, Ville de La Baie assume seule le rôle de ressource financière dans la production de "La Fabuleuse". La représentante du conseil municipal dans le dossier de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", Lise Bouchard, précise que le protocole prévoit que Ville de La Baie sera maître-d'œuvre du spectacle et Ghislain Bouchard sera responsable de la production artistique. La responsable stipule que Ville de La Baie s'engage à combler le déficit d'exploitation jusqu'à concurrence de 200 000\$. Ce montant inclura les services que dispenseront les employés municipaux et la promotion de l'événement. Le producteur délégué de la municipalité prévoit que Ville de La Baie

réussira à autofinancer cette entreprise de 460 000\$. Voici comment se répartissent les revenus et les dépenses pour l'année 1989.

TABLEAU 13

## États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1989.

<b>Revenus</b>	
Vente de billets	513 361.30\$
Commandites	22 000.00\$
Poste	748.00\$
Articles promotionnels et Bars	9 345.53\$
Projet fédéral	<u>4 600.00\$</u>
<b>Total</b>	<b>550 054.83\$</b>
<b>Dépenses</b>	
Production	562 576.91\$
Redevance aux comédiens bénévoles	<u>58 000.00\$</u>
<b>Total</b>	<b>630 576.91\$</b>
<b>Déficit</b>	(80 522.03\$)

Source: Claude Simard: Producteur délégué.

Les chiffres regroupés dans ce tableau montrent un déficit de 80 522.03\$ provoqué par des dépenses de 630 576.91\$ tandis que les revenus s'élèvent à 550 054.83\$. Le déficit de cette deuxième année d'opération dépasse donc de plus de 20 000\$ ceux de l'année précédente.

En 1990, Ville de La Baie réédite son implication partenariale dans la fresque historique. Elle demeure productrice de "La Fabuleuse" et, à ce titre, elle est responsable de la mise de fonds et d'un éventuel déficit. Le tableau ci-dessous présente les états financiers de l'année 1990.

**TABLEAU 14****États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1990.**

<b>Revenus</b>	
Vente de billets	474 744.40\$
Projet billetterie	124.08\$
Commandites	18 765.90\$
Poste	892.00\$
Articles promotionnels et Bars	9 125.03\$
Projet fédéral	<u>19 100.00\$</u>
<b>Total</b>	522 751.41\$
<b>Dépenses</b>	
Production	455 117.51\$
Redevance aux comédiens bénévoles	<u>50 585.00\$</u>
<b>Total</b>	505 702.51\$
<b>Surplus</b>	17 048.90\$

Source: Claude Simard: Producteur délégué.

Comme le démontrent ces chiffres, en 1990, l'entreprise a connu un surplus pour la première fois de son histoire. En effet, avec des revenus de 522 751.42\$ et des dépenses s'élevant à 505 702.51\$, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a effectué des gains totalisant 17 048.90\$.

En 1991, Ville de la Baie occupe toujours son rôle de partenaire financier permettant la présentation du spectacle pour une quatrième année. Le tableau 15 présente encore une fois les finances de cette entreprise culturelle régionale.

Cette quatrième année de présentation fut déficitaire puisque les dépenses de 670 757.38\$ dépassent de 19 697.07\$ les revenus qui s'élèvent à 651 060.31\$.

**TABLEAU 15****États financiers de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pour l'année 1991.**

<b>Revenus</b>	
Vente de billets	624 476.33\$
Projet billetterie	(1 988.12\$)
Commandites	22 000.00\$
Poste	265.00\$
Articles promotionnels et Bars	<u>6 307.10\$</u>
<b>Total</b>	651 060.31\$
<b>Dépenses</b>	
Production	595 757.38\$
Redevance aux comédiens bénévoles	<u>75 000.00\$</u>
<b>Total</b>	670 757.38\$
<b>Déficit</b>	(19 697.07\$)

Source: Claude Simard: Producteur délégué.

**4.10 Les redevances accordées aux bénévoles de la pièce  
par Ville de La Baie.**

Étant donné que la réussite du spectacle dépend de la participation de tous les bénévoles et dans le but de les remercier et de les encourager pour le dévouement et l'énergie qu'ils déploient dans l'aventure de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", Ville de La Baie s'engage à leur remettre une somme d'argent sous forme de redevance. Un protocole d'entente entre la municipalité, l'auteur et les bénévoles de la pièce implique la mise sur pied de la Corporation Scène-art, organisme dûment reconnu par les parties et qui aura pour mandat de gérer et d'administrer les redevances. L'entente prévoit que Ville de La Baie versera à la Corporation la somme de 45 000\$ si le total des assistances atteint 90% de la capacité d'accueil.

Le maire de Ville de La Baie, à la fin des représentations de 1989, annonçait qu' étant donné que les bénévoles avaient accepté de présenter une représentation supplémentaire afin de répondre à la forte demande, la municipalité consentirait une augmentation des redevances se chiffrant à 58 000\$.

Dans le cadre des représentations de l'année 1990, Ville de La Baie signe une nouvelle entente avec l'auteur et les bénévoles du spectacle historique. Cette entente stipule qu'une nouvelle corporation qui porte le nom «Les réalisations du Fjord» et regroupant tous les bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", édition 1990, sera mandatée par la municipalité, l'auteur et les bénévoles pour gérer et administrer les redevances aux bénévoles. Le protocole entre la cité baieriveraine et la Corporation précise que les redevances seront calculées comme suit:

1. La troupe encaissera les revenus de la 21<sup>e</sup> représentation soit un montant se rapprochant de 25 000\$.
2. Si le total des assistances atteint 90% de la capacité d'accueil, la municipalité baieriveraine s'oblige à verser 75 000\$ en redevances à la corporation «Les réalisations du Fjord».
3. Si les bénévoles réussissent à réaliser des économies sur le budget de production, Ville de La Baie s'engage à verser un supplément de 10 000\$ aux redevances déjà existantes.

En vertu de cette nouvelle entente, les bénévoles de l'édition 1990 de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" ont encaissé jusqu'à 118 585 dollars en redevances. Le spectacle historique a fonctionné aussi bien en 1990 qu'en 1989, les redevances aux

bénévoles ont totalisé 183 585 dollars. Ce montant a été entièrement consacré au périple de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" en France, à la fin des représentations de l'été 1990 (Gagné, *L'Extra*, 1989a; Simard, *Le Réveil*, 1989c; Simard, *Le Réveil*, 1990a, 1990b).

#### **4.11 Les comédiens et techniciens bénévoles de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

Qui sont ces gens qui participent à l'aventure de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"? Ce sont toutes des personnes de la région recrutées par les organisateurs depuis le début du projet. Parmi les bénévoles de la troupe, toutes les classes de la société régionale sont confondues. Le plus jeune comédien de la troupe a 4 ans et le plus âgée, 84 ans. La distribution comprend des gens de toutes les professions: des professeurs, des étudiants, des travailleurs de professions libérales, des mères au foyer et des sans-emploi. Ce sont tous des amateurs. Certains possèdent une expérience théâtrale qu'ils ont acquise sur les planches du théâtre amateur régional. Ils témoignent tous du plaisir qu'ils ont de jouer ensemble et ils ressentent de la fierté à raconter leur histoire. Voilà pourquoi ils acceptent de pratiquer six mois par année, de jouer les fins de semaines pendant l'été et le tout, bénévolement.

"Le secret de cette belle réussite, c'est peut-être aussi que ces comédiens n'ont eu pour la plupart aucune peine à se mettre dans la peau de leurs personnages car cette Fabuleuse Histoire d'un Royaume, c'est bien leur histoire, une histoire dont ils sont fiers (Eustache, *L'Orne Combattante*, 1990a)."

On ne peut échafauder un spectacle aussi grandiose avec des effets spéciaux, des décors et une telle interprétation sans l'implication de tous les participants.

## **CHAPITRE V**

**Le modèle de Bassand appliqué  
à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

Le présent chapitre tentera d'analyser le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" selon la théorie prônant l'innovation culturelle locale comme stratégie du changement social. Cette analyse se basera sur les éléments théoriques élaborés par Bassand dans le but de démontrer comment peuvent se concrétiser de tels concepts et ce qu'une telle application peut engendrer en termes de retombées sur une communauté locale.

### **5.1 L'implication de la population locale**

Le spectacle historique présenté à Ville de La Baie implique nécessairement le concept de développement territorial, puisque le développement social et économique qui en résulte repose grandement sur l'implication de la collectivité. En effet, dans le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", la collectivité locale a joué un rôle de premier plan dans la réalisation et la réussite de cette entreprise culturelle.

Cette implication de la collectivité locale se révèle d'abord par le grand nombre de bénévoles qui participent activement chaque année à la réalisation du spectacle et par les sommes importantes investies annuellement par la municipalité de Ville de la Baie pour ce projet. En moyenne, 168 bénévoles participent à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" chaque année. En plus de la participation bénévole des comédiens et comédiennes, notons l'implication d'associations et de groupes sociaux tels l'Association des retraités de la Compagnie Stone Consol, l'A.F.É.A.S, le cercle des fermières et autres. Ces groupes sociaux se sont relayés alternativement, d'une soirée à l'autre, à

l'entrée du Palais municipal, pour ramasser les billets d'entrée et placer les gens dans la salle. Autre fait intéressant à signaler au sujet de l'importante participation financière de la municipalité à ce projet, aucune plainte n'a été émise par les citoyens tant au tout début du projet que par la suite<sup>1</sup>. De plus, il semble qu'un sentiment lié au phénomène identitaire et à la fierté incite les citoyens à participer à la promotion de la fresque historique. En effet, les commentaires recueillis dans l'étude témoignent d'une complicité de la population puisque celle-ci fait preuve d'une implication significative à plusieurs niveaux. C'est donc dire que l'entreprise culturelle de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a suffisamment convaincu la population baieriveraine de ses répercussions potentielles sur cette municipalité, puisque c'est volontairement que plusieurs citoyens participent de près ou de loin à cette réussite. Toute l'ambiance de Ville de La Baie se métamorphose autour de l'événement de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" pendant la période estivale.

## **5.2 La satisfaction des gens d'affaires de Ville de La Baie concernant les retombées économiques qu'entraîne "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"**

Selon une étude de l'entreprise de sondages Som-Sagamie, effectuée à l'été de l'année 1991 et portant sur les retombées économiques engendrées par "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", étude commandée par Ville de La Baie, des 44 000 spectateurs ayant assisté à cette fresque historique en 1991, 31 000 provenaient de l'extérieur de la région, soit un pourcentage de 70%. Toujours selon cette même étude, l'aventure

---

<sup>1</sup> Source: En 1988, le maire de l'époque, Gérard-Raymond Morin et, pour les années suivantes, le service des relations publiques de Ville de La Baie.

de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" induit des retombées économiques de l'ordre de 4,1 millions de dollars pour l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autre part, l'étude soutient que les commerçants de la ville hôte de cette fresque sont très satisfaits des retombées: " 95% des commerçants de Ville de La Baie et 82% des commerçants d'ailleurs au Saguenay estiment que l'événement a été une bonne chose pour les gens d'affaires de la région". À ce sujet, le sondage mentionne que pour les commerçants de Ville de La Baie, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a engendré une augmentation de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 4% pour l'année 1991 (C. Tremblay, *Le Réveil*, 1992).

De plus, selon le directeur de l'Association touristique régionale, se basant sur une enquête réalisée auprès des responsables d'aménagements et d'événements touristiques de la région, il semble que "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" soit directement responsable de l'augmentation de la fréquentation de 7.33% connue par les auberges et hôtels dans le secteur du Haut Saguenay en 1992 . Ces statistiques n'existaient pas pour les années antérieures. Cependant, les chiffres permettent de constater que les habitudes des touristes qui visitent la région changent. En effet, avant "La Fabuleuse", les touristes se dirigeaient vers le Lac-Saint-Jean et très peu visitaient le Saguenay. Aujourd'hui, comme le fait remarquer le directeur de l'Office du tourisme du Bas-Saguenay, "de plus en plus de gens en arrivant dans la région se tournent vers Ville de La Baie et le Bas-Saguenay" (Simard, *Le Réveil*, 1989b).

### 5.3 L'identification culturelle

Le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" est un exemple de développement local impliquant la notion d'identification culturelle puisque l'aspect socio-culturel

de la municipalité de Ville de La Baie s'est vu transformé grâce à cet événement majeur. La fresque historique a permis à la population de Ville de La Baie de se démarquer, d'affirmer sa personnalité et de se faire connaître sous un autre jour. L'utilisation de plusieurs symboles identitaires reliés aux caractéristiques de la population et du territoire a renforcé le phénomène d'identification culturelle ressenti par les citoyens. L'image de ce secteur a été modifiée et ces transformations se spécifient par l'analyse du phénomène identitaire, de la mémoire collective, du sentiment d'appartenance au territoire et de la fierté de maîtriser son développement de cette population. Voici comment chacun de ces éléments s'appliquent dans le cas présent.

### **5.3.1 Le phénomène identitaire**

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" reflète clairement l'application de la notion de phénomène identitaire définie par Bassand puisqu'il a permis une prise de conscience de la population concernée au sujet de son potentiel de développement. De façon générale, le spectacle historique se veut l'expression de la personnalité régionale et la proportion et le gigantisme reproduisent très bien la grandeur de l'imaginaire et de l'implication des Saguenéens et des Jeannois. Ces propos représentent clairement l'impact de cette entreprise sur le phénomène identitaire de la région qui se précise davantage lors de l'analyse de la mémoire collective, du sentiment d'appartenance au territoire et de la fierté de maîtriser son développement.

### **5.3.2 La mémoire collective**

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" marque une étape importante dans la conscientisation de la population face à son appartenance culturelle puisqu'elle a été dé-

finie comme étant le reflet théâtralisé de l'histoire régionale. Cette fresque historique a permis de remémorer la vie des hommes et des femmes qui ont contribué au développement de la région depuis le tout début. Les comédiens semblent avoir incarné avec facilité ces personnages, car il s'agit de leur histoire et ils en sont fiers. Et on peut affirmer, suite à l'étude réalisée, que les spectateurs retrouvent leur identité collective à travers la présentation de la pièce. L'aspect historique de ce spectacle a donc un effet sur la mémoire collective de la population.

### **5.3.3 Le sentiment d'appartenance au territoire**

L'aspect de la mémoire collective engendre un sentiment d'appartenance qui se révèle d'abord à travers les propos d'un journaliste régional: "Tous sont complices de cet événement. C'est un peu comme si on reproduisait sur scène notre vie de tous les jours, enrichie de notre histoire, de notre culture et surtout de notre population" (Gagné, *Le Réveil*, 1990). C'est là un élément important du phénomène identitaire qui peut servir de source de motivation et de préalable à la maîtrise du développement local. Le sentiment d'appartenance se traduit par la fierté d'appartenir à cette région ressentie par les comédiens et les spectateurs régionaux en assistant à cette fresque. À ce sujet, le narrateur Michel Dumont a déclaré son sentiment d'appartenance face à la région en remerciant l'auteur de le lui rappeler. De plus, la reproduction de quelques lettres ouvertes publiées dans les différents quotidiens de la région démontrent le sentiment d'appartenance ressenti par la population régionale.

"Étant originaire du "pays", inutile de vous dire le plaisir et la fierté que j'ai connus tout au long de cette magnifique soirée à revivre et à vibrer aux assauts d'une appartenance si majestueusement et si habilement mise en scène" (Girard, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

"Ce spectacle m'a ébloui et émerveillé. J'ai appris beaucoup sur l'histoire de notre magnifique royaume, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je suis fier d'être saguenéen et de connaître mes origines" (Larouche, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

"L'histoire d'un Royaume est un chef-d'oeuvre du théâtre moderne! Des centaines de bénévoles ont réussi à donner un cours d'histoire magistral en diffusant des gouttes de lumière sur une région qui a besoin de sang neuf pour se refaire une beauté" (Pednault, "Lettre ouverte aux lecteurs", *Le Quotidien*, 1988).

D'autre part, les journalistes ont soutenu que:

"Vraiment nous sommes fiers d'être issus de cette région bâtie sur le courage des défricheurs, ceux qui ont pavé la voie. ... Un spectacle à voir qui nous redonne un coup de fierté. Un salut à ceux du passé et l'assurance que l'avenir sera meilleur" (Simard, *Le Réveil*, 1990e).

"Le premier soir où l'on a ajouté la scène du drapeau, je ne pense pas qu'un seul comédien n'avait pas la larme à l'oeil. C'était si intense qu'on sentait que le public vivait le même sentiment que nous" (Paradis, *Progrès-Dimanche*, 1988).

"Lorsqu'à la fin du spectacle, tous les comédiens reviennent en scène, dans un déploiement d'effets spéciaux d'eau et de lumière, c'est l'émotion qui nous étreint et un vif sentiment d'amour et d'admiration pour ce pays" (Laforge, *Le Quotidien*, 1990).

"Le secret de cette belle réussite, c'est peut-être aussi que ces comédiens n'ont pas eu pour la plupart aucune peine à se mettre dans la peau de leurs personnages car cette Fabuleuse Histoire d'un Royaume, c'est bien leur histoire, une histoire dont ils sont fiers" (Eustache, *L'Orne Combattante*, 1990).

"Tous sont complices de cet événement. C'est un peu comme si on reproduisait sur scène notre vie de tous les jours, enrichie de notre histoire, de notre culture et surtout de notre population" (Gagné, *Le Réveil*, 1990).

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, c'est en fait une hymne à la gloire d'une région où les habitants sont fiers d'être ce qu'ils sont, c'est-à-dire Québécois français et prêts à se battre jusqu'au bout pour faire valoir leur

différence. Cette production de grande envergure a été rendue possible en raison de la conjonction de talents, certains venus par engagement personnel ou par amitié. En effet, même si cela n'apparaît pas dans le titre du spectacle, un vent indépendantiste souffle au fond du Fjord, comme nulle part ailleurs au Québec et pour tout vous dire, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", c'est bien la grand-messe de ceux qui veulent garder leur identité dans un Canada qui voudrait bien gommer les différences. Ce n'est pas un hasard si, dans un court tableau, le général De Gaulle prononce d'une voix solennelle la fameuse phrase qui l'a rendu célèbre là-bas: "Vive le Québec libre!" (Eustache, *L'Orne Combattante*, 1990).

"Les gens du coin se sentent imbibés de cette fierté et les touristes se surprennent à regretter un peu de ne pas être nés dans ce merveilleux royaume. Si la fierté est le letmotiv de «La Fabuleuse», elle en est aussi la base, le squelette: sans elle, la pièce s'écroulerait" (Auteur inconnu, *Journal de Montréal*, 1990).

Le rappel de ces citations, déjà présentées dans la monographie, confirment l'importance des implications de cette pièce en ce qui concerne la notion du sentiment d'appartenance au territoire.

### **5.3.4 La fierté de maîtriser son développement**

La population baieriveraine soutient une certaine fierté de son implication financière dans "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". En effet, cette production ne jouit d'aucune subvention des gouvernements fédéral ou provincial. C'est Ville de La Baie qui assume seule le financement. L'implication financière de la ville s'élève à une moyenne annuelle de 484 887.75\$ engendrant un déficit de 143 143.20\$ dans le cumulatif des quatre années de production. Mais la ville n'hésite pas pour autant à renouveler son mandat puisqu'à l'été 1992, le spectacle est représenté à nouveau et un deuxième voyage en France est prévu pour le mois d'août. C'est que ce déficit n'est pas considéré comme une perte mais comme un investissement.

Tout en développant son aspect culturel par le biais des Fêtes du 150<sup>e</sup>, Ville de La Baie se propose de développer chez-elle des infrastructures touristiques et de modifier par cette occasion son image trop associée à l'activité portuaire et industrielle. Avec "La Fabuleuse", Ville de La Baie possède maintenant une attraction culturelle innovatrice recherchée par les touristes. Pour sauvegarder cette attraction touristique, la municipalité, en partenariat avec l'auteur et les bénévoles de la pièce, a décidé de s'impliquer dans l'évolution de cette aventure à caractère culturel et d'orchestrer le développement local qui s'ensuit. Suite au succès de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume", l'industrie touristique régionale a prévu d'offrir un large choix de forfaits ayant comme point commun le spectacle historique.

#### **5.4 La Fabuleuse Histoire d'un Royaume: une innovation culturelle locale**

Le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" peut se définir comme une innovation culturelle locale puisqu'il s'agit d'une activité motrice pour le développement de Ville de La Baie et de la région. Ce spectacle historique constitue une expérience culturelle nouvelle, induite par l'initiative de Ghislain Bouchard qui représente le principal promoteur de cette entreprise, soutenue en premier lieu par la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. "La Fabuleuse" est réalisée principalement par des bénévoles de la région tels des animateurs professionnels ou amateurs, des techniciens, un chorégraphe, des concepteurs et des acteurs d'origine saguenéenne ou jeannoise.

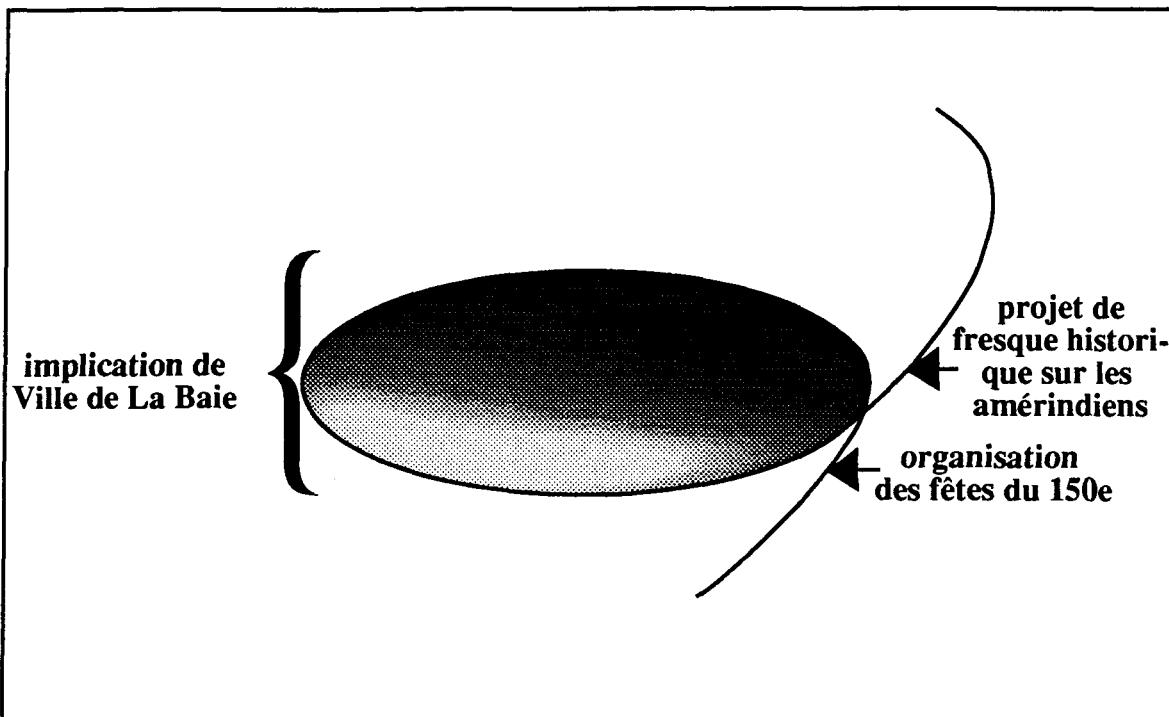
Le caractère moteur de cette expérience se confirme par les conséquences qu'elle implique sur l'ensemble de la population locale. Les caractéristiques de Ville de la Baie se sont vues modifiées par l'avènement du spectacle historique. Ville de La Baie était d'abord perçue comme une ville à caractère industriel par la présence d'une usine d'Alcan, de ses installations portuaires et de son industrie de pâtes et papiers. Mais depuis "La Fabuleuse", les activités culturelles y ont pris une importance beaucoup plus marquée qu'auparavant. En effet, un salle de spectacle nommée "Le Vieux Théâtre" a vu le jour peu après le début de "La Fabuleuse". De nouvelles auberges se sont implantées à Ville de La Baie et du point de vue touristique, "La Fabuleuse" a engendré des retombées intéressantes. Suite à la création du Parc Saguenay (provincial) et du premier Parc marin au Canada (fédéral) sur le Fjord du Saguenay, Ville de La Baie s'éveille de plus en plus à sa vocation touristique. Il semble donc que toute la vie de Ville de la Baie ait été touchée par les conséquences de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". À ce sujet, le maire de Ville de La Baie a même soutenu que le spectacle historique a été jusqu'à présent un élément promotionnel de grande valeur pour l'ensemble de sa municipalité et pour la région en général.

Le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" répond aux sept critères définis par Bassand pour identifier une innovation culturelle locale. Premièrement, en motivant une diversification de l'offre culturelle, "La Fabuleuse" provoque une amélioration dans la qualité de vie de la population, ce qui répond à la première condition de Bassand (voir chapitre III, p.48). La condition de participation populaire s'applique très clairement dans le cas présent puisque toute la réalisation et le succès du spectacle historique reposent sur la participation des bénévoles originaires de la région. Pour ce qui est de la troisième condition, la répartition équitable des bénéfices et retombées de l'in-

novation, il semble que dans le cas étudié, la répartition soit équitable car l'ensemble des bénévoles comprend des gens de tous âges et de toutes les classes de la société, sans qu'aucune discrimination n'ait été effectuée lors de leur recrutement. Quant à la clientèle, "La Fabuleuse" s'adresse à des gens de tous âges et de toutes catégories sociales. Par ailleurs, les retombées se font sentir sur une partie de la région peu développée culturellement. Cinquièmement, la réalisation du spectacle historique reposait d'abord sur le partenariat entre la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup>, de Ville de La Baie et de l'Association touristique régionale et sur la coopération de la Commission scolaire de Ville de La Baie. De plus, il est permis de se questionner sur la possibilité de présenter "La Fabuleuse" sans le partenariat développé entre Ville de La Baie et les différentes Corporations représentant les comédiens bénévoles de la pièce. Pour ce qui est de la sixième condition, à savoir l'intérêt que suscite l'innovation, l'étude témoigne de l'attention qu'a su retenir "La Fabuleuse" auprès des artistes, des animateurs, des professionnels des médias et du milieu local. Finalement, le spectacle historique est réalisé dans une agglomération de taille moyenne, mais elle a su développer un réseau social intense où les liens et les contacts sont fréquents.

### **5.5 La spirale de l'innovation culturelle locale**

Par rapport au modèle de la spirale innovationniste, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" correspond à un anneau de la spirale. C'est à l'intérieur de cet anneau qu'on peut distinguer les trois phases inhérentes au processus innovationniste (fig. 3).



**Figure 3:** Phases du processus innovationniste de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

Le tableau ci-dessous identifie les acteurs impliqués, selon la conception de Bas-sand, pour les différentes phases de la spirale innovationniste appliquée à "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

**Tableau 16**

**Les acteurs des différentes phases de la spirale innovatrice appliquée à "La Fabuleuse".**

<b>Les phases de la spirale innovationniste</b>			
Années de référence	Tâtonnement	Institutionnalisation	Décollage
1987-88	Ghislain Bouchard et les 35 personnes du comité organisateur	Corporation du 150 <sup>e</sup>	Vieux théâtre
1989-92	Planification du projet	Ville de La Baie	L'Auberge des 21 L'Auberge de la grande Baie Projet de Fresque historique sur les amérindiens.

### **5.5.1 La phase de tâtonnement: Organisation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire**

La phase de tâtonnement correspond à toute la période entourant la préparation des fêtes commémoratives du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est à ce moment que l'idée d'un spectacle historique est lancée. Au printemps 1986, Ghislain Bouchard se propose d'écrire et de mettre en scène un spectacle historique à grand déploiement pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la région.

### **5.5.2 Développement du projet**

Dès 1987, Ghislain Bouchard tente de convaincre avec succès les spécialistes des activités socioculturelles de toute la région, donnant ainsi naissance au comité organisateur de "La Fabuleuse". Trente-cinq personnes s'engagent alors à participer à la planification et à la réalisation de cette fresque historique.

### **5.5.3 La phase d'institutionnalisation**

La première phase d'institutionnalisation se concrétise en 1986. Les instances provinciales et fédérales décident à ce moment de contribuer au financement des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La gestion de ces budgets revient à la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> qui a été créée afin de concevoir et d'organiser les festivités. C'est donc la Corporation qui gère le budget de "La Fabuleuse". La municipalité de Ville de La Baie s'implique elle aussi dans la réalisation de ce projet. Dans un premier temps, elle permet à toute l'équipe de "La Fabuleuse" d'occuper gracieusement

le Palais municipal. Dans un deuxième temps, Ville de La Baie met quelques-uns de ses employés à la disponibilité de "La Fabuleuse" pour la transformation du Palais municipal en un immense théâtre.

La deuxième phase d'institutionnalisation se manifeste au cours de l'année 1988, plus précisément au mois d'août. C'est à ce moment que Ville de La Baie démontre clairement son désir de garder et de soutenir financièrement la présentation de la fresque historique par la signature d'un protocole impliquant la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ville de La Baie et l'auteur, Ghislain Bouchard.

#### **5.5.4 La phase de décollage:**

La présentation de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" commence tout juste à provoquer de nouvelles idées de développement culturel et socio-économique dans la région. Ces conséquences se situent, certes, au niveau touristique, mais le succès de cette entreprise engendre également la naissance de nouveaux projets. À ce sujet, l'idée a été lancée de réaliser une autre fresque historique, celle-ci évoquant plus particulièrement la vie des amérindiens<sup>2</sup>.

De par son impact socio-économique, "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" contribue à stimuler la dynamique culturelle de la communauté de Ville de La Baie et de la région. Cette innovation culturelle locale engendre des résultats positifs et influence directement la dynamique culturelle en modifiant les critères de base de normalité, pro-

---

<sup>2</sup> Sur le site du film "Robe Noire" tourné à St-Félix-D'Otis, municipalité située à quelques kilomètres de Ville de La Baie.

voquant ainsi une élévation du seuil d'acceptation des nouvelles idées proposées par d'autres innovateurs. Les intervenants sont alors encouragés à présenter leurs idées, comme celle de la fresque historique sur les amérindiens à Saint-Félix-d'Otis, amorçant ainsi peut-être une nouvelle boucle de la spirale innovationniste. On constate que la population locale devient plus entreprenante et qu'elle s'implique davantage au niveau de son propre développement.

## 5.6 Les acteurs de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume"

Voici comment se présentent les cinq types d'acteurs définis par Bassand dans le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".

**Tableau 17**

**Les différents types d'acteurs définis par Bassand et leur correspondance dans le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".**

<b>Les différents types d'acteurs de "La Fabuleuse"</b>					
	<b>Innovateur</b>	<b>Premier adoptant</b>	<b>Adoptant précoce</b>	<b>Adoptant tardif</b>	<b>Adoptant retardataire</b>
<b>Acteurs</b>	Ghislain Bouchard	Président de la Corporation du 150 <sup>e</sup>	Le maire Gérard-Raymond Morin	Comité de sélection des fêtes du 150 <sup>e</sup>	Conseillers municipaux

### 5.6.1 L'innovateur

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une personne jeune, comme le suggère Bassand, Ghislain Bouchard est à la base du projet de la fresque historique. Bouchard est un homme de carrière, connu dans le milieu universitaire et très mobile spatialement. Son

expérience et ses contacts avec le milieu artistique et avec le milieu institutionnel ont contribué à la réalisation et à la réussite du spectacle historique.

#### **5.6.2 Le premier adoptant**

Président de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région et de la Commission scolaire de Ville de La Baie, M. Simard fut le premier à soutenir et à promouvoir le projet de Ghislain Bouchard. Il a été l'interlocuteur privilégié de Bouchard auprès des organisateurs des fêtes du 150<sup>e</sup> et des instances municipales de Ville de La Baie.

#### **5.6.3 L'adoptant précoce**

Maire de Ville de La Baie lors des préparations des Fêtes commémoratives, Gérard-Raymond Morin adopta et encouragea sans hésitation le projet de la fresque historique. Grâce à son implication politique, il influence le conseil municipal lors de l'évaluation de ce projet.

#### **5.6.4 L'adoptant tardif et le retardataire**

L'hypothèse peut être soulevée que l'adoptant tardif et le retardataire se retrouvaient probablement dans le comité de sélection des projets soumis pour les Fêtes du 150<sup>e</sup> et au sein des conseillers municipaux de Ville de La Baie. Cependant, la présente étude n'a pas fait d'investigation précise à ce sujet.

### 5.7 Le partenariat

Pour sa part, le tableau ci-dessous présente les différents partenaires de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" et leur implication.

**Tableau 18**

**Les participants au partenariat qu'a suscité  
"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume".**

<b>Partenaires</b>	<b>Implication des différents partenaires</b>				
	<b>Financement</b>	<b>Promotion</b>	<b>Comédiens</b>	<b>Offre de services</b>	
Corporation du 150 <sup>e</sup>	XX	XX			
Ville de La Baie	XX	XX			XX
La Commission scolaire de Ville de La Baie					XX
Bénévoles		XX	XX		
Association touristique régionale		XX			

Les acteurs impliqués dans l'organisation et la réalisation de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" n'étant pas des représentants de l'État, il ne s'agit pas d'un projet à partir duquel il est prévu d'élaborer des politiques de développement culturel ou autres. Le but de cette entreprise ne se situe pas au niveau du partage des pouvoirs entre les différents paliers décisionnels. Bien que l'innovateur provienne du milieu universitaire, l'Université du Québec à Chicoutimi n'est pas impliquée en tant qu'institution dans le projet de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume". Mais il faut souligner que beaucoup de bénévoles et d'intervenants proviennent de l'Université. De plus, il est clair que cette réalisation n'a pas été conçue en fonction de la maîtrise locale de la

technologie ni dans le but de créer un climat stimulant pour l'entreprise et pour les investisseurs. Bien que les gouvernements locaux jouent un rôle dans ce projet, les entreprises n'y sont pas liées directement.

"La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" ne peut se qualifier de société de développement, d'organisme visant la création d'entreprises ou autre organisation dont le but est principalement de créer des emplois par l'entremise du dynamisme entrepreneurial, puisque la fresque historique ne se donne pas la fonction de démarrer des entreprises connexes.

L'entreprise culturelle de la fresque historique veut combattre la dévitalisation de la région ainsi que la marginalisation du mode de vie saguenéen et jeannois. Par son implication dans le milieu de vie des gens de la région, le spectacle historique engendre un développement économique tout en améliorant la qualité de vie de la population de Ville de La Baie. Cette entreprise entretient donc un lien entre l'aspect du développement économique et celui du développement social. La fresque historique veut sensibiliser la population à sa capacité d'autodéveloppement, en insistant sur la fierté des gens par la remémoration de leurs origines.

Cette expérience s'appuie donc sur une démarche partenariale qui assure l'équité entre les acteurs locaux, ce qui constitue une condition pour sa continuité (Gagnon et Klein, 1991). Dans un premier temps, les partenaires impliqués dans la fresque historique soit, pour la première année, l'auteur, la municipalité de Ville de La Baie, l'Association touristique régionale et la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire semblent entretenir des liens réciproques et équitables pour tous. L'implication de chacun des

partenaires fut d'abord essentielle au décollage d'un tel projet et la monographie démontre bien le respect des droits, devoirs, pouvoirs et responsabilités des différents partenaires. Afin de poursuivre ses activités dans les années qui suivent les fêtes du 150<sup>e</sup>, l'entreprise de "La Fabuleuse" a besoin de la participation financière de Ville de La Baie, tout en engendrant des retombées économiques, promotionnelles et un développement socio-culturel intéressant pour cette municipalité.

Il semble évident qu'il y eut, dès le départ, consensus entre les partenaires puisque le projet de la fresque historique fut accepté et soutenu par l'ensemble tant au niveau des orientations que de la répartition des responsabilités de chacun. De plus, les objectifs de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" ont été atteints pour chacun des partenaires concernés.

Le rôle central que joue l'initiative locale dans la réalisation du projet a été documenté par la monographie. Il en est de même en ce qui concerne la force de l'identité locale et l'implication de la population puisque toute cette réalisation et sa réussite reposent sur le travail des bénévoles.

Pour la première année, l'État participe financièrement à la réalisation de "La Fabuleuse", par l'intermédiaire de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire, tout en laissant le plein pouvoir décisionnel à la Corporation. Lors des années subséquentes, l'État ne participe plus à ce projet puisqu'il a acquis assez d'autonomie pour assurer sa continuité.

Finalement, des ententes sont signées afin d'assurer les engagements réciproques entre les partenaires et les dirigeants de la municipalité veillent à conserver cet événement puisqu'il contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. De nouvelles stratégies de développement sont ainsi créées par l'avènement de cette innovation culturelle puisque le développement de Ville de La Baie était d'abord industriel. Comme le soutient le maire de l'époque, Gérard-Raymond Morin, la vocation touristique de cette municipalité avait d'abord été envisagée par le développement du Parc marin qui inclut Ville de La Baie. Mais "La Fabuleuse" a devancé ce projet en donnant un envol culturel à la ville.

L'analyse nous a permis de confirmer que l'expérience partenariale fortement associée à la convergence d'intérêts des acteurs tous motivés par leur appartenance territoriale a permis à la municipalité de Ville de La Baie de se démarquer, de se faire connaître sous un autre jour en plus d'attirer une clientèle touristique qui ne s'intéressait que très peu à ce coin de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les impacts sociaux se manifestent autant au niveau de la dynamique culturelle de Ville de La Baie, de sa vocation touristique et de l'image dont elle s'est dotée. De plus, la population locale s'est sentie concernée par l'événement et l'importance de son implication n'est plus à discuter à cette étape de l'histoire de cette fresque historique. Il n'est donc pas téméraire de soutenir que le cas de "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume" a engendré des changements sociaux importants sur la municipalité de Ville de La Baie et sur l'ensemble du Haut Saguenay.

Les chiffres présentés dans cette recherche démontrent des retombées économiques intéressantes pour la municipalité de Ville de La Baie et la région. De plus, les

gens d'affaires de la sous-région du Saguenay semblent plus que satisfaits des retombées de cette entreprise. Cependant, il importe de préciser que cet aspect a été investigué de façon exploratoire puisque cette recherche a attribué une plus grande importance à l'aspect social qu'à l'aspect économique.

## **CONCLUSION**

Au tout début de cette recherche, la possibilité d'axer le développement régional un peu plus en fonction de la culture a été proposée. Notre démarche, de par son envergure, ne peut pas prétendre démontrer de façon concluante les retombées développementales d'une telle orientation, mais présente un cas qui permet d'en percevoir le potentiel. Les constats établis dans cette étude proposent ainsi de nouvelles avenues pour l'établissement de plans de développement régional de l'avenir.

Le développement, qu'il soit à l'échelle des collectivités ou des régions, implique la considération d'un ensemble de facteurs souvent en interaction les uns avec les autres. Pour des raisons qui furent certes justifiables au départ, le développement a d'abord été pensé en fonction de l'industrie. Mais cette ère où tout est misé sur l'industrie est révolue. N'est-il pas temps de concevoir autrement le développement régional? C'est principalement ce que cette recherche a tenté de démontrer en présentant un exemple d'entreprise culturelle locale dont les retombées sont loin d'être négligeables. La considération équitable des différents aspects qui composent nos sociétés n'est-elle pas le moyen le plus efficace de développer harmonieusement nos localités? Seule, la culture ne pourrait probablement pas assurer un développement sain et harmonieux. Cependant, la considération de cette composante sociale peut peut-être offrir des possibilités qui sont loin d'être évidentes pour nos dirigeants et ceux qui détiennent les pouvoirs décisionnels. C'est pourquoi toute la question du développement régional doit être constamment révisée par les dirigeants en concertation avec les populations impliquées.

Le développement local, dit territorialisé, tel que présenté dans cette recherche, peut favoriser une plus grande participation démocratique de la population locale aux orientations qu'emprunte le développement de la localité. L'étude a démontré que l'innovation culturelle locale, telle que définie par Bassand, renforce le phénomène identitaire, ce qui incite la population à s'affirmer et à participer activement au développement de la collectivité. Ce postulat se reflète dans le partenariat qu'ont engendré les acteurs de "La Fabuleuse", concertation correspondant aux attentes et aux objectifs de ceux-ci mais aussi à celles de la population. Pour la population baieriveraine, la fierté de produire "La Fabuleuse", sans subvention gouvernementale directe, renforce son sentiment d'appartenance territoriale tout en la motivant à s'impliquer davantage dans le développement de sa collectivité.

Par le biais de l'analyse d'un cas particulier, cette étude permet d'entrevoir le réalisme d'une théorie développementale proposant de nouvelles voies de développement pour les régions. De nouveaux aspects du développement, comme la culture par exemple, s'affirment peu à peu, de sorte que les dirigeants considéreront peut-être davantage leur potentiel de changement économique et social dans l'élaboration de leurs futurs plans de développement. Sous un angle plus global, cette recherche propose une remise en question des politiques plus conservatrices à la base de la gestion de projets qui constituent la dynamique même d'une collectivité. Il serait peut-être temps d'envisager une véritable décentralisation des pouvoirs gouvernementaux sur une base territoriale et non administrative, afin que les régions puissent élaborer des projets qui soient réellement à leur image. Une population concertée et qui se sent impliquée est plus susceptible de se prendre en main et une telle prise en charge est peut-être la source de changements sociaux significatifs et plus bénéfiques pour les collectivités. La littérature offre

déjà des appuis importants à l'élaboration de politiques de développement territorialisées mais ces perspectives restent à explorer. C'est par la présentation d'exemples concrets qu'il sera possible de déstabiliser l'idéologie à la base des politiques plus traditionnelles.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE (1992). *Statistique été 92* (document de travail). Chicoutimi: Association touristique régionale, Saguenay-Lac-Saint-Jean, octobre.

AUTEUR INCONNU (1990). "La Fabuleuse Histoire d'un Royaume du théâtre sur démesure", *Le Journal de Montréal*, Québecor, Montréal, 4 août.

AYDALOT, Philippe (1985). *Économie régionale et urbaine*. Paris: Économica, 487 p.

BASSAND, Michel et GUINDANI, Silvio (1982). *Maldéveloppement régional et identité*. Lausanne: Presses polytechniques romandes, 200 p.

BASSAND, Michel et GUINDANI, Silvio (1983). "Maldéveloppement régional et luttes identitaires", *Espaces et sociétés*, n° 42. Paris: Éditions Anthropos, janvier-juin, pp.13-26.

BASSAND, Michel, HAINARD, François, PEDDRAZZINI, Yves et PERRINYA-QUET, Roger (1986). *Innovation et changement social. Action culturelle pour un développement local*. Lausanne: Presses Polytechniques Romandes, 139 p.

BEAUNOYER, Jean (1989). "Au beau royaume de la démesure... La pulperie en tête, rien de moins que quatorze théâtre d'été dans la région", *La Presse*. Montréal: Les éditions de La Presse, 8 juillet.

BECATTINI, Giacomo (1992). "Le district industriel: milieu créatif", *Espaces et sociétés*, nos 66-67. Paris: Éditions Anthropos, pp 147-164.

BERBERI, Gabriel (1989). "La région attire plus les touristes français que la ville de Montréal", *Le Réveil*. Jonquière: Les éditions du réveil, 2 janvier.

BERNIER, Yvon (1989). "Prix François-Larochelle Ghislain Bouchard est le choix du jury", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, Chicoutimi, 7 octobre.

BONENFANT, Lise (1988). "Un gars d'Alma fait un triomphe à La Baie", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 5 juillet.

BOUCHARD, Ghislain (1990). "Laissez-vous guider par «l'Esprit du Fjord»", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 17 juin.

CORPORATION DES FÊTES DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (1991). *Rapport officiel de la Corporation des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean 1991*. Chicoutimi: Archives Nationales du Québec.

- COSSETTE, Alfred (1982). *La tertiarisation de l'économie québécoise*. Montréal: Gaëtan Morin éditeur, 277 p.
- CÔTÉ, Daniel (1988). "Ville de La Baie vit déjà les retombées des fêtes", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 10 juillet.
- CUNHA, Antonio (1988). "Systèmes et territoire: Valeurs, concepts et indicateurs", *Espace géographique*, n°3. Paris: Doin éditeurs, pp. 181-198.
- DALLAIRE, Natalie (1988). "Selon Louis Wauthier les danseurs du grand spectacle sont des plus dévoués", *Le réveil*. Jonquière: Les éditions du Réveil, juillet.
- DESBiens, D. (1990). "La fabuleuse histoire d'un royaume une entreprise incroyable!", *Échos-Vedettes*. Chicoutimi: Unimédia inc., 16 juin.
- EUSTACHE, André (1990a). "Dans les coulisses d'une fabuleuse histoire", *L'Orne Combattante*. Ouest Normandie (Fr.): Les éditions de l'Orne Combantante, 9 août.
- EUSTACHE, André (1990b). "Son et lumière unique au Canada "La Fabuleuse histoire d'un royaume" présenté à Montsecret les 17, 18 et 19 août", *L'Orne Combattante*. Ouest Normandie (Fr.): Les éditions de l'Orne Combantante, 19 juillet.
- GAGNÉ, André (1989a). "La fabuleuse histoire d'un royaume. La Baie présente à nouveau la grande fresque historique", *L'Extra*. Chicoutimi: Unimédia inc., 7 février.
- GAGNÉ, André (1989b). "La "Fabuleuse" fresque devrait nous revenir l'année prochaine Le maire Richard", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la presse.
- GAGNÉ, André (1990). "Pour une troisième année la fabuleuse histoire saura charmer", *Le Réveil*. Jonquière: Les Éditions du Réveil, 20 février.
- GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis (1991). "Les partenaires dans développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social", *Cahier de géographie du Québec*, vol.35, n° 95. Québec: Université Laval, septembre, pp.239-256
- GARNIER, Jean-Pierre (1982). "«Localiser» le social ou «socialiser» le local?", *Espaces et sociétés*, n° 40. Paris: Éditions anthropos, Janvier-Juin, pp.3-14.
- GIRARD, Christian (1988). "C'est époustouflant!", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 2 août.
- GOBEIL, André (1990). "C'est nous Saguenéens et Jeannois", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 17 juin.
- GRÉMION Jean et REY, François (1987). "Montpellier lumières, technologies, culture, beautés, science vital. Vue par la presse internationale", *Montpellier votre ville*, journal d'information municipal.

- HAMEL, Pierre (1992). "Politique urbaines, planification et partenariat à l'ère postmoderne", *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, pp.121-148.
- KLEIN, Juan-Luis (1992). "Le partenariat: Une réponse à l'exclusion?", dans C. Gagnon et J.L. Klein (eds), *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, pp.1-18.
- KOMNINOS, Nicos (1992). "Les nouveaux espaces de croissance, la naissance des centres du développement postfordiste", *Espaces et sociétés*, nos 66-67. Paris: Éditions l'Harmattan.
- LACAVE, Michel (1989). "Montpellier L.R. Technopole, l'innovation au coeur", *Les dossiers de la revue parlementaire*, n° 784, février.
- LAFORGE, Christine (1990). "L'histoire fabuleuse d'une région. Laissez-vous rejoindre par le passé", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 23 juin.
- LALANCETTE Mario (1991). *La Corporation du 150e anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Travail de session pour le cours Séminaire d'études comparées, dans le cadre de la Maîtrise en études régionales. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, avril, 24 p.
- LAROUCHE, Alexandre (1988). "Un spectacle qui inspire la fierté", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 25 juillet.
- LEDRUT, Raymond (1980). "Espaces et sociétés", *Espaces et sociétés*, nos 34-35. Paris: Éditions Anthropos, Juillet-Décembre, pp.3-12.
- LÉGER, Marie-France (1990). "L'histoire d'un royaume en trente tableaux", *La Presse*. Montréal: Les éditions de La Presse, 30 mai.
- LEMIEUX, Louise (1988a). "«La Fabuleuse Histoire d'un Royaume». Un spectacle grandiose, à grand déploiement", *Le Soleil*. Québec: Les Éditions du Soleil, 3 juillet.
- LEMIEUX, Louise (1988b). "«La Fabuleuse Histoire». Un show pour le peuple, par le peuple", *Le Soleil*. Québec: Les éditions du Soleil, Québec, 22 juin.
- LÉVESQUE, Benoît et MAGER, Lucie (1992). "Vers un nouveau contrat social? Éléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans C. Gagnon et J.L. Klein (eds), *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, pp.19-68.
- LIPIETZ, Alain (1989). *Choisir l'audace une alternative pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris: Éditions La Découverte, 156 p.
- LYOTARD, Jean-François (1979). *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*. Paris: Éditions Minuit, 109 p.

- MARTIN, Fernand (1986). "Le rôle du secteur tertiaire dans la stratégie de développement économique", dans Donald Savoie et André Raynauld, *Essais sur le développement régional*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 242 p.
- MARTINELLI, Flavia (1992). "Services aux producteurs et développement régional", *Espaces et sociétés*, n°s 66-67. Paris: Éditions Anthropos, pp 185-216.
- NÉRON, Carol (1989). "L'histoire d'un royaume commence à La Baie", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 20 juin.
- PARADIS, Gilles (1988). "La mort, l'amour, les pleurs et les joies Fabuleuse histoire d'un royaume. Les comédiens ont passé par toutes les traces", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 21 août.
- PARADIS, Gilles (1989). "Trésorier su syndicat des travailleurs Alcan Carol Lavoie se révèle un mordu du théâtre", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 18 juin.
- PEDNEAULT, Étiennette (1988). "Quel superbe sepectacle", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la presse, 21 juillet.
- PELLEGRINO, P., ALBERT, G., CASTELLA, C., LEVY, J. et LUDI, C. (1982). "Identités régionales représentations et aménagement du territoire", *Espaces et sociétés*, n° 41. Paris: Éditions Anthropos, Janvier-Juin, pp.99-112.
- PERRON, René, GODBOUT, Ariane et LEMIRE, Steeve (1990). *La théorie du tertiaire moteur, le cas de Montpellier*. Travail de session pour le cours Théories et pratiques du changement social, dans le cadre de la Maîtrise en études régionales. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, juin, 38 p.
- PERROUX, François (1965). *La pensée économique de Joseph Schumpeter: les dynamiques du capitalisme*. Genève: Droz, 259 p.
- POCHE, Bernard (1983). "La région comme espace de référence identitaire", *Espaces et sociétés*. Paris: Éditions Anthopos, Janvier-Juin, pp.3-12.
- POLÈSE, Mario (1986). "Le secteur tertiaire et le développement économique régional: vers un modèle opérationnel des activités motrices", dans Donald Savoie et André Raynaud, *Essais sur le développement régional*. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 242 p.
- RACINE, Jean-Bernard et BAILLY, Antoine S. (1988). "Les nouveaux indicateurs sociaux et spatiaux: Qualité de la vie, bien-être et disparités territoriales", *Espace géographique*, n° 3. Paris: Doin éd., pp.161-165.
- RICQ, Charles (1982). "La région, espace institutionnel et espace d'identité", *Espaces et sociétés*, n° 41. Paris: Éditions Anthropos, Juin-Décembre, pp.113-130.
- ROBERT, Jocelin (1989). "Ghislain Bouchard cherche à émouvoir", *Le Réveil*. Jonquière: Les Éditions du réveil, 11 juillet.

- ROUGE, Jean-François (1988). "Les quatres villes lauréates, Montpellier 1ère exoë quo, c'est encore loin, la mer?", *Économie*, septembre.
- SAINT-PIERRE, Johanne (1989). "Sondage révélateur", *L'Extra*. Chicoutimi: Unimédia inc., 17 octobre.
- SCOTT, Allen J. et STORPER, Michael (1992). "Le développement régional reconstruit", *Espaces et sociétés*, nos 66-67. Paris: Éditions l'Harmattan, pp.7-38.
- SERGERIE, Nathalie (1989). "La fabuleuse histoire d'un royaume une édition 1988 prometteuse", *Le Réveil*. Jonquière: Les Éditions du Réveil, 18 avril.
- SIMARD, Michel (1988). "La fabuleuse histoire d'un royaume revivra en 1989", *Le Réveil de La Baie*. Jonquière: Les Éditions du Réveil, 30 août.
- SIMARD, Michel (1989a). "Le spectacle historique 1989 une histoire toujours aussi ... Fabuleuse!", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 20 juin.
- SIMARD, Michel (1989b). "Été 1988 "L'achalandage touristique a augmenté d'environ 12% M. Langis Bouchard", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 24 octobre.
- SIMARD, Michel (1990a). "Lac Meech, Anse-Saint-Jean ... La fabuleuse histoire «mordra dans l'actualité!»", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 20 février.
- SIMARD, Michel (1990b). "La fabuleuse histoire d'un royaume 1990 les bénévoles pourraient toucher 110 000\$", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 27 février.
- SIMARD, Michel (1990c). "Partout en coulisse", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 17 juillet.
- SIMARD, Michel (1990d). "La fabuleuse Histoire d'un Royaume reviendra en 1991", *Le Réveil de La Baie*, Jonquière: Les Éditions du Réveil, 7 août.
- TOURANGEAU, Rémi (1989). "«La Fabuleuse Histoire d'un Royaume». Un spectacle que tout le Québec devrait voir", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la Presse, 13 août.
- TOURANGEAU, Rémi (1990). "«La Fabuleuse Histoire d'un Royaume». Un spectacle sans cesse amélioré", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la Presse, 24 juillet.
- TREMBLAY, Bertrand (1988). "La "pageant" reviendra l'an prochain", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la Presse, août.
- TREMBLAY, Bertrand (1989). "L'hébergement n'est plus aussi déficient", *Le Quotidien*. Chicoutimi: La Maison de la Presse, 11 octobre.

TREMBLAY, Cathy (1989). "Depuis sa tendre enfance Juilette Corneau vit de théâtre et de musique", *Le Progrès-Dimanche*. Chicoutimi: La Maison de la Presse, 23 juillet.

TREMBLAY, Cathy (1992). "La fabuleuse entreprend sa 5<sup>e</sup> saisons", *Le Réveil de Chicoutimi*. Jonquière: Les Éditions du Réveil, 17 mars.

VEAR, Danny (1991). "La personnalité de la semaine: M. Ghislain Bouchard", *La Presse*. Montréal: Les Éditions de La Presse, Montréal, 28 juillet.

VEZINHET, André (1989). "Montpellier la bien aimée, la vie associative", *Les dossiers de la revue parlementaire*, n° 784, février.